

PORTRAIT DE TERRITOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES *COLLINES DU PERCHE*

SEPTEMBRE 2016

LES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE N° 78

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MAURICE LEROY
PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES
Publication électronique
Dépôt légal à parution
ISSN N° 1291-2565

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	P. 4
LE TERRITOIRE	P. 5
Les Collines du Perche	p. 6
Présence ancrée du bocage	p. 7
Une communauté de communes de petite taille.....	p. 8
Un territoire multipôle.....	p. 9
Un territoire hors d'influence des pôles voisins.....	p. 10
... mais un bassin de vie très structurant	p. 12
Une population plutôt bien desservie.....	p. 14
DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS	P. 15
La fin d'un long déclin démographique ?	p. 16
Le territoire redevient attractif	p. 17
Migrations résidentielles.....	p. 20
Le territoire peine à retenir ses jeunes.....	p. 21
Un niveau de formation particulièrement bas	p. 23
Un taux d'activité assez élevé.....	P. 25
Un niveau de chômage relativement contenu.....	p. 26
Une population assez peu aisée.....	p. 27
Des difficultés sociales assez marquées	p. 29
Carte de synthèse des indicateurs sociaux	p. 31
LE PARC DE LOGEMENTS / URBANISATION	P. 32
Le nombre de logements croît plus vite que celui des ménages.....	p. 33
Une vacance assez importante et en progression.....	p. 35

Un parc très important de résidences secondaires.....	p. 36
Un parc social peu étoffé.....	p. 37
Une faible dynamique de construction	p. 38
Des logements surtout construits pour des besoins endogènes	p. 40
Une baisse de la consommation d'espace.....	p. 41
DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES / ZONES D'ACTIVITÉS	P. 42
Une économie marquée au "Faire"	p. 43
Un recul important de l'emploi.....	p. 44
Zoom sur l'emploi salarié privé	p. 45
Principales spécificités de l'économie locale (secteur privé)	p. 47
La spécificité agricole se renforce.....	p. 48
Un potentiel lié au tourisme de nature	p. 50
Un tissu de petites entreprises.....	p. 51
Un rythme encore ralenti de construction de locaux d'activités.....	p. 53
5 parcs d'activités.....	p. 54
DÉPLACEMENTS	P. 57
78 emplois pour 100 actifs	p. 59
De nombreux déplacements domicile-travail	p. 60
Des émissions très élevées de gaz à effet de serre	p. 62

Les Collines du Perche, un territoire en mutation

> La communauté de communes des **Collines du Perche** se situe à l'écart des axes majeurs de communication et à bonne distance des grands pôles urbains voisins qui n'exercent sur elle qu'une faible influence. Elle est au cœur d'un vaste espace constitué de communes que l'Insee qualifie d'isolées.

> Conséquence de cet éloignement, le territoire a développé un **niveau d'équipements et de services relativement étoffé**, très concentré à **Mondoubleau**. Le bourg apparaît ainsi comme un pôle de **bassin de vie**, satisfaisant aux besoins courants de la population dans un assez large périmètre, et structurant de ce fait le territoire communautaire. Globalement, **les habitants sont plutôt bien desservis** dans la mesure où ils sont 96 % à pouvoir accéder à un pôle de services de proximité et de santé (présence simultanée d'un médecin, d'une pharmacie et d'un infirmier) en moins de 10 mn en voiture. Ce n'est pas le cas dans tous les territoires, loin s'en faut.

> Cet enclavement explique aussi une autre particularité, l'**autonomie** relativement forte du territoire en matière d'emplois : il en compte **4 pour 5 actifs**, un ratio légèrement inférieur à celui du Loir-et-Cher.

> Restées en dehors du mouvement de fusions qui touche actuellement les intercommunalités, les Collines du Perche sont devenues **la plus petite communauté du Loir-et-Cher avec 6 300 habitants**. Elle a connu un **très long et très important déclin démographique** qui a vu sa population reculer d'un quart en une cinquantaine d'années. Toutefois, cette tendance semble pour l'heure enrayée. Pour la première fois depuis bien longtemps elle a de **nouveau gagné des habitants** (110 entre 2008 et 2013), et cela à un rythme plutôt soutenu, semblable à celui du Loir-et-Cher tout entier.

> A l'origine de ce retournement, **une attractivité retrouvée** aux yeux d'habitants venant s'installer de plus en plus nombreux dans le territoire : solde net de 260 personnes au cours de ces cinq années. Ce mouvement a été amorcé dès les années 1990, auparavant les départs étaient encore massifs. Il permet désormais de **compenser un déficit naturel demeuré lourdement négatif** (excédent très élevé des décès sur les naissances). Il devrait progressivement dynamiser le territoire, grâce à l'arrivée de couples d'âge actif avec des enfants. C'est une bonne nouvelle car **le vieillissement** de la population locale est aujourd'hui **très marqué** : **178 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans**, contre 99 au niveau national) ; certaines communes comptent même parmi les plus âgées de la région. Cet indicateur traduit aussi les difficultés du territoire qui **peine visiblement à retenir les jeunes**, partant très nombreux pour leurs études et leur premier emploi.

> Globalement, les niveaux de formation sont relativement bas, tout comme celui des revenus (parmi les plus faibles du Loir-et-Cher). La population locale est plutôt active,

elle n'est pas lourdement touchée par le chômage mais elle subit davantage de précarité dans l'emploi. Plusieurs indicateurs soulignent aussi les **difficultés sociales** relativement importantes auxquelles est confronté le territoire, même si les situations de grande pauvreté ne semblent pas plus fréquentes qu'ailleurs.

> Le regain démographique s'est **logiquement répercuté** sur le parc des logements. Celui-ci a **progressé de 130 unités** entre 2008 et 2013, à un **rythme plus rapide que les ménages** et presque **deux fois plus vite que la population** (en effet la taille des ménages diminue sous l'effet du vieillissement, des séparations, de la décohabitation des jeunes...). Les 3/5 de cette croissance ont permis de répondre aux besoins des ménages déjà en place. Les Collines du Perche possèdent aussi un **parc important de résidences secondaires** (**2^{ème} rang** départemental), bien qu'une partie ait été transformée récemment en résidences principales. **La vacance** des logements, près de **11 %**, constitue une **préoccupation locale forte** ; l'écart avec le département n'est cependant pas très marqué (10 %).

> L'économie des Collines du Perche est **dominée par les activités relevant du « Faire »**, ce qui constitue sa plus **forte singularité** : industrie, mais aussi agriculture tournée vers la pratique simultanée de plusieurs activités dont l'élevage, et BTP, soit une spécialisation dans les **fonctions de fabrication, de production ou de construction**. Celles-ci concentrent **47 % des emplois** quand le Loir-et-Cher en totalise 30 %, proportion déjà considérée comme élevée. Comme ailleurs, des mutations sont à l'œuvre ; elles se manifestent par un **recul de 10 points** en une quinzaine d'années du poids de ces secteurs au profit des services.

> Ces mutations s'accompagnent aussi de la **disparition d'emplois**, en nombre élevé si l'on tient compte des proportions : **150 ont été perdus entre 2008 et 2013**, soit **plus du tiers du recul enregistré pour l'ensemble du Loir-et-Cher** durant cette période ; **une quarantaine d'autres sur les trois dernières années**. Les plus lourds tributs ont été payés par l'industrie (agro-alimentaire notamment) mais aussi par la construction qui souffre d'une raréfaction généralisée des mises en chantier de logements.

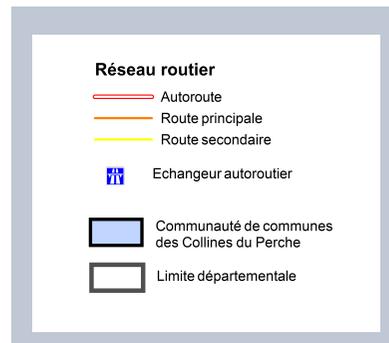
> L'agriculture voit aussi le nombre de ses exploitations et de ses emplois se réduire, mais moins vite qu'ailleurs, tandis que les superficies exploitées se maintiennent. **La singularité agricole du territoire s'en trouve donc renforcée**.

> Les Collines du Perche ne se situent pas sur les grands **axes touristiques** ; elles n'en sont toutefois pas très éloignées. A la faveur d'initiatives heureuses, la communauté abrite à présent deux sites recevant de plus en plus de monde, ce qui **donne au territoire plus de visibilité**. Une offre d'hébergement de groupe a également émergé, des projets semblent aussi se profiler dans le domaine du tourisme de nature qui représente ici un **réel potentiel**.

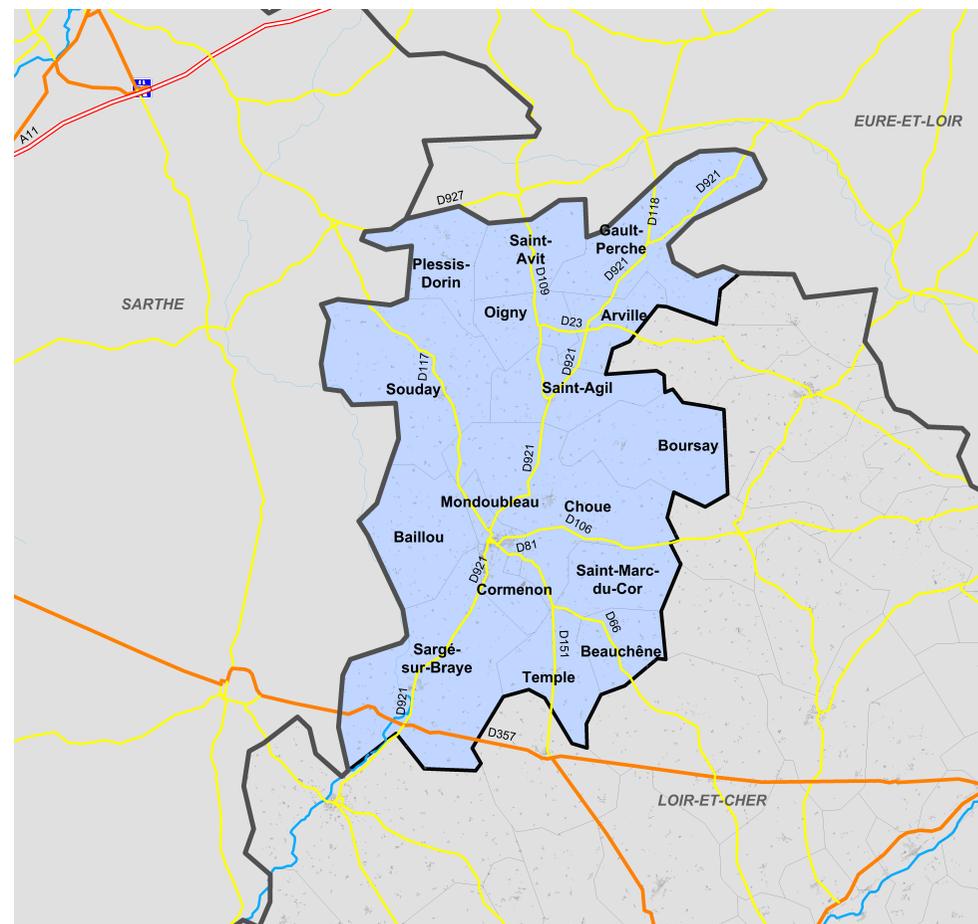


LE TERRITOIRE

LES COLLINES DU PERCHE



LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DES COLLINES DU PERCHE



16 communes
6 333 habitants
2 749 actifs
2 175 emplois

PRÉSENCE ANCRÉE DU BOCAGE

Le paysage

La communauté de communes des Collines du Perche située au Nord-Ouest du Loir-et-cher se caractérise par un paysage vallonné marqué par le bocage (haies, structures végétales, etc...) et traversé par de nombreux cours d'eau, rivières ou affluents tels que le Couëtron, la Grenne et la Bray.

*"Les cultures se mêlent aux pâtures et aux prairies de fauches et les haies assurent toujours, dans des dispositions simplement plus lâches et parfois discontinues, leurs rôles de clôtures, de protection des cultures contre les vents, de protection des sols contre l'érosion et de refuge pour la biodiversité." **

Le territoire est une gâtine particulière caractérisée par la prédominance de sols imperméables (présence d'argile). Les formations géologiques dominantes sont l'Argile à silex.

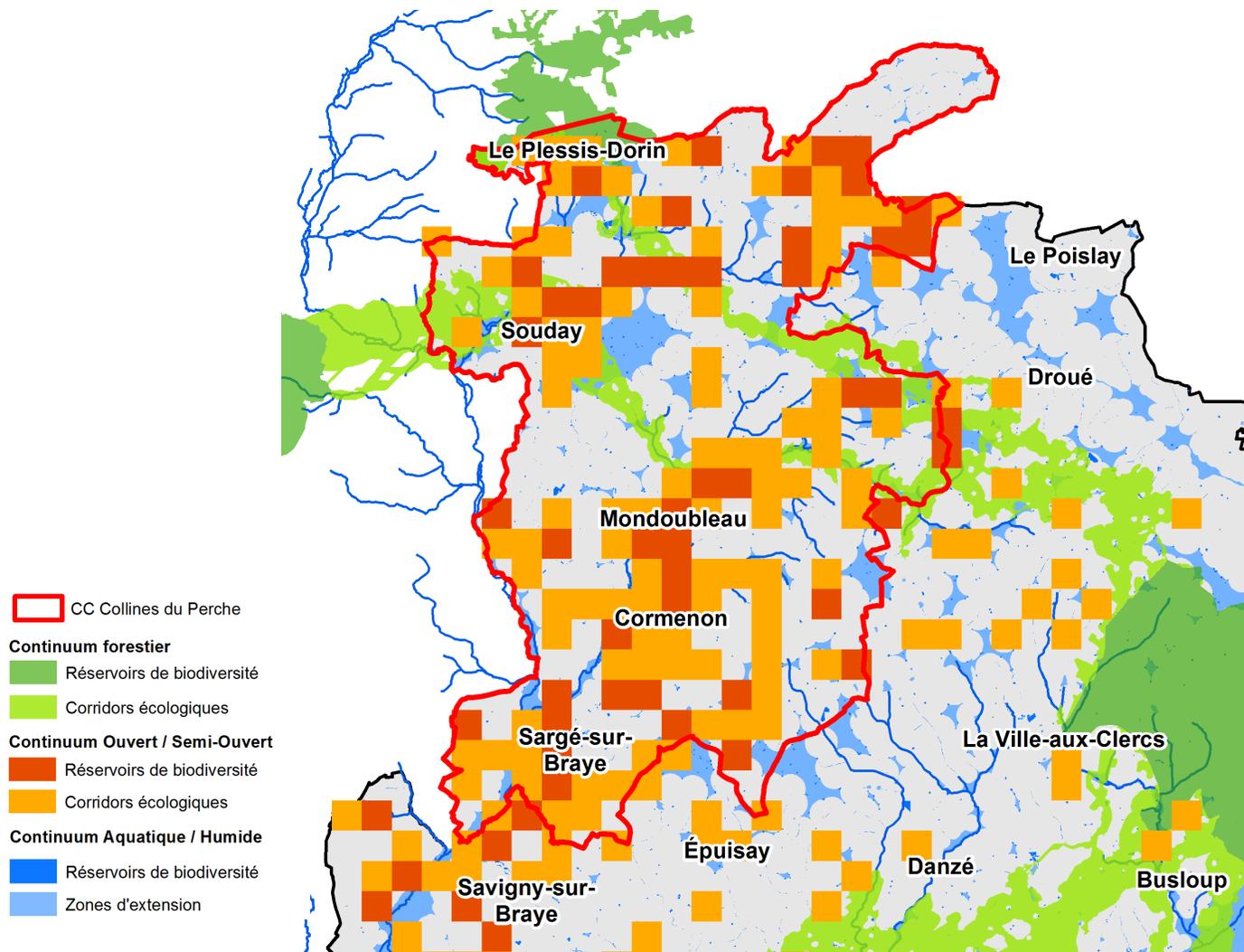
Trames vertes et bleues

L'enjeu lié aux zones humides est important pour l'agriculture d'élevage : le réseau de mares bien structuré combiné aux secteurs de prairies humides facilite cette activité encore bien présente dans les petites vallées.

Par ailleurs, les Collines du Perche constituent un territoire de transit pour de nombreuses espèces en raison de deux corridors forestiers assurant une continuité écologique entre le sud du département et le Perche.

* Extrait de l'atlas des paysages du Loir-et-Cher - CAUE

TRAMES VERTES ET BLEUES



Source : CDPNE - 2013

MÉTHODOLOGIE

Selon la Loi Grenelle II, la **Trame Verte** (la composante terrestre) intègre :

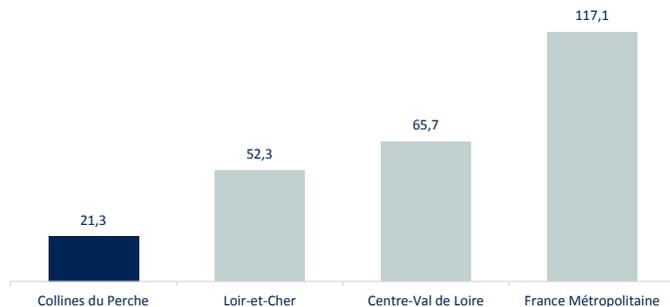
- les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité dit "noyaux de biodiversité",
- les corridors écologiques constitués d'espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles, permettant de relier les Noyaux de biodiversité.

Selon la Loi Grenelle II la **Trame Bleue** (la composante aquatique) intègre :

- les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux importants pour la préservation de la biodiversité,
- tout ou partie des zones humides importantes pour la préservation de la biodiversité.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE TAILLE

DENSITÉ DE POPULATION PAR TERRITOIRE



D'après source : INSEE - RP 2013

> Après la vague de fusions qui a touché les intercommunalités, en Loir-et-Cher comme ailleurs, la Communauté des Collines du Perche, qui est restée à l'écart de ces mouvements, est devenue **la plus petite communauté de communes du département, avec 6 333 habitants.**

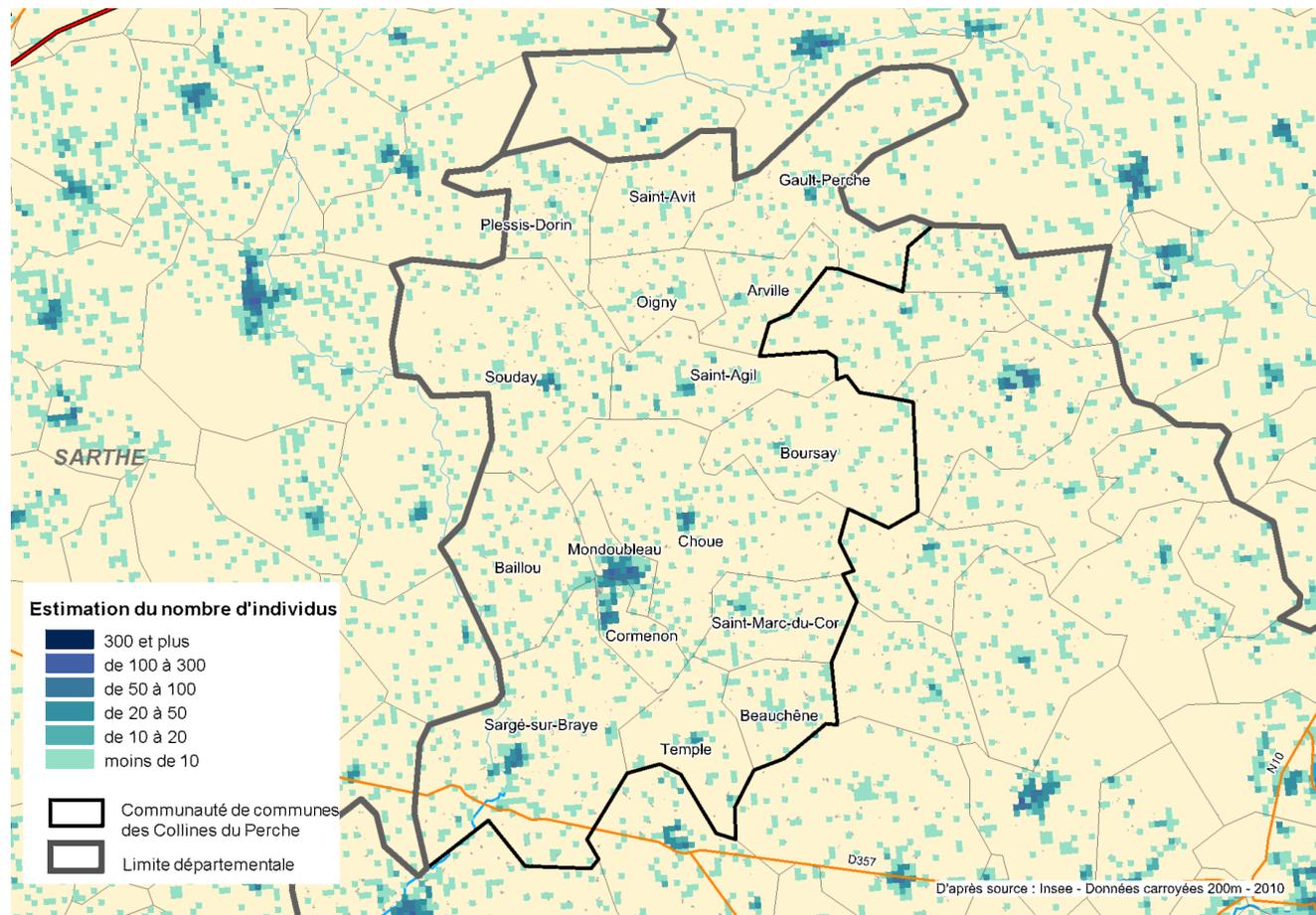
> Sa population est très **peu dense, 21 habitants par km²**, soit trois fois moins qu'en région Centre.

> Elle **très parsemée** dans tout le territoire, ce qui paraît logique compte tenu du **mitage des paysages et de l'habitat**, l'une des caractéristiques du Perche. Elle est cependant plus importante dans la partie sud de la communauté où sont situées les 3 communes les plus peuplées, dont deux seulement comptent **plus de 1 000 habitants**. : **Mondoubleau** (près du quart de la population communautaire) et **Sargé-sur-Braye**.

> **Les emplois** sont en revanche **très concentrés**, les **2/3 étant situés à Mondoubleau/Cormenon**.

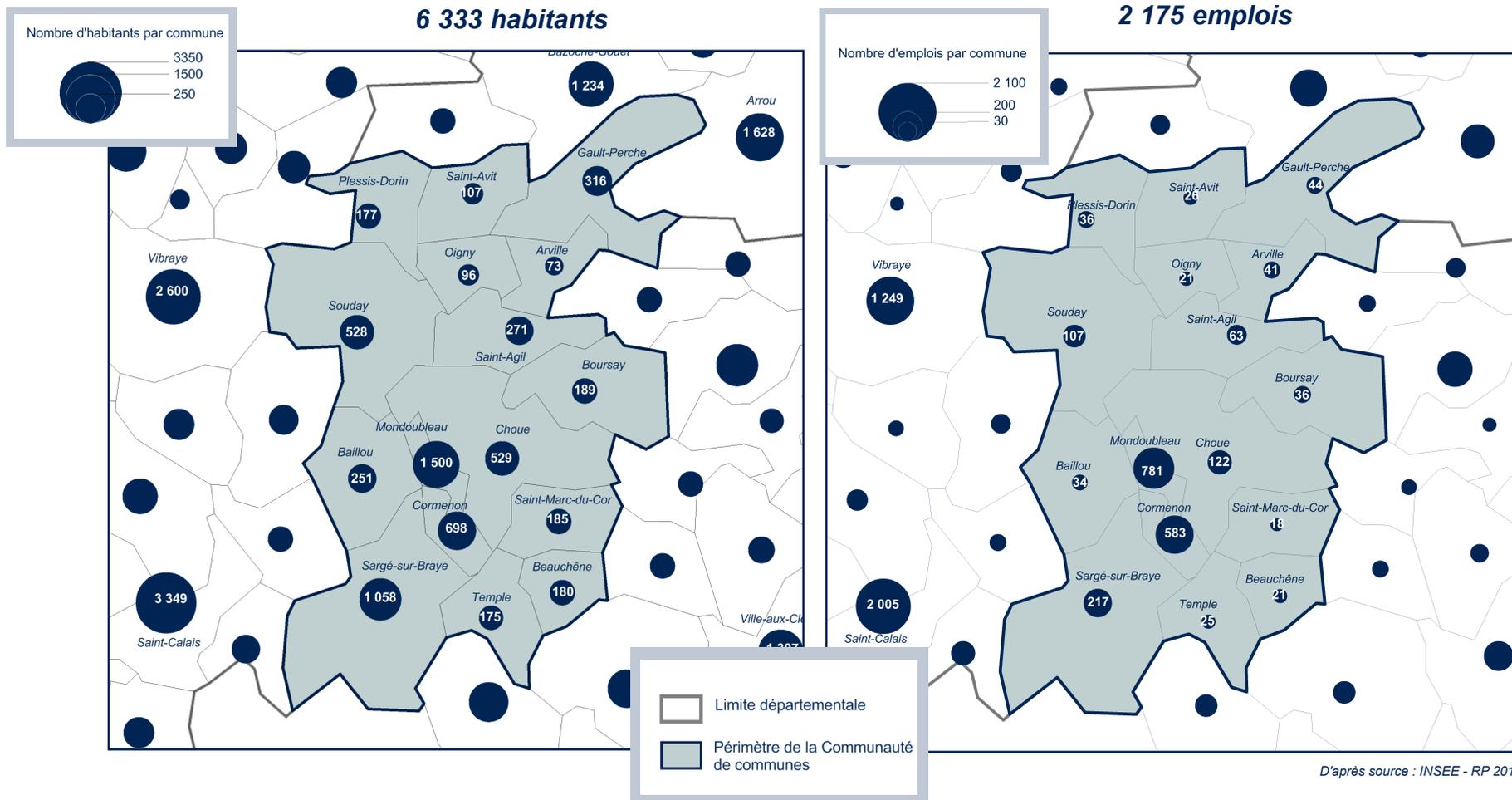
> La Communauté en compte **moins de 2 200**, toutes catégories confondues.

POPULATION CARROYÉE DES COLLINES DU PERCHE



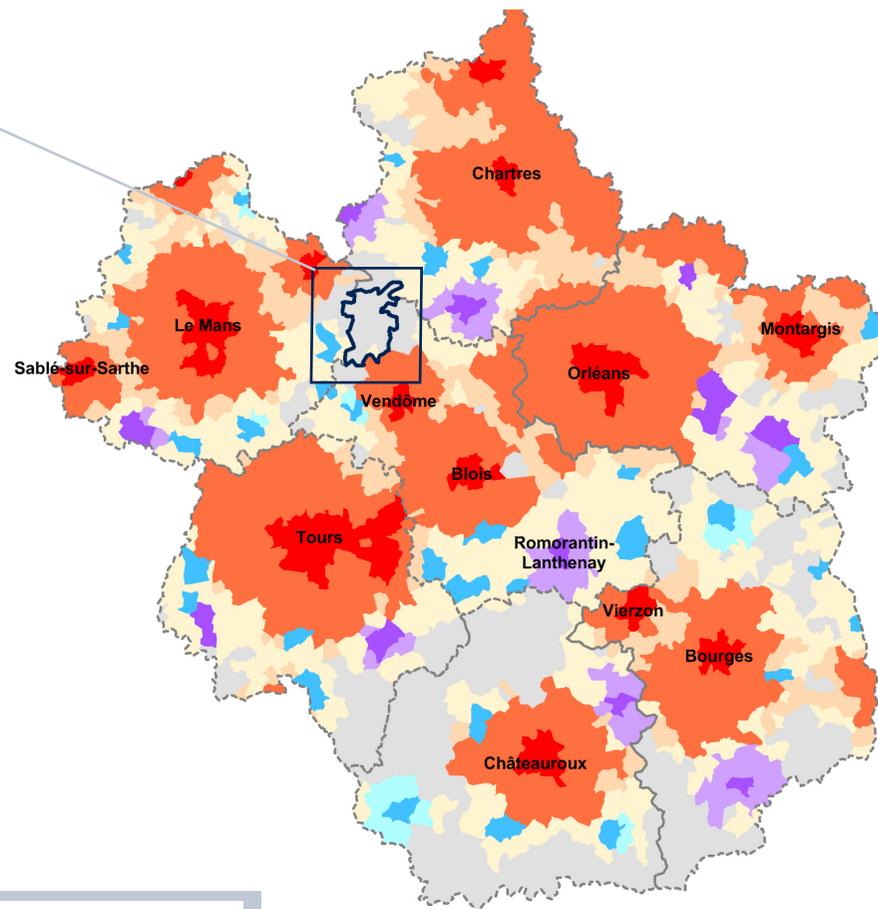
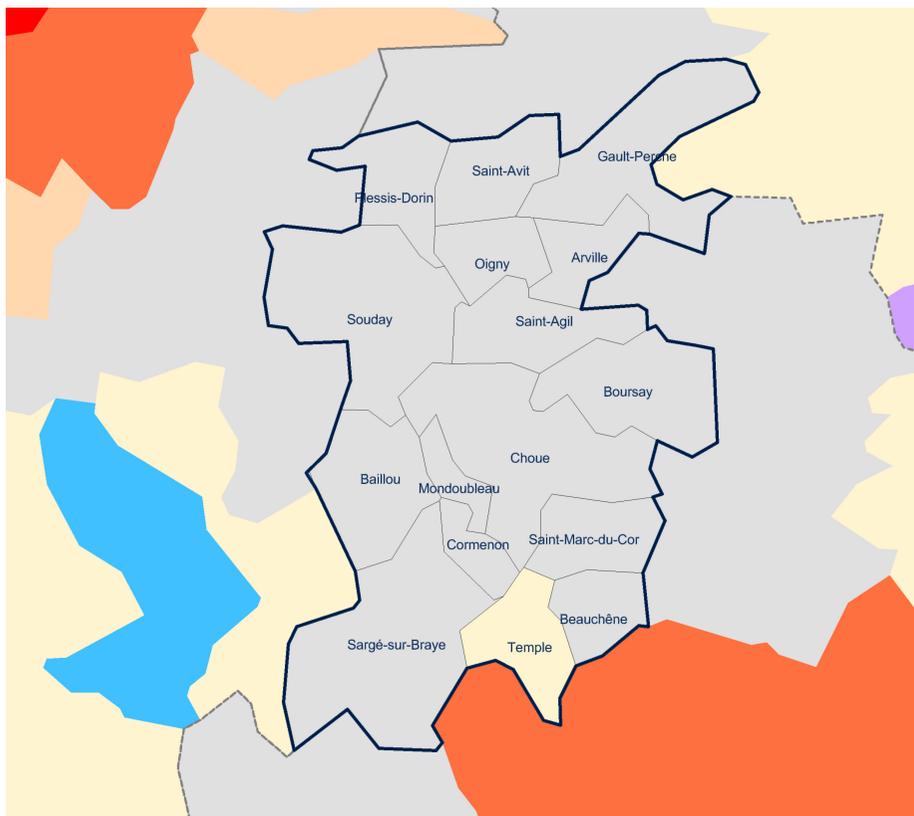
UN TERRITOIRE MULTIPÔLE

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

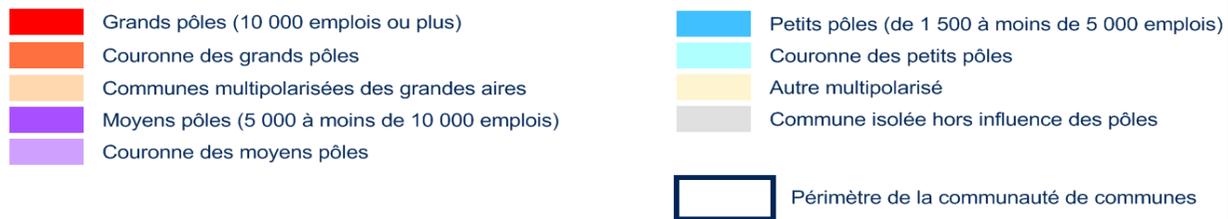


UN TERRITOIRE HORS D'INFLUENCE DES PÔLES VOISINS...

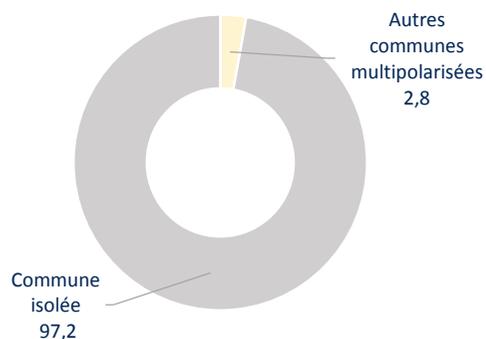
LES AIRES URBAINES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



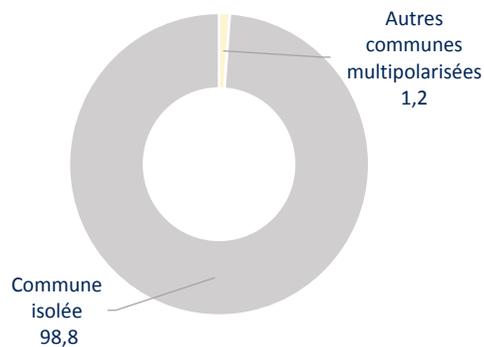
D'après source : INSEE Aires urbaines découpage 2010



**RÉPARTITION DE LA POPULATION DES COLLINES DU PERCHE
SELON LE DÉCOUPAGE DES AIRES URBAINES (EN %)**

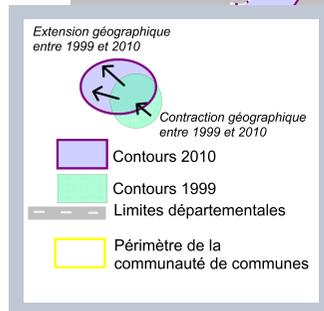
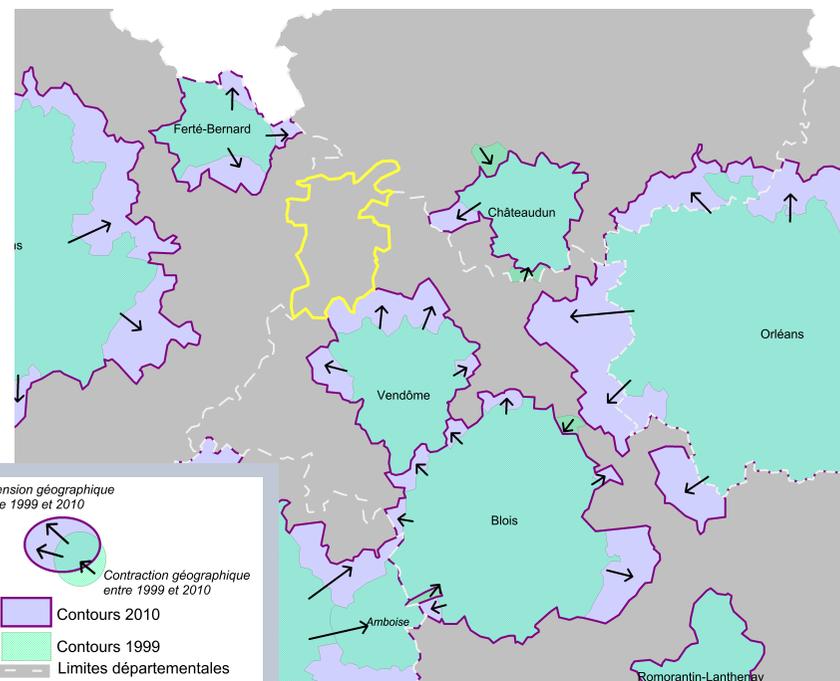


**RÉPARTITION DU TOTAL DES EMPLOIS
DES COLLINES DU PERCHE
SELON LE DÉCOUPAGE DES AIRES URBAINES (EN %)**



D'après sources : INSEE RP 2013, Aires urbaines découpage 2010

EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DES AIRES URBAINES ENTRE 1999 ET 2010



Source : Insee 1999 et 2010

> Le territoire est à l'écart des grandes infrastructures de communication, seulement traversé en sa pointe méridionale par la D357 (axe Orléans-Le Mans).

> Il est aussi situé à bonne distance des grands pôles urbains voisins (Vendôme, La Ferté-Bernard, Châteaudun), voire de pôles plus modestes (Saint-Calais et Brou), et profite peu de leur rayonnement.

> De fait, la quasi-totalité du territoire est située au sein d'un vaste espace constitué de communes que l'Insee qualifie d'isolées, en ce sens que moins de 40 % de leurs actifs occupés exercent leur activité dans l'un de ces pôles pourvoyeurs d'emplois.

> A noter que la taille de Mondoubleau, même alliée à celle de Courmenon, n'est pas suffisante pour atteindre le seuil de 1 500 emplois qui lui permettrait d'être considérée comme un petit pôle d'emplois selon les critères définis par l'Insee.

> On observe aussi que l'aire d'influence du pôle vendômois a progressé dans sa moitié nord, au point que l'aire urbaine de Vendôme épouse désormais les frontières sud du territoire communautaire.

MÉTHODOLOGIE

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :

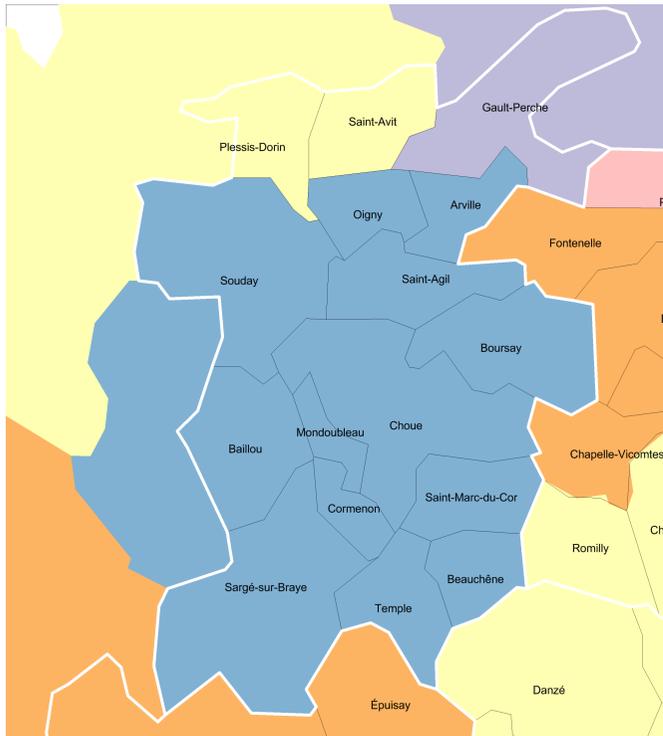
- Un pôle urbain, qui est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois
- Une couronne périurbaine composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine (le pôle ou les communes attirées par celui-ci).

Dans le zonage en aires urbaines de l'INSEE (redéfini en 2011), on trouve d'autres éléments que les aires urbaines. Ainsi, les communes multipolarisées sont des communes ou unités urbaines dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

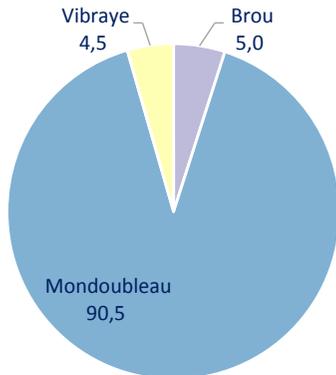
Un espace urbain multipolaire est un ensemble d'un seul tenant de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. L'espace à dominante urbaine regroupe l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées. L'espace à dominante rurale est constitué de l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Cet espace comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales.

... MAIS UN BASSIN DE VIE TRÈS STRUCTURANT

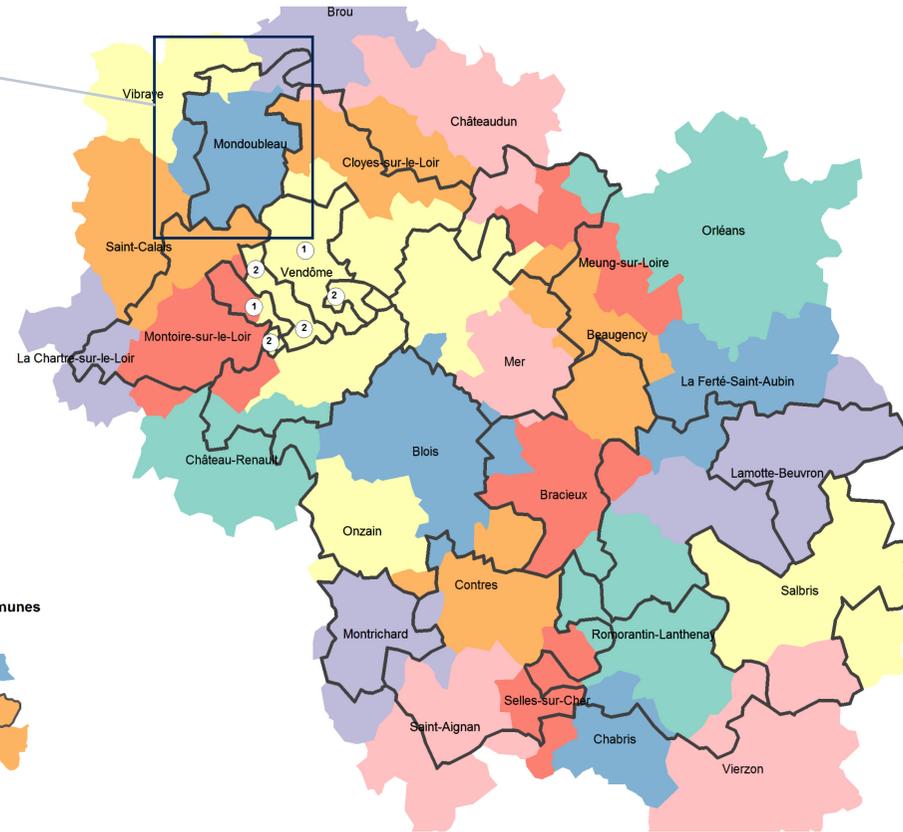
LES BASSINS DE VIE ET LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



RÉPARTITION DE LA POPULATION
DES COLLINES DU PERCHE PAR BASSIN DE VIE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013



- ① C.C. du Pays de Vendôme
- ② C.C. du Vendômois Rural

MÉTHODOLOGIE

Les périmètres des nouveaux **basins de vie** ont été définis par l'Insee fin 2012 pour qualifier l'espace rural.

Ils s'appuient dorénavant sur la base permanente des équipements qui recense les lieux d'achat de produits ou de consommation de services. Les bassins de vie ne font plus du tout référence à l'enquête communale (qui n'existe plus) ni aux flux domicile-travail. Chacun d'eux est composé d'un pôle (commune ou unité urbaine disposant d'un certain nombre d'équipements de la gamme intermédiaire) et de son aire d'influence (communes "non-pôles" les plus proches). 26 bassins de vie couvrent les 291 communes du Loir-et-Cher en 2012.

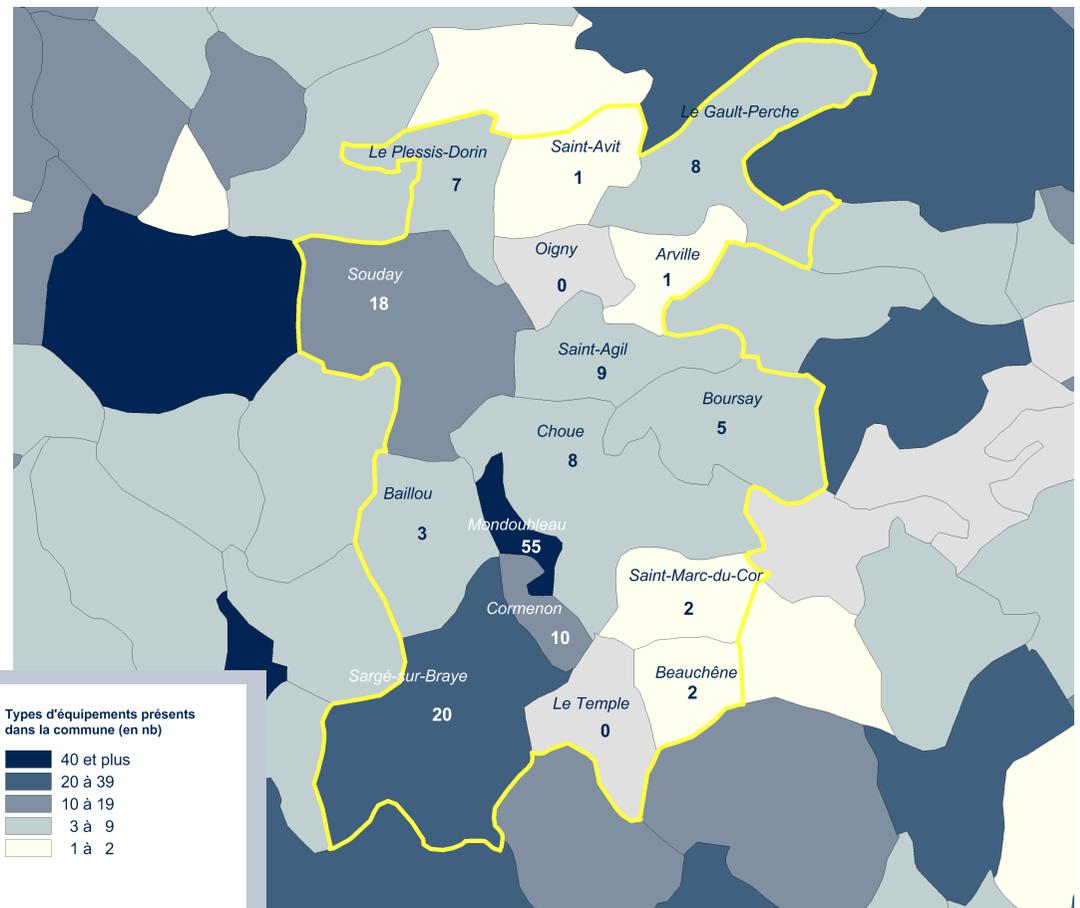
Le bassin de vie de Mondoubleau

> Conséquence de son enclavement, le territoire a développé un **niveau d'équipements et de services relativement étoffé et très concentré à Mondoubleau**. La commune apparaît ainsi comme un pôle de bassin de vie, satisfaisant aux besoins courants de la population dans un assez large périmètre.

> **Le bassin de vie de Mondoubleau couvre la quasi-totalité du territoire communautaire** (et plus de **90 % de sa population**), à l'exception du Plessis-Dorin et de Saint-Avit, attachées au bassin de vie de Vibraye, et du Gault-du-Perche située dans celui de Brou.

> En revanche, à l'ouest le bassin de vie de Mondoubleau couvre aussi **plusieurs communes de la Sarthe**.

> En **dehors de Mondoubleau le niveau d'équipements paraît relativement faible** (Souday, Sargé-sur-Braye), voire très faible ou même inexistant ailleurs.



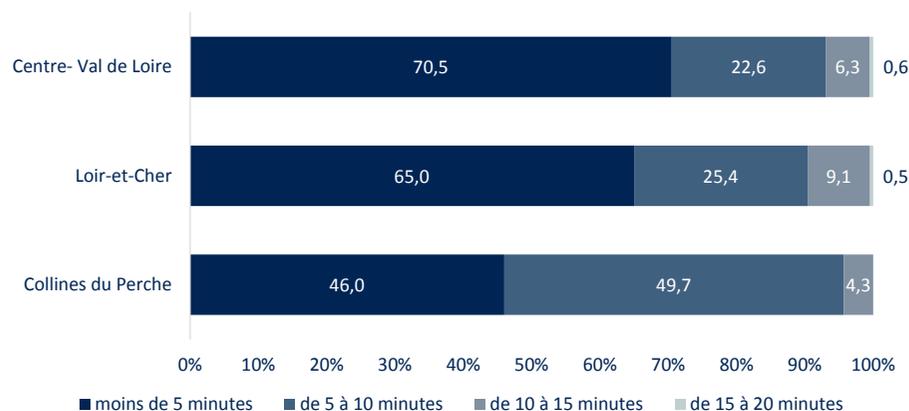
Source : Insee, BPE 2014

MÉTHODOLOGIE

La **base permanente des équipements (BPE)** comporte un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Le champ actuel recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture. La base est alimentée par plusieurs sources administratives, elle est mise à jour annuellement au 1er janvier.

UNE POPULATION PLUTÔT BIEN DESSERVIE

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE TEMPS D'ACCÈS AUX PÔLES DE SERVICES DE PROXIMITÉ (EN %)



D'après sources : ARS, CPAM (fichier Ameli), Conseil départemental, INSEE - RP 2013, BPE 2014, Observatoire

> **Mondoubleau** est à la fois un **pôle de commerce et un pôle de santé de proximité**, en ce sens que la commune dispose à la fois d'un médecin, d'une pharmacie et d'un(e) infirmier(ère).

> Une partie des habitants du nord du périmètre bénéficie aussi de la présence à proximité du pôle de Bazoche-Gouet.

> De fait, **la population est globalement bien desservie** : 95,7 % des habitants ont accès à l'un de ces pôles en moins de 10 mn en voiture (46 % en moins de 5 mn).

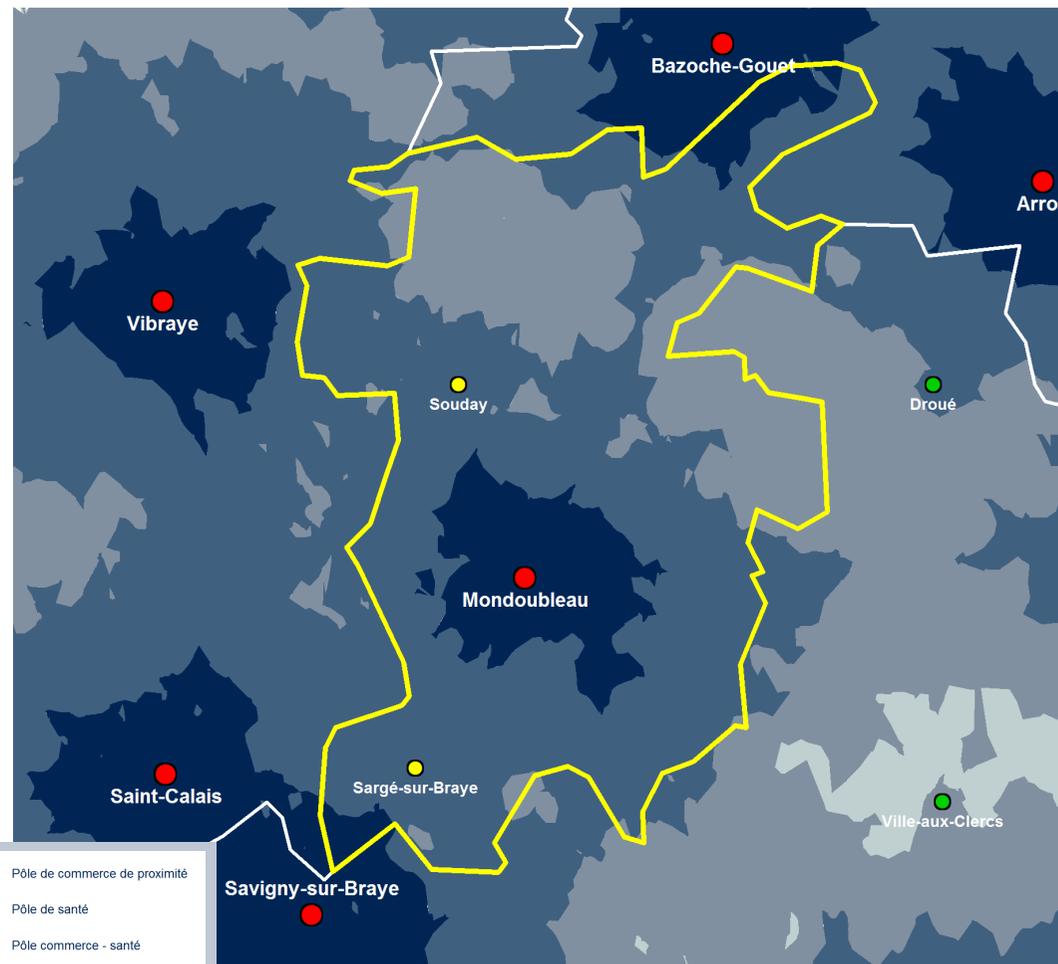
> Inversement, seuls **4,3 % de la population en sont éloignés de plus de 10 mn, soit moins de 300 habitants.**

> Au sein même du territoire et en dehors de Mondoubleau, Souday et Sargé-sur-Braye offrent chacune à la fois les services d'une boulangerie, d'une boucherie et d'une épicerie, permettant aussi de renforcer la qualité de la desserte.

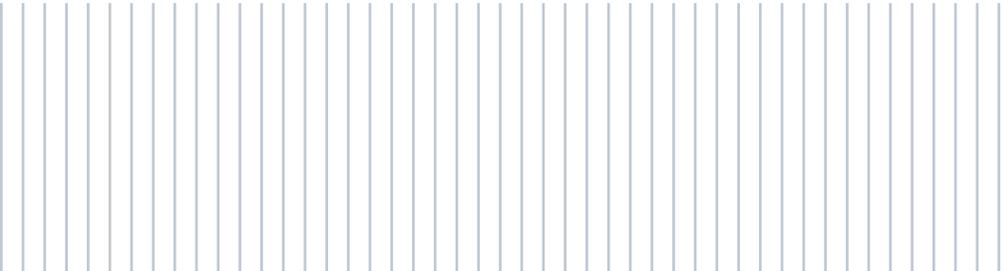
> Par ailleurs, l'offre d'équipements pour **l'accueil de la petite enfance** est considérée comme élevée, avec un nombre de places (multi-accueil, crèches, haltes-garderies, assistantes maternelles...) supérieur au nombre d'enfants de moins de 3 ans (taux de couverture se situant au **4^{ème} rang des communautés de communes du département**).

> En revanche, la situation est inverse s'agissant de **l'accueil des personnes âgées** : 92 places pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus (Loir-et-Cher 128), **avant-dernier rang départemental**.

TEMPS D'ACCÈS AUX PÔLES DE SERVICES DE PROXIMITÉ



D'après sources : ARS, CPAM (fichier Ameli), Conseil départemental, INSEE BPE 2014, Observatoire



DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS

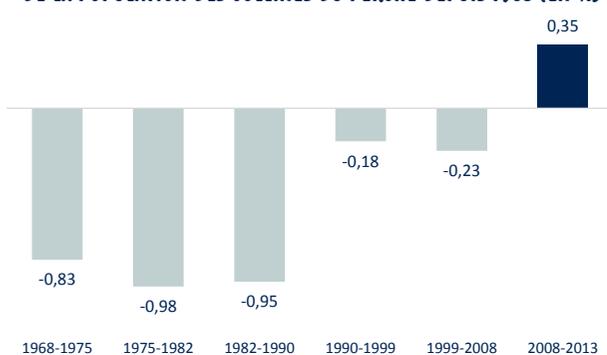
LA FIN D'UN LONG DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE ?

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE DEPUIS 1968



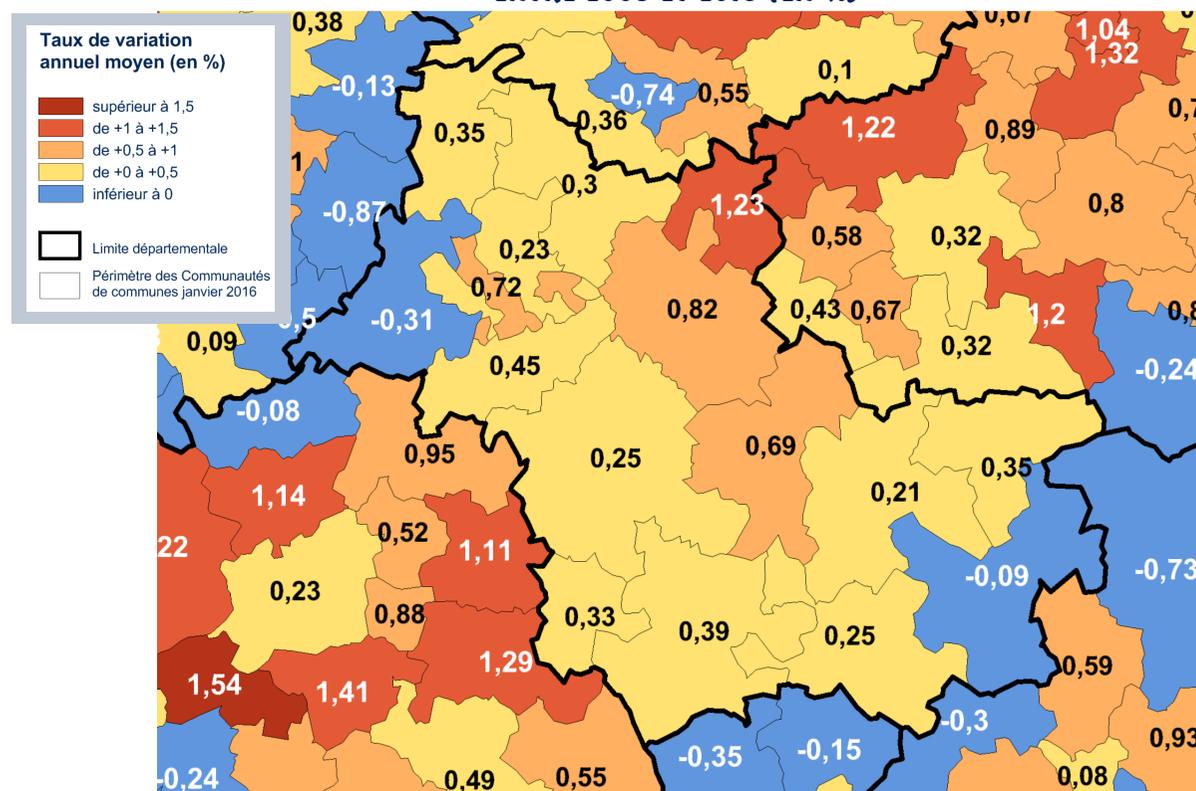
D'après source : INSEE - RP

ÉVOLUTION DU TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION DES COLLINES DU PERCHE DEPUIS 1968 (EN %)



D'après source : INSEE - RP

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

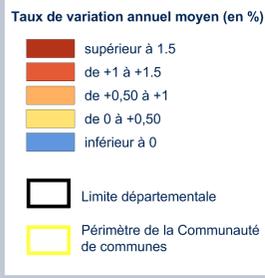
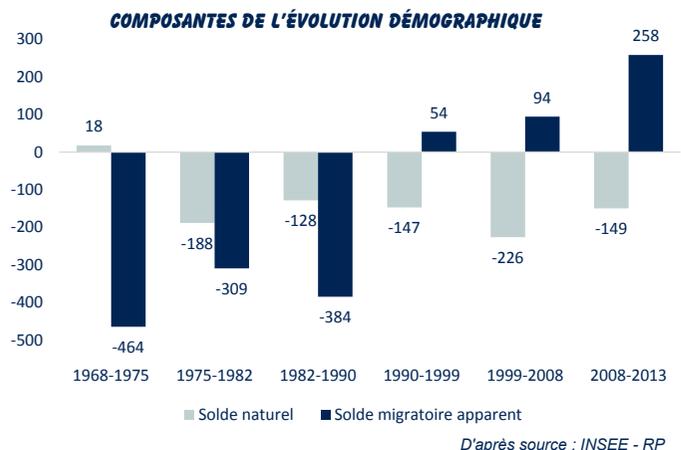


D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

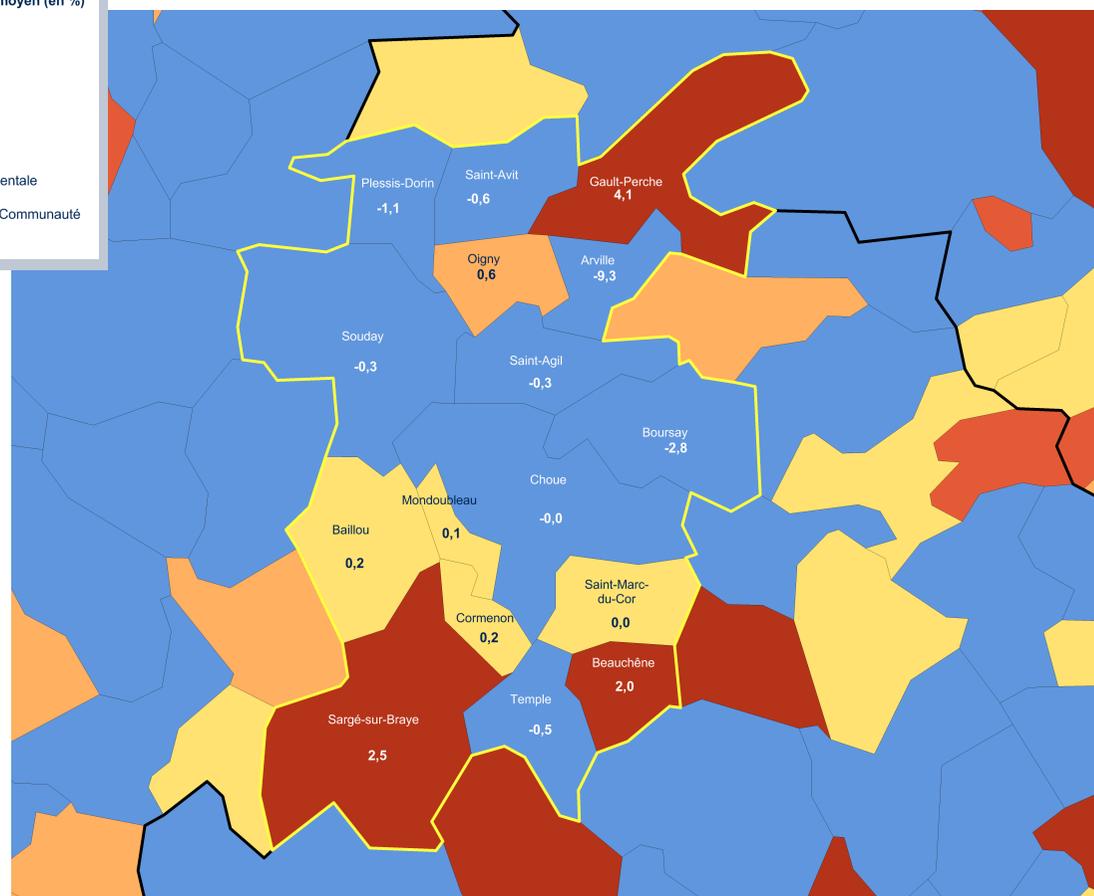
109 habitants gagnés depuis 2008

- > Les Collines du Perche ont connu un important et long déclin démographique. La population a été divisée par deux en un siècle et demi.
- > Au cours des 50 dernières années, le territoire a perdu le quart de ses habitants, résultat le plus fortement négatif enregistré en Loir-et-Cher.
- > Le rythme des pertes est resté important au cours des années 70/90 (près de 1 % par an en moyenne, ce qui est énorme). Il a nettement diminué ensuite : - 0,23 % au début des années 2000 (avant dernier rang des communautés de communes du département).
- > Un changement très net s'est opéré entre 2008 et 2013 : pour la première fois depuis très longtemps le territoire a gagné de nouveau des habitants (109). Cela représente un gain annuel moyen de 0,35 % (similaire au chiffre du Loir-et-Cher), qui doit être aussi souligné car il situe la communauté au 7^{ème} rang départemental.

LE TERRITOIRE REDEVIENT ATTRACTIF



TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

DÉFINITIONS

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

L'arrivée de nouveaux habitants

> Le facteur essentiel de cette nouvelle dynamique démographique tient à l'**attractivité retrouvée du territoire**. Celle-ci reste encore modeste mais elle est attestée depuis les années 90 et s'est confirmée et amplifiée depuis.

> Des ménages viennent s'installer dans le périmètre communautaire, plus nombreux que ceux qui le quittent. Le **solde migratoire** entre 2008 et 2013 s'élève à **258 habitants**, ce qui est important si on rapporte ce chiffre à la population (taux de variation annuel moyen de 0,82 % contre 0,26 % pour le Loir-et-Cher).

> Ce flux de nouveaux arrivants permet enfin de compenser un **solde naturel fortement négatif**. Le nombre de décès l'emporte en effet très largement sur celui des naissances (écart d'environ 150), ce qui trahit une population particulièrement âgée.

> Ce solde naturel négatif est moins important qu'au cours de la période 1999-2008, mais il se situe néanmoins dans la suite des chiffres relevés lors des périodes intercensitaires précédentes. Il n'y a donc **pas d'amélioration avérée sur ce point**.

> On peut toutefois espérer que l'arrivée de nouveaux habitants va contribuer à modifier progressivement la structure par âge de la population, et à terme influer sur cet indicateur.

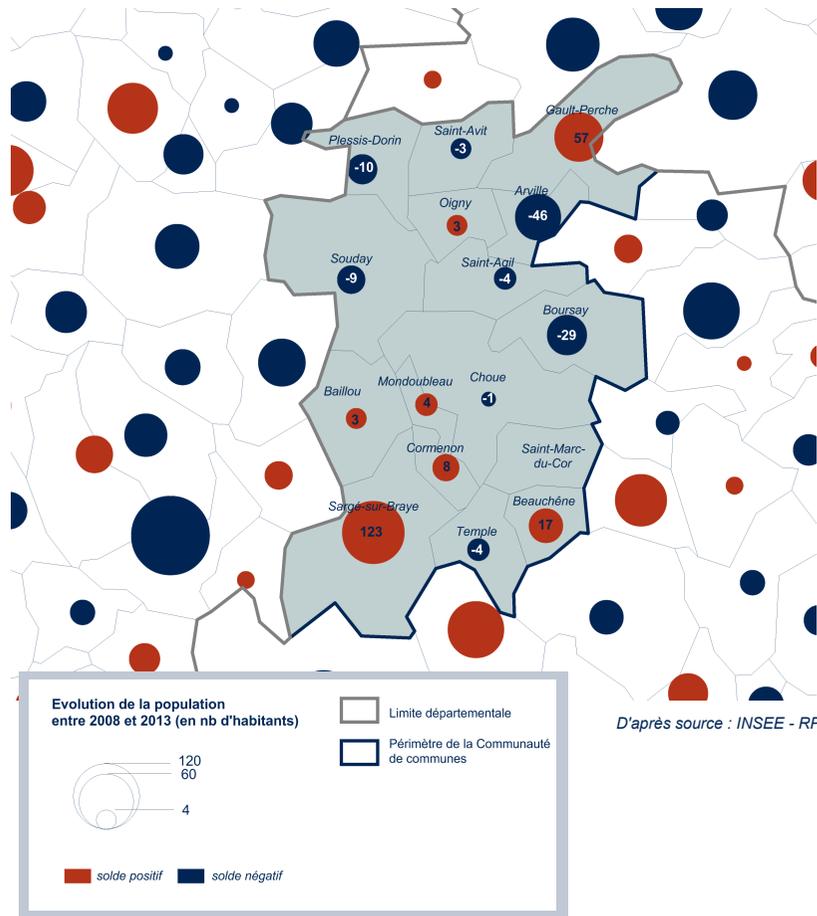
COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SELON LE TERRITOIRE

	Collines du Perche	Loir-et-Cher	Centre - Val de Loire	France métropolitaine
Population en 2013 (en nb d'habitants)	6 333	332 001	2 570 548	63 697 865
Evolution brute entre 2008 et 2013 (en nb d'habitants)	109	5 402	39 689	1 562 999
Taux de variation annuel moyen de 2008 à 2013	0,35	0,33	0,31	0,50
... dû au solde naturel	-0,48	0,07	0,22	0,41
... dû au solde migratoire	0,82	0,26	0,09	0,09

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DU TERRITOIRE

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2008 ET 2013 (EN NOMBRE D'HABITANTS)



	Nombre d'habitants			Évolution en nb.		Évolution en %		Taux de variation annuel moyen (%)	
	1999	2008	2013	1999-2008	2008-2013	1999-2008	2008-2013	1999-2008	2008-2013
Arville	108	119	73	11	-46	10,2	-38,7	1,08	-9,31
Baillou	229	248	251	19	3	8,3	1,2	0,89	0,24
Beauchêne	142	163	180	21	17	14,8	10,4	1,54	2,00
Boursay	203	218	189	15	-29	7,4	-13,3	0,80	-2,81
Choue	544	530	529	-14	-1	-2,6	-0,2	-0,29	-0,04
Cormenon	692	690	698	-2	8	-0,3	1,2	-0,03	0,23
Gault-Perche	303	259	316	-44	57	-14,5	22,0	-1,73	4,06
Mondoubleau	1607	1496	1500	-111	4	-6,9	0,3	-0,79	0,05
Oigny	80	93	96	13	3	16,3	3,2	1,69	0,64
Plessis-Dorin	202	187	177	-15	-10	-7,4	-5,3	-0,85	-1,09
Saint-Agil	258	275	271	17	-4	6,6	-1,5	0,71	-0,29
Saint-Avit	121	110	107	-11	-3	-9,1	-2,7	-1,05	-0,55
Saint-Marc-du-Cor	171	185	185	14	0	8,2	0,0	0,88	0,00
Sargé-sur-Braye	975	935	1058	-40	123	-4,1	13,2	-0,46	2,50
Souday	542	537	528	-5	-9	-0,9	-1,7	-0,10	-0,34
Temple	179	179	175	0	-4	0,0	-2,2	0,00	-0,45
Collines du Perche	6356	6224	6333	-132	109	-2,1	1,8	-0,23	0,35
Loir-et-Cher	314 933	326 599	332 001	11 666	5 402	3,7	1,7	0,40	0,33
Centre - Val de Loire	2 439 962	2 531 588	2 570 548	91 138	39 689	3,7	1,6	0,41	0,31
France métropolitaine						6,2	2,4	0,68	0,50

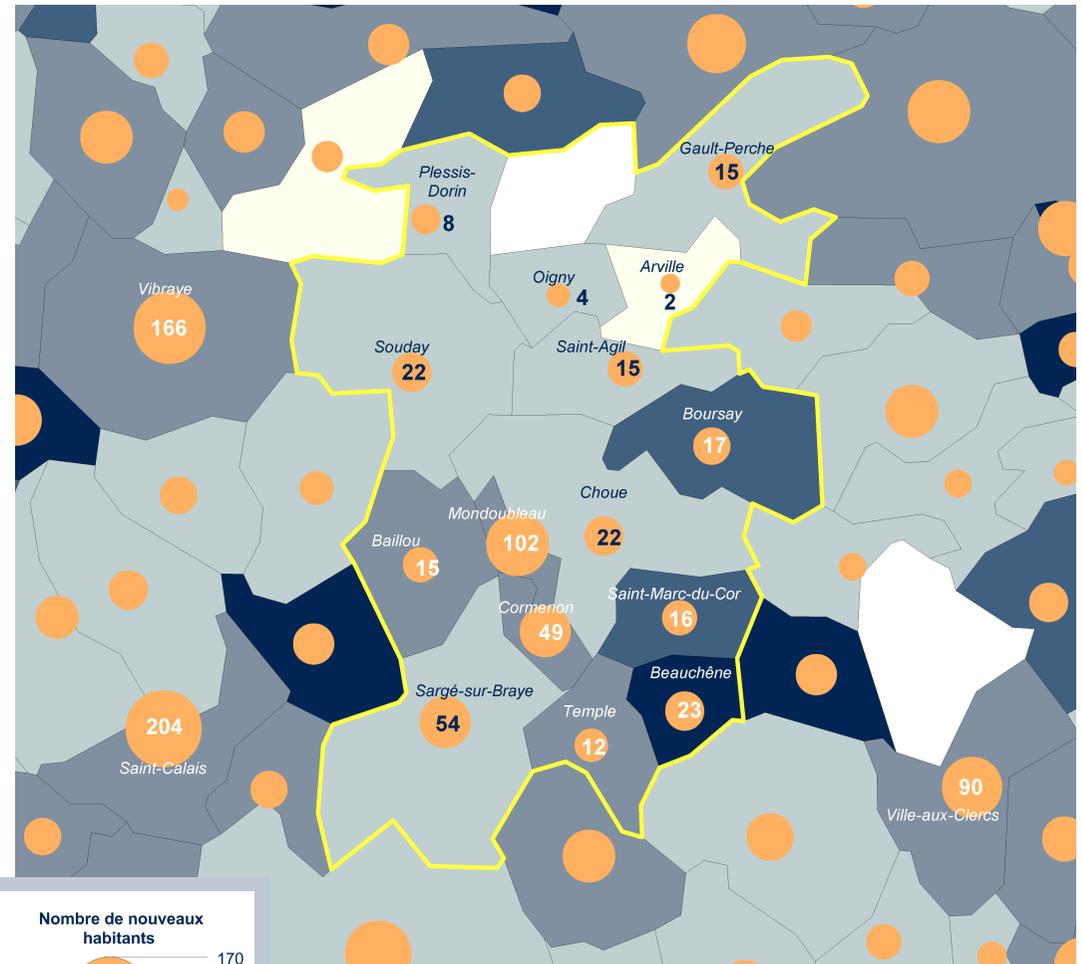
D'après source : INSEE - RP

> Tout le territoire ne bénéficie cependant pas de cette évolution qui est surtout concentrée dans la moitié sud où se situent 5 des 7 communes qui enregistrent un gain de population. Elle est portée principalement par Sargé-sur-Braye qui affiche la plus forte progression du secteur (+ 123 habitants).

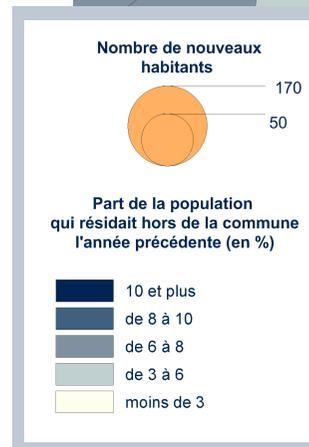
> La partie nord de la Communauté reste globalement dans une spirale négative, bien que l'on note une progression significative de la population du Gault-Perche. Les pertes sont importantes à Arville et Boursay.

> On remarque que la plupart des communes qui jouxtent le territoire communautaire connaissent aussi des évolutions négatives, parfois importantes, à l'exception de quelques-unes proches de Vendôme.

POPULATION ARRIVÉE AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE



D'après source : INSEE - RP 2013



> Les mouvements résidentiels se révèlent plus importants qu'on ne l'imagine généralement.

> Observés **sur une seule année**, en l'occurrence 2012/2013 pour les données les plus récentes, ils peuvent être localement considérables. **Une centaine de personnes venues s'installer à Mondoubleau, une cinquantaine à Cormenon ou Sargé-sur-Braye...**

> Globalement, un solde résidentiel net de 73 personnes cette année-là (326 entrants contre 253 sortants). Cela signifie que **5 % des habitants des Collines du Perche sont arrivés dans le territoire en 2012.**

> Bien sûr ces mouvements ne sont pas constants dans le temps et peuvent être aussi largement influencés par l'offre que constitue un lotissement par exemple.

> Ils contribuent à modifier le profil socio-démographique de la population : gains de ménages actifs (occupés ou au chômage) avec enfants (solde net positif d'une quarantaine d'enfants de moins de 15 ans), ayant des niveaux de formation plutôt faibles

> A l'échelle de la communauté de communes, au cours de cette même année, **8 % des habitants avaient changé de logement dont 6 % en provenance d'une autre commune.**

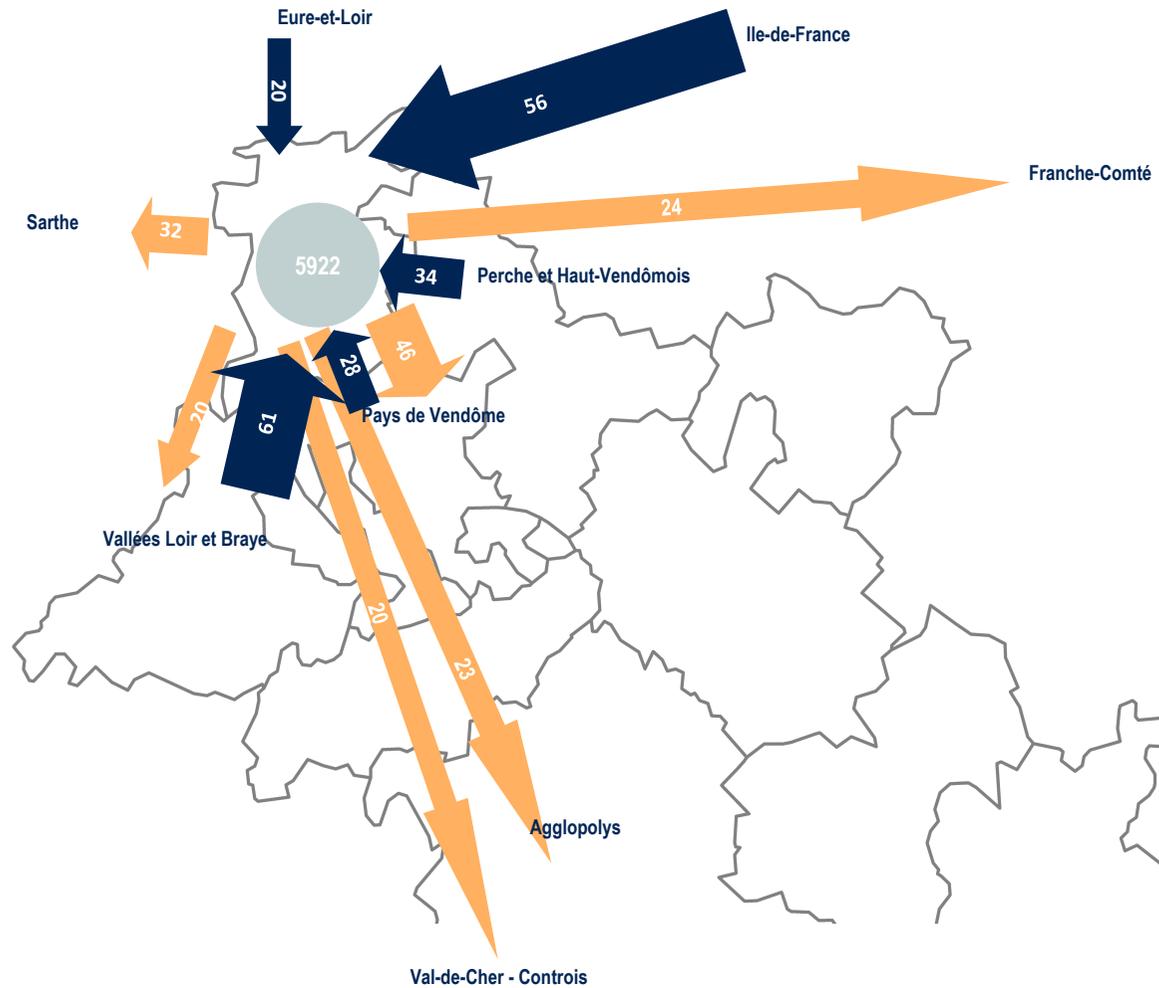
MIGRATIONS RESIDENTIELLES

Les migrations résidentielles entre les Collines du Perche et les autres territoires au cours de la dernière année

Entrées : 326

Sorties : 253

Solde : + 73

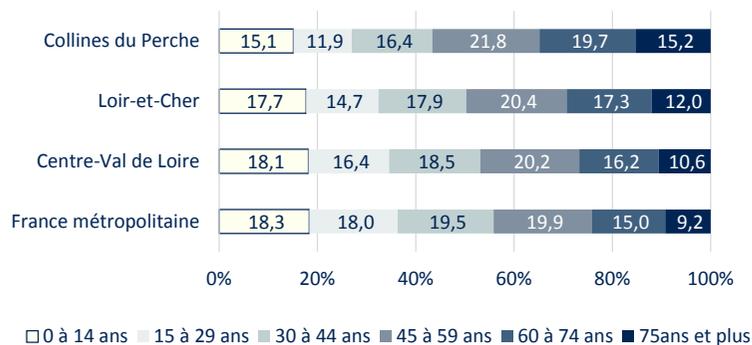


● Population de 1 an et plus restée sur le territoire

D'après source : INSEE – RP 2013 (flux >20)

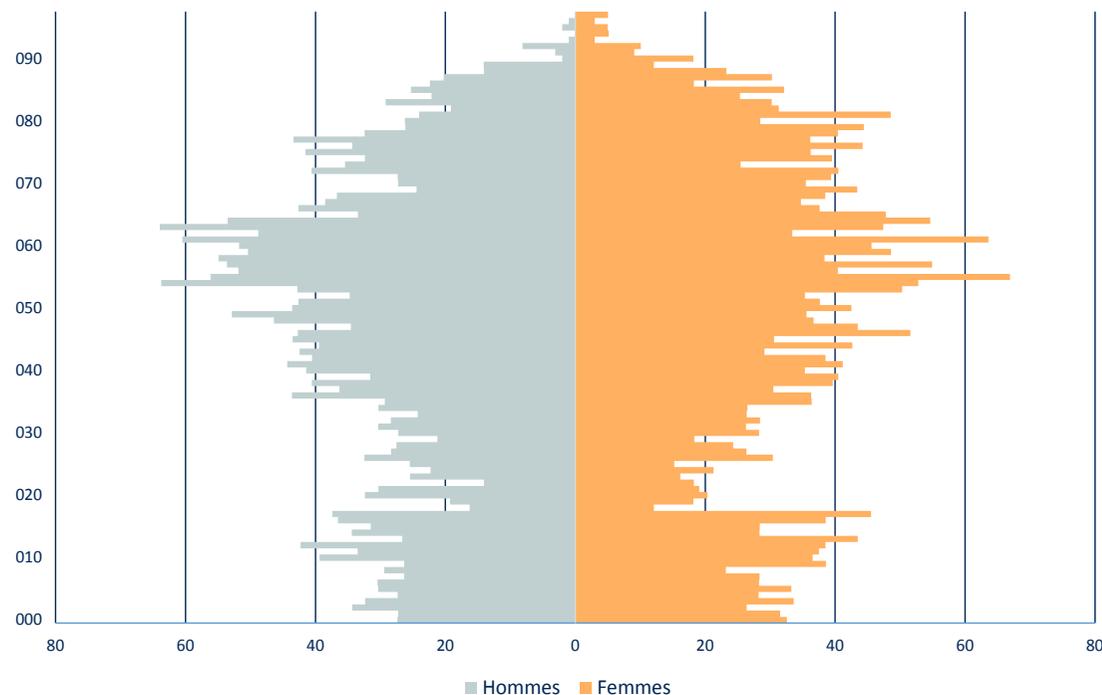
LE TERRITOIRE PEINE À RETENIR SES JEUNES

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDE TRANCHE D'ÂGE SELON LE TERRITOIRE EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

PYRAMIDE DES ÂGES DES COLLINES DU PERCHE



D'après source : INSEE - RP 2013

Une population au vieillissement prononcé

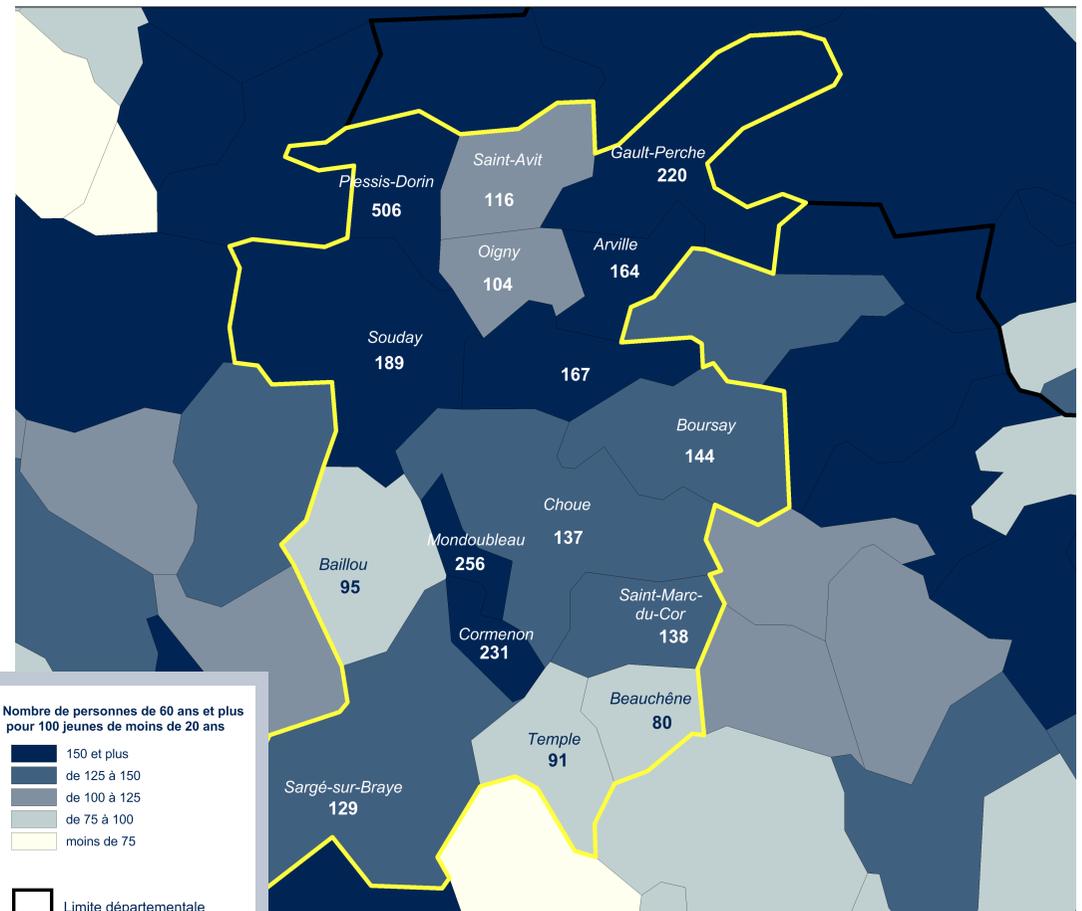
> La population des Collines du Perche est globalement âgée : **1 habitant sur 3 a plus de 60 ans** (moins d'un sur 4 au niveau national). La part des plus de 75 ans est l'une des plus fortes du département (15 % ; au 3^{ème} rang des communautés de communes).

> Le pendant de ce constat se trouve dans la **faible proportion des jeunes**, et plus particulièrement **ceux ayant de 15 à 29 ans** : 12 % de la population, soit 1/3 de moins que pour l'ensemble de la France.

> Le rapprochement de ces deux observations conduit à un indice de vieillesse particulièrement élevé : **178 personnes de 60 ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**. Ce ratio est encore plus évocateur de la situation locale lorsqu'on le rapproche du ratio du département, déjà considéré comme élevé (127), et plus encore de celui de la région ou de la France (99).

> Un regard porté à la pyramide des âges suffit à se rendre compte du vieillissement à l'œuvre et du faible renouvellement des générations. Les rangs des **jeunes** à l'âge des études mais aussi du premier emploi sont particulièrement clairsemés. **Le territoire peine visiblement à les retenir**, et le creux correspondant de la pyramide se résorbe tardivement, au-delà de 45 ans.

INDICE DE VIEILLESSE DES COMMUNES EN 2013

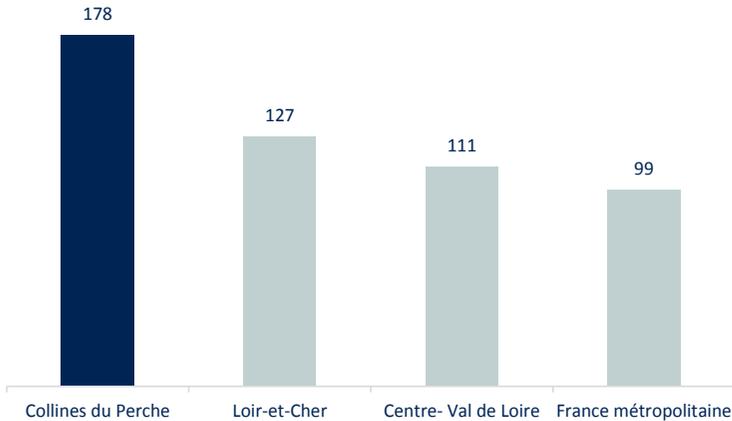


D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 60 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes ; plus il est élevé, plus le vieillissement est important.

INDICE DE VIEILLESSE PAR TERRITOIRE EN 2013



D'après source : INSEE - RP 2013

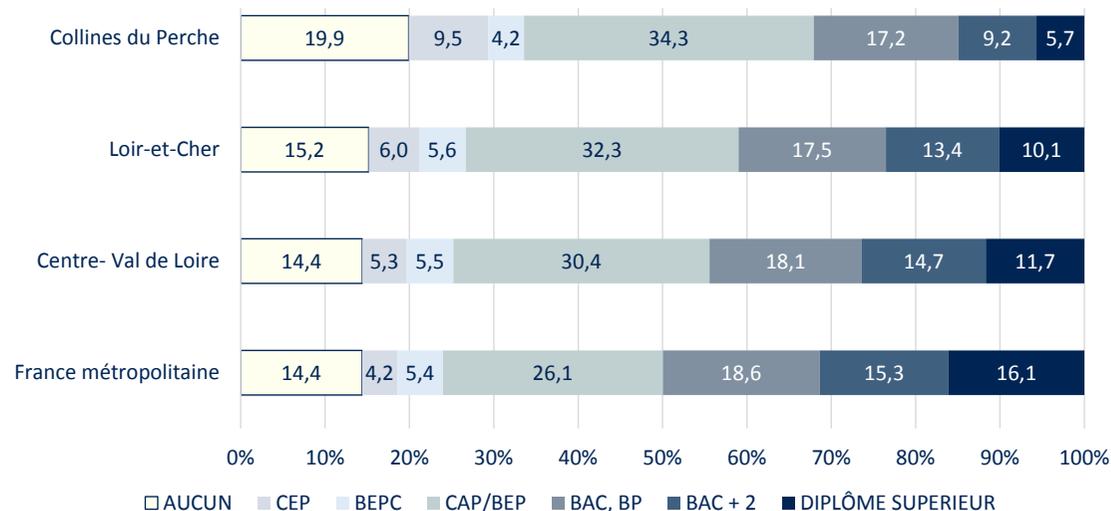
Des situations locales très contrastées

> Le vieillissement de la population n'est pas homogène au sein du périmètre communautaire. Il est particulièrement marqué dans 6 communes parmi lesquelles se trouvent **Mondoubleau et Cormenon (indices de vieillissement respectivement de 256 et 231)**. On soulignera aussi l'indice très élevé du Plessis-Dorin (supérieur à 500), qui en fait l'une des communes les plus âgées de la région Centre -Val de Loire.

> A l'inverse plusieurs communes, souvent de très petite taille, ont une **proportion plus forte de jeunes**, à l'exemple de **Saint-Avit** qui figure parmi les 25 communes du Loir-et-Cher ayant le ratio le plus élevé. Mais les effectifs concernés sont souvent très réduits.

UN NIVEAU DE FORMATION PARTICULIÈREMENT BAS

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2012

Beaucoup de titulaires d'un CAP ou BEP

> La population locale ne bénéficie pas d'un niveau de formation élevé. Parmi les 20-64 ans, qui constituent l'essentiel des actifs, les personnes ayant un **niveau supérieur au bac** sont assez **peu nombreuses** (15 % contre plus du double au niveau national et plus de 23 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher), tandis que **ceux ayant un faible niveau de formation** voire aucun diplôme sont **relativement nombreux** (10 points d'écart avec la France, 8 avec le Loir-et-Cher).

> En revanche, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont nettement plus présents (plus d'un tiers contre plus d'un quart pour l'ensemble du pays).

Un profil socioprofessionnel très marqué

> Le profil socioprofessionnel de la population diffère nettement de celui du Loir-et-Cher.

> Il se distingue par une **présence nettement plus marquée des agriculteurs exploitants et des ouvriers** (respectivement 1^{er} et 2^{ème} rang des communautés du département). A l'inverse, la population compte **moins d'employés, de professions dites intermédiaires et de cadres** (proportions parmi les plus faibles du département).

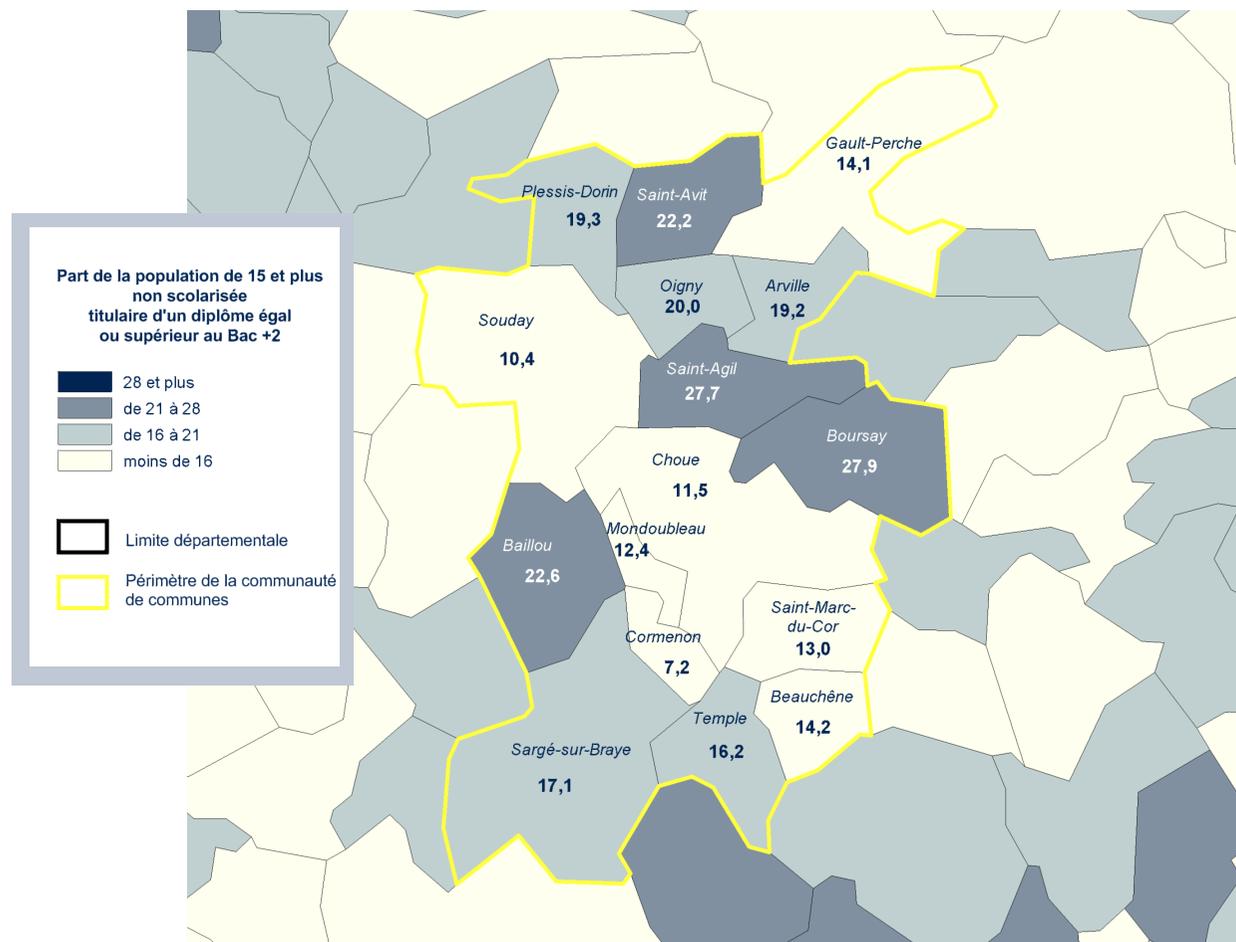
> Cela traduit très bien l'orientation de **l'économie locale, attachée aux activités de production**.

RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS OU PLUS DES COLLINES DU PERCHE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2013

	2013	%	Loir-et-Cher 2013 %	Evolution 2008-2013 %
Ensemble	5401	100	100	2,6
Agriculteurs exploitants	270	5,0	1,1	-21,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	176	3,3	3,5	-27,5
Cadres et profession intellectuelles supérieures	182	3,4	5,5	-7,0
Professions intermédiaires	438	8,1	12,4	18,0
Employés	769	14,2	16,1	22,8
Ouvriers	982	18,2	15,8	-0,3
Retraités	2127	39,4	33,7	6,5
Autres personnes sans activité professionnelles	457	8,5	11,8	-9,0

D'après source : INSEE - RP 2013

**PART DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS NON SCOLARISÉE
TITULAIRE D'UN DIPLÔME AU MOINS ÉQUIVALENT À BAC +2 EN 2012 (EN %)**



D'après source : INSEE - RP 2012

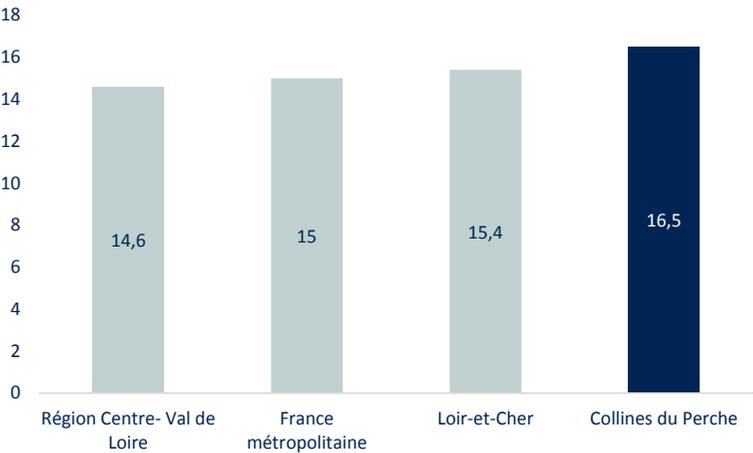
UN TAUX D'ACTIVITÉ ASSEZ ÉLEVÉ...

NOMBRE D'ACTIFS DE 15 À 64 ANS ET TAUX D'ACTIVITÉ PAR ÂGE EN 2013 (EN %)

	Nombre d'actifs de 15 à 64 ans	Ensemble 15-64 ans	Taux d'activité (en %)			
			15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	Femmes
Collines du Perche	2 749	74,5	54,3	93,4	45,0	72,4
Loir-et-Cher	148 736	74,4	48,8	92,3	45,9	71,7
Région Centre-Val de Loire	1 179 614	74,1	46,4	92,0	47,0	71,2
France métropolitaine		73,3	43,0	90,7	48,5	70,0

D'après source : INSEE - RP 2013

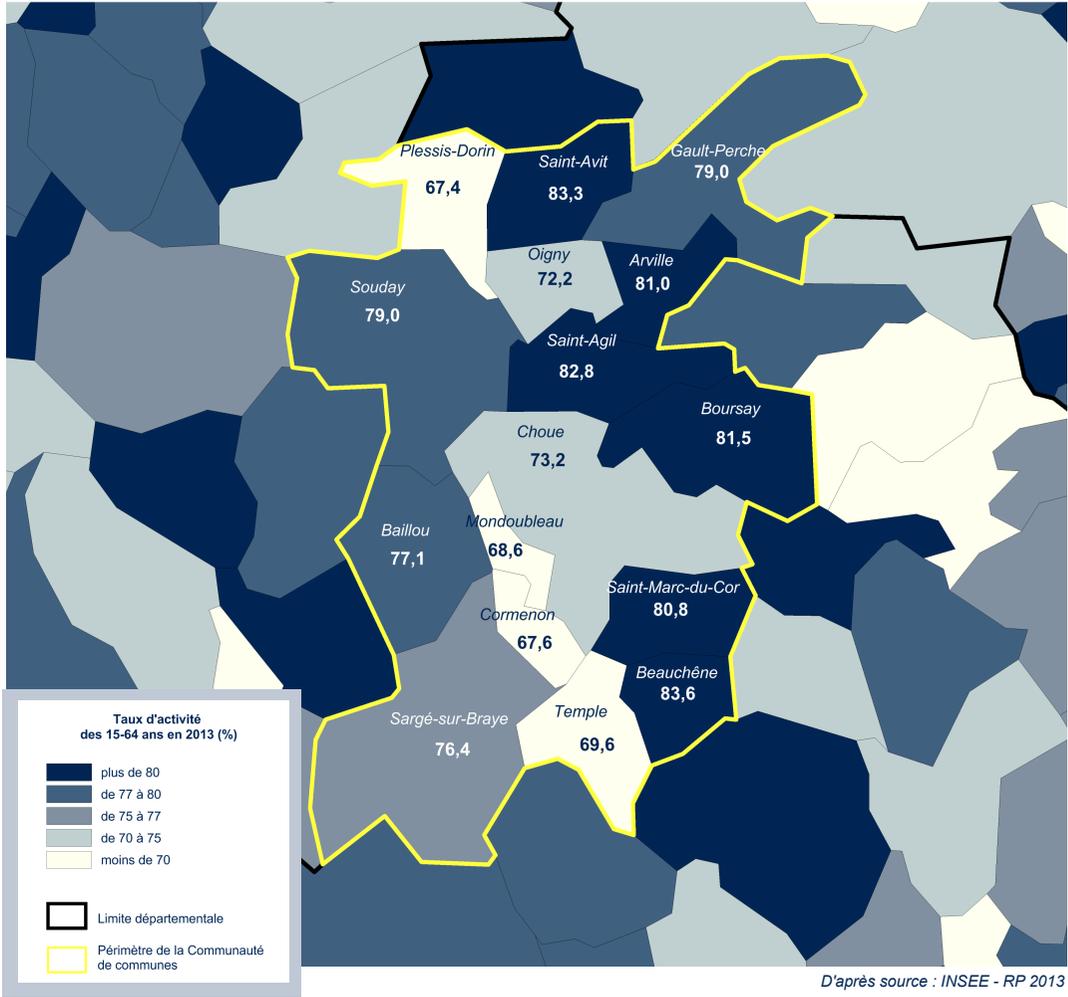
PART DES SALARIÉS EN CONTRAT PRÉCAIRE* EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

* statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée : intérim, contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

... Mais une certaine précarité de l'emploi

- > 2 750 actifs âgés de 15 à 64 ans en 2013 (occupés ou au chômage).
- > Le **taux d'activité local est relativement élevé** (74,5 %), assez proche de celui du Loir-et-Cher qui lui-même est plutôt bien classé (23^{ème} rang des départements de métropole pour l'importance de ce taux). Il est **particulièrement important pour les jeunes** (près de 54 % pour les moins de 25 ans contre moins de 43 % au niveau national) ; il est revanche **moindre pour les seniors : 45 % pour les plus de 55 ans** (48 % pour la France).
- > Ce taux paraît aussi plus faible dans certaines communes, telles Mondoubleau ou Cormenon.
- > Parallèlement, plusieurs indicateurs apportent des éclairages complémentaires sur la situation économique locale et ses difficultés. **Les salariés en contrat précaire paraissent relativement plus nombreux, de même que ceux disposant d'un contrat à temps partiel (1^{er} rang des communautés du département pour ces 2 ratios).**

UN NIVEAU DE CHÔMAGE RELATIVEMENT CONTENU

Chômage, surtout les jeunes et les seniors

> **455 demandeurs d'emploi** de catégories A, B et C inscrits à Pôle Emploi au 31 décembre 2015 sur le territoire des Collines du Perche.

> **17 demandeurs d'emplois pour 100 actifs** âgés de 15 à 64 ans.

> **Un ratio qui se situe dans la moyenne** du Loir-et-Cher (18).

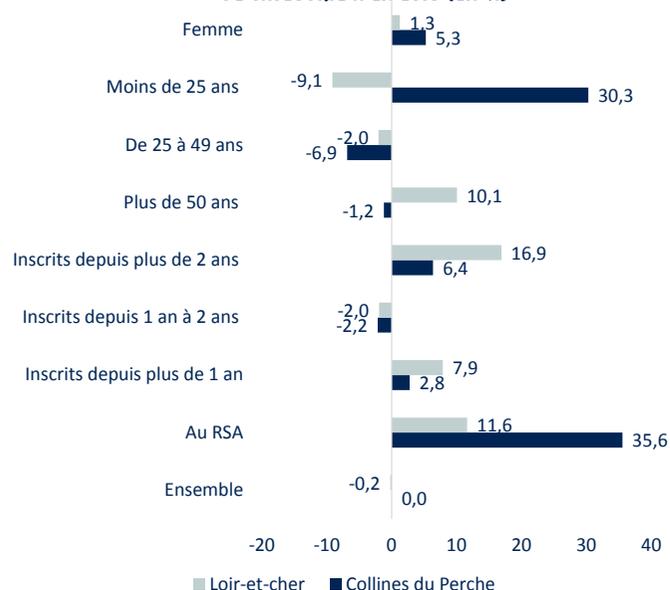
> Globalement le nombre de demandeurs d'emploi de **catégorie A est resté stable en 2015** ; il diminue de 0,2 % pour sur l'ensemble du Loir-et-Cher.

> Mais cette stabilité cache des distorsions importantes : le **chômage des jeunes** et celui des **bénéficiaires du RSA** ont considérablement progressé.

> On remarque aussi localement que les seniors sont davantage touchés (1 demandeur sur 3 a plus de 50 ans ; 1 sur 4 ailleurs).

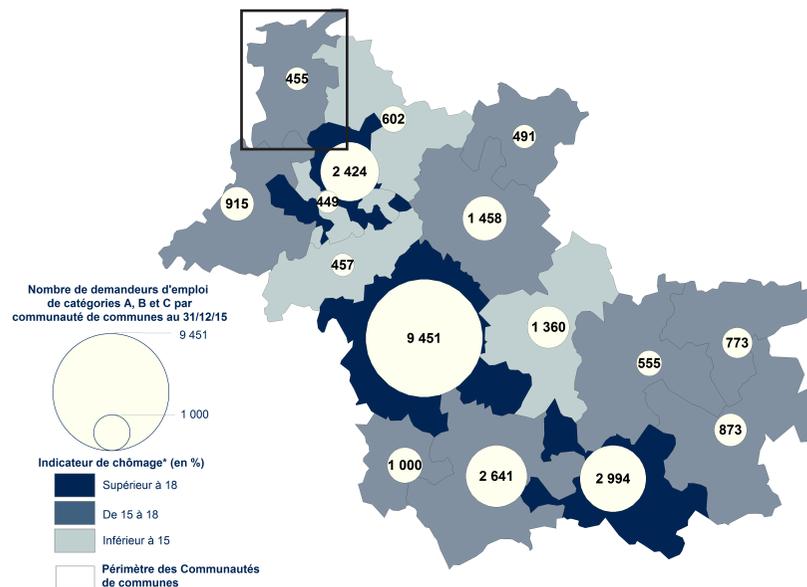
> Le **chômage dure aussi plus longtemps** (45 % des demandeurs inscrits depuis plus d'un an, 5 points de plus qu'au niveau national).

ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A EN 2015 (EN %)



D'après sources : Pôle emploi au 31/12

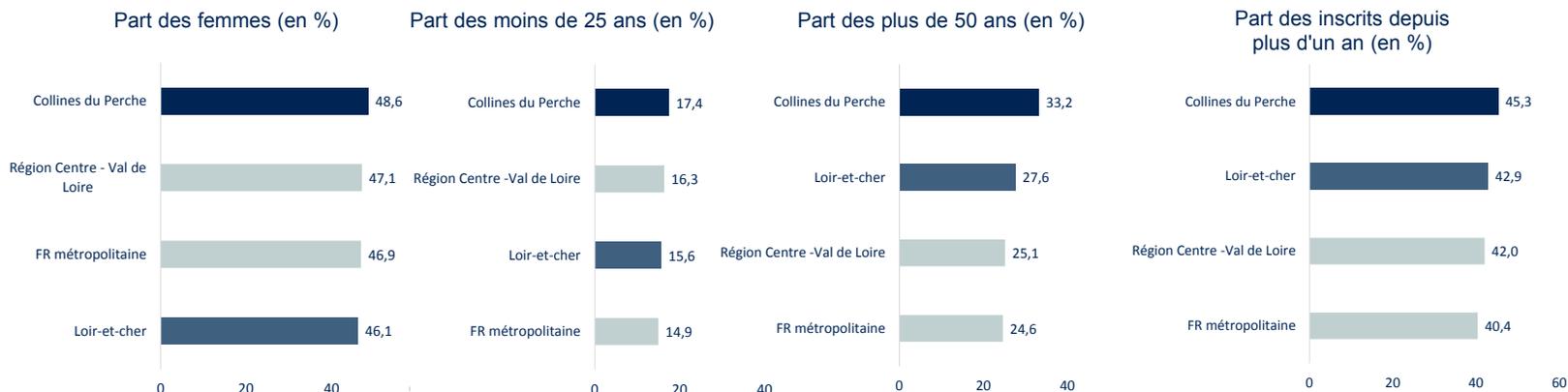
NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS AU 31/12/15 ET INDICATEUR DE CHÔMAGE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



D'après sources : Pôle emploi (2015) et INSEE - RP 2013

* Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/2015 / population active de 15 à 64 ans en 2013

PROPORTION DE CERTAINES POPULATIONS DANS LE TOTAL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A AU 31 DÉCEMBRE 2015 SELON LE TERRITOIRE

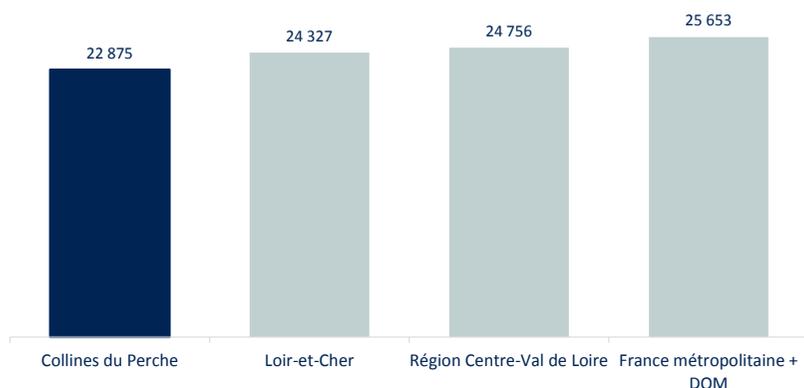


D'après sources : Pôle emploi au 31/12

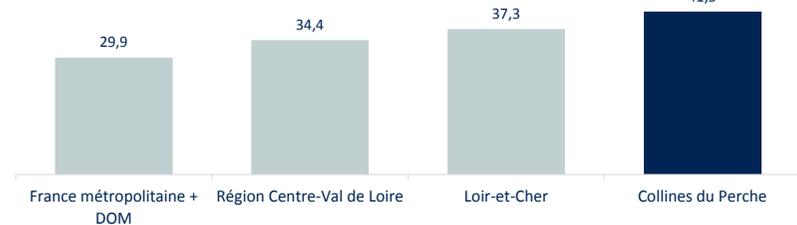
UNE POPULATION ASSEZ PEU AISÉE

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN 2013 (EN MILLIERS D'EUROS)

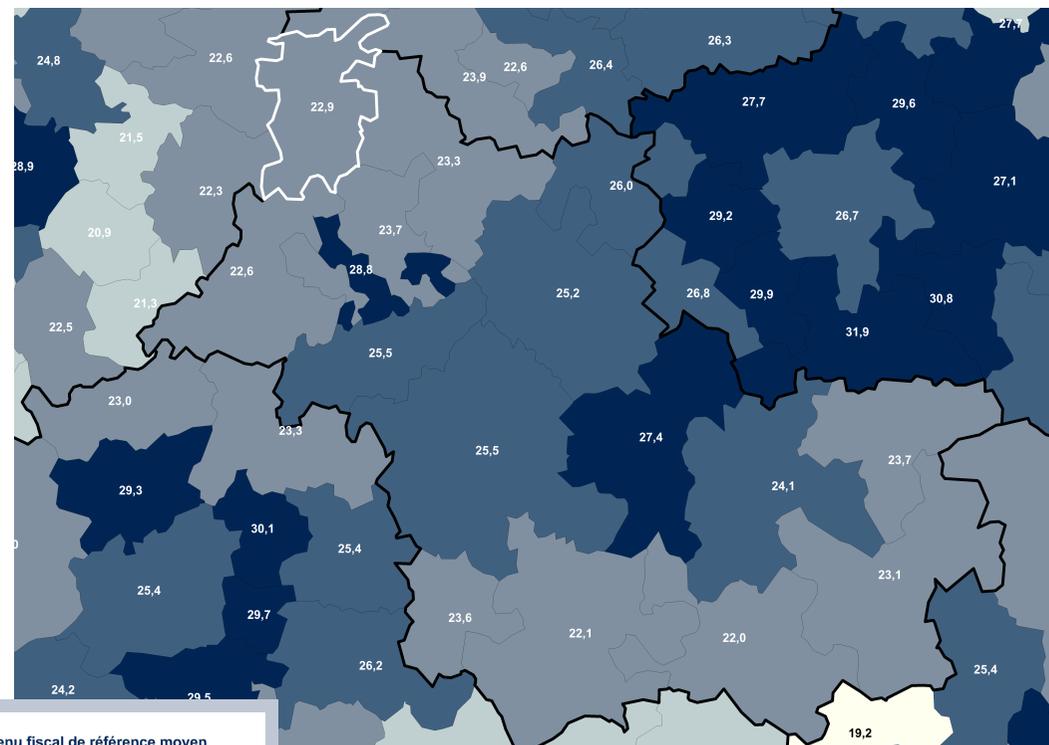
REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN 2013 (EN EUROS)



PART DES PENSIONS ET RETRAITES DANS LE TOTAL DES REVENUS EN 2013 (EN %)



D'après source : Ministère des finances
Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2013 à la date du 31 décembre 2014

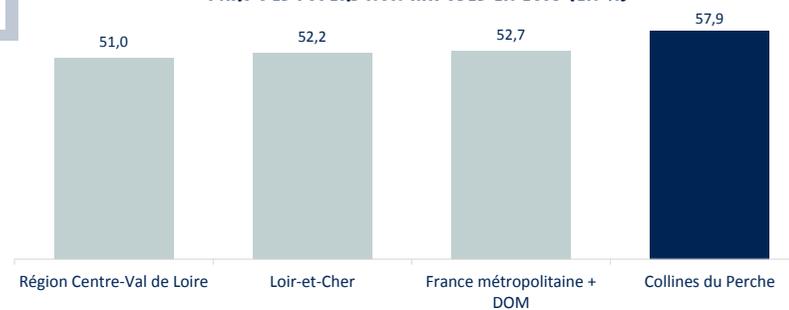


D'après source : Ministère des finances
Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2013 à la date du 31 décembre 2014

3 foyers sur 5 non imposés

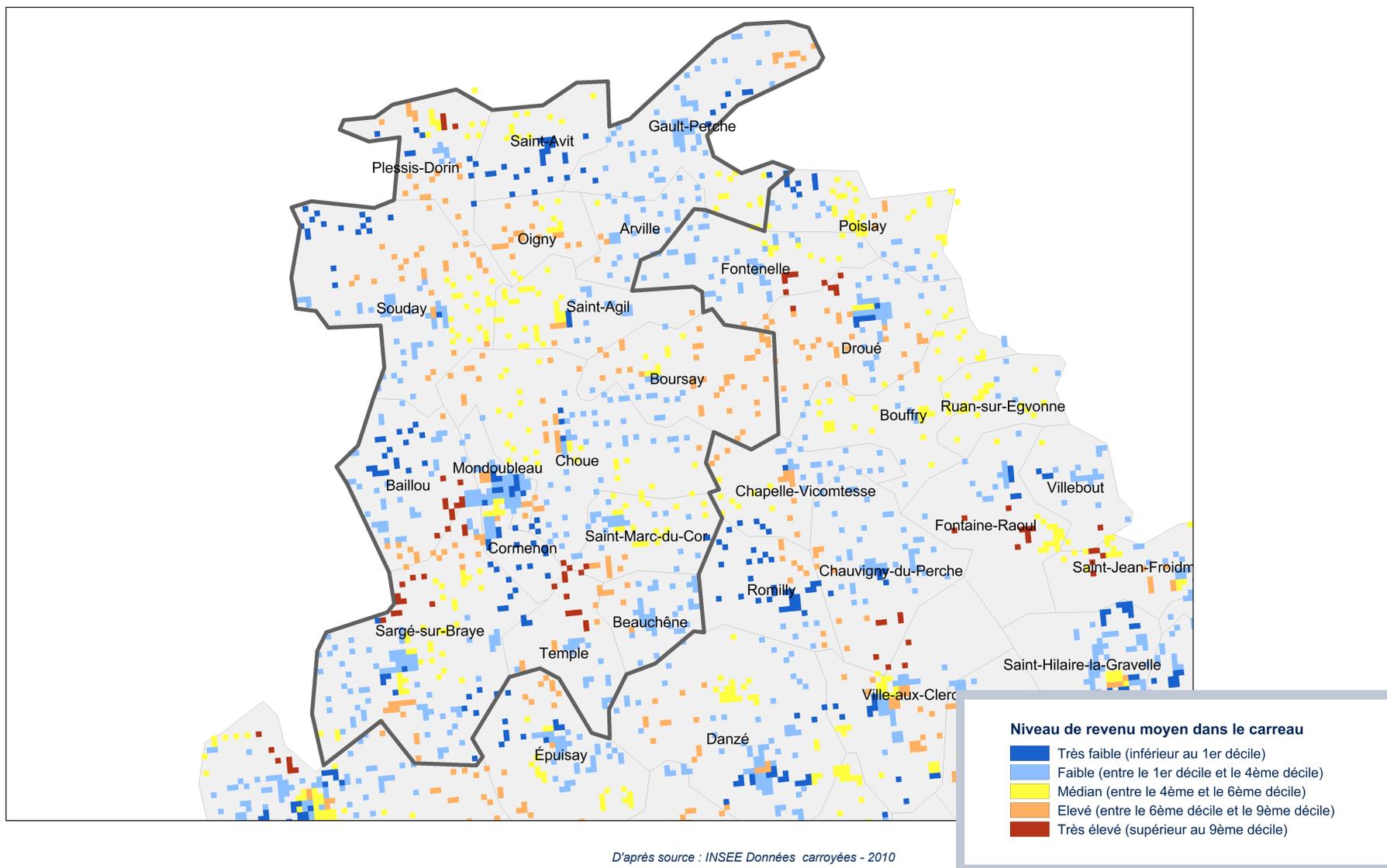
- > La population des Collines du Perche est peu aisée. **Son revenu fiscal moyen est l'un des plus faibles du département** (13^{ème} rang des communautés de communes). Les **pensions et retraites** constituent une part importante de ces ressources (**41 %** contre 30 % en France).
- > La part des **foyers non imposés** est particulièrement élevée (**58 %**).
- > Ces **caractéristiques** sont **partagées par la plupart des territoires situés jouxtant la communauté** qui connaissent des situations économiques et sociales relativement similaires.
- > Au sein même de la communauté, les **niveaux de revenus** sont **assez peu contrastés** : ils sont toutefois plus élevés dans certaines zones (entre Choue, Souday et Oigny et aussi en périphérie sud de Mondoubleau-Cormenon, ces deux communes concentrant également une population à faibles ressources).

PART DES FOYERS NON IMPOSÉS EN 2013 (EN %)



D'après source : Ministère des finances
Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2013 à la date du 31 décembre 2014

REVENUS FISCAUX LOCALISÉS DES MÉNAGES EN 2010



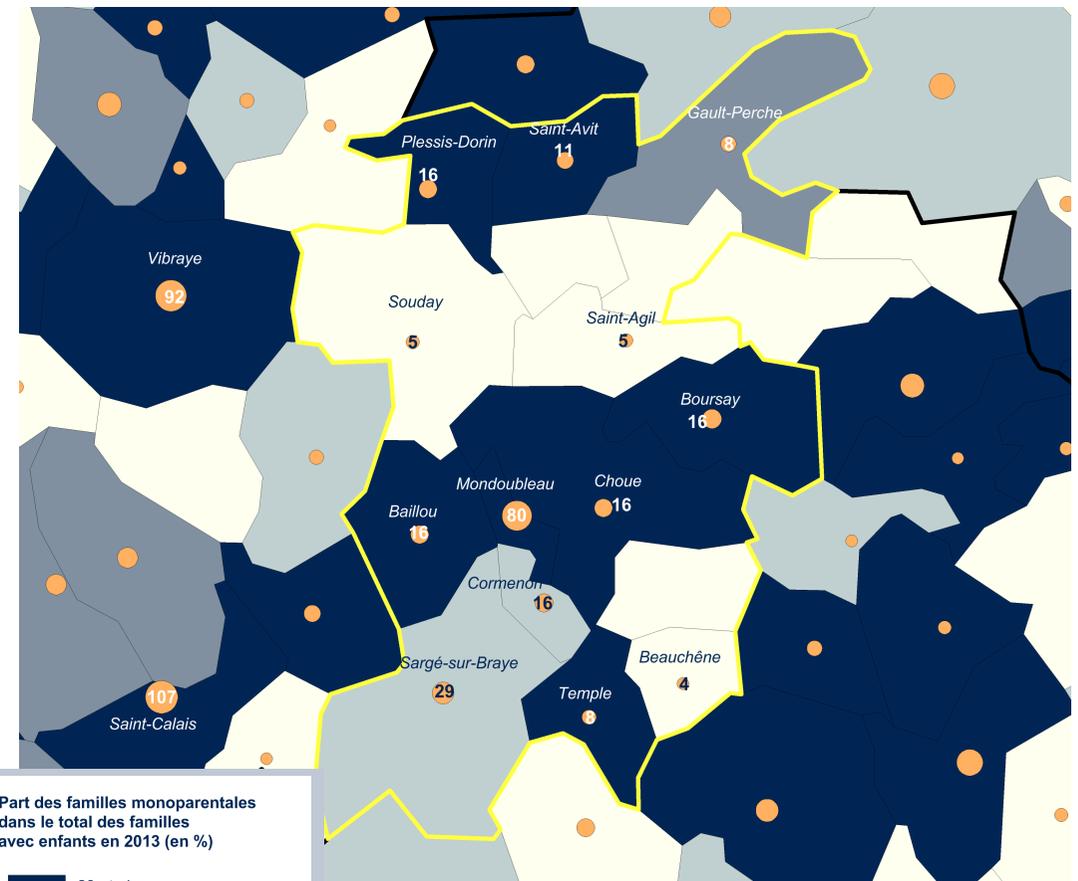
DES DIFFICULTÉS SOCIALES ASSEZ MARQUÉES

**PART DES FAMILLES MONOPARENTALES
DANS LE TOTAL DES FAMILLES AVEC ENFANTS EN 2013 (EN %)**



D'après source : INSEE - RP 2013

**PART DES FAMILLES MONOPARENTALES
DANS LE TOTAL DES FAMILLES AVEC ENFANTS EN 2013 (EN %)**



D'après source : INSEE - RP 2013

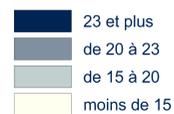
Une proportion importante de familles monoparentales

> Le territoire présente un **cumul important d'indicateurs sociaux défavorables**.

> Ceux-ci se retrouvent dans l'ensemble du périmètre communautaire avec toutefois une forte concentration à **Mondoubleau et Cormenon**, qui abritent aussi des populations à faibles revenus.

> Dans l'ensemble, les Collines du Perche comptent **une forte proportion de familles monoparentales** (celles-ci sont plus fréquemment que d'autres sujettes à une certaine fragilité économique) : près de 27 % contre 22 % au niveau départemental. Elles sont nombreuses à Mondoubleau (80 familles).

Part des familles monoparentales dans le total des familles avec enfants en 2013 (en %)



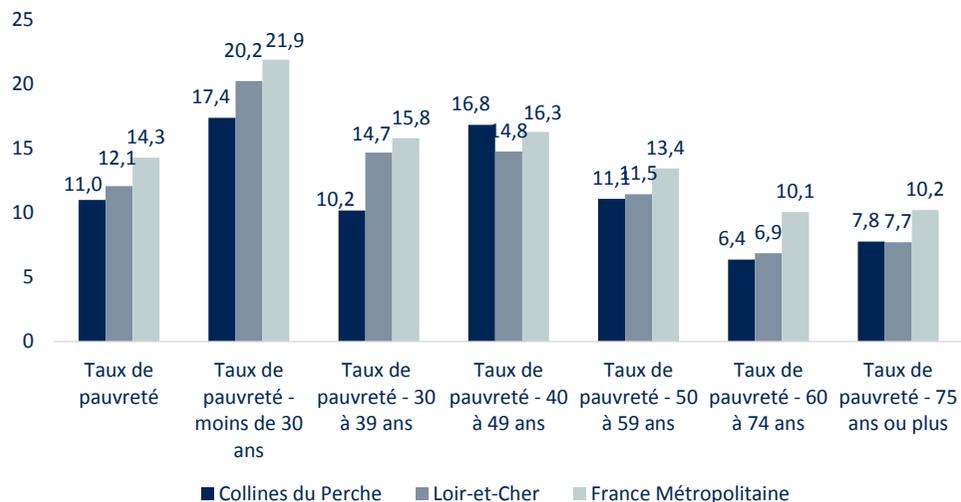
Nombre de familles monoparentales



▭ Limite départementale

▭ Périmètre de la Communauté de communes

TAUX DE PAUVRETÉ DES MÉNAGES SELON LES CLASSES D'ÂGE PAR TERRITOIRE EN 2012 (EN %)



D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

Un taux de pauvreté moindre

- > Le faible niveau des revenus de la population locale pouvait laisser penser que le taux de pauvreté était plus important qu'ailleurs. Il n'en est rien.
- > Les **situations de pauvreté**, si elles ne sont pas rares, sont cependant un peu **moins fréquentes qu'ailleurs**. Et cela quelles que soient les catégories de population, à l'exception des quadragénaires (taux supérieur à celui du Loir-et-Cher et du pays). Dans l'ensemble elles touchent **11 % des ménages** des Collines du Perche, soit de 1 à 3 points de moins que le département ou la France.
- > Les **locataires** apparaissent globalement **plus exposés** que les propriétaires. La proportion de ménages locataires en situation de pauvreté est cependant inférieure à celle du Loir-et-Cher (- 4 points).

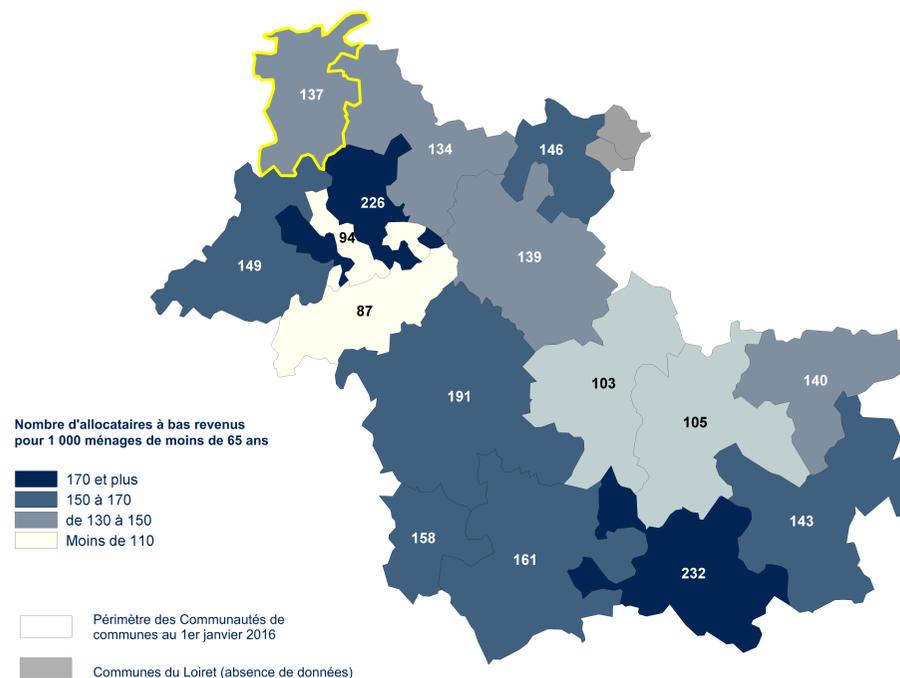
DÉFINITION

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

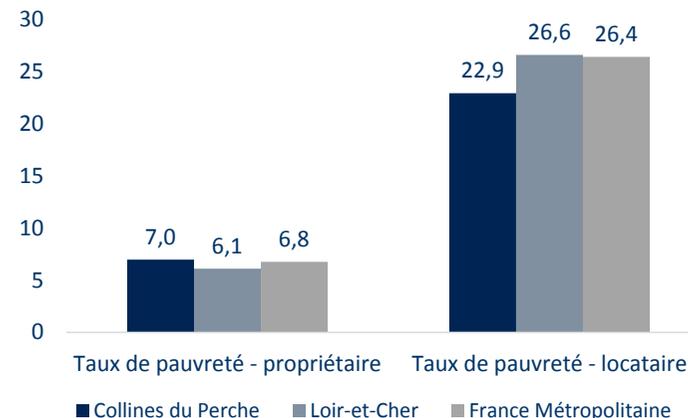
Source : INSEE

NOMBRE D'ALLOCATAIRES CAF À BAS REVENUS EN 2014 POUR 1 000 MÉNAGES PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



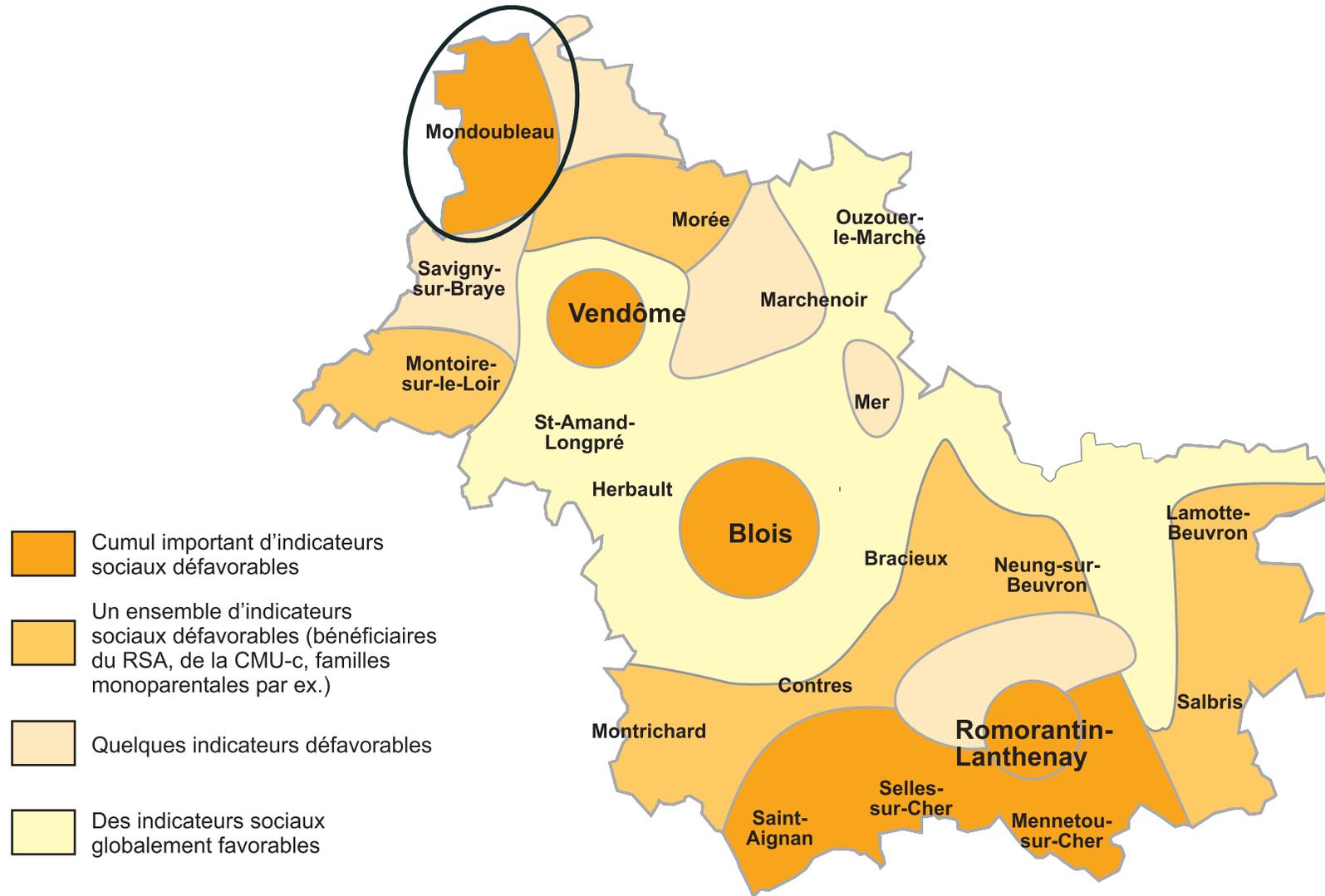
D'après sources : CAF, 31/12/2014 et INSEE RP 2013

TAUX DE PAUVRETÉ DES MÉNAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT PAR TERRITOIRE EN 2012 (EN %)

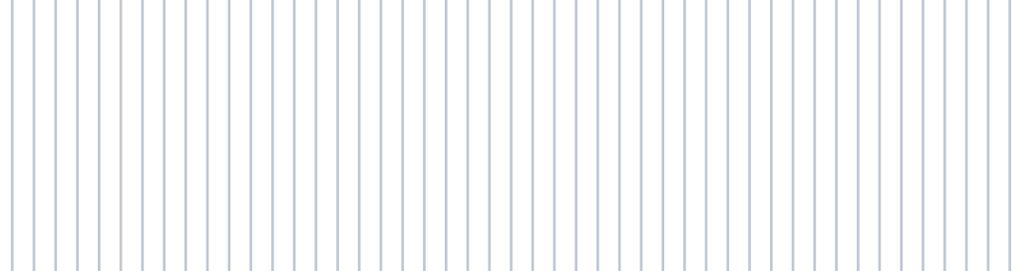


D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

CARTE DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS SOCIAUX



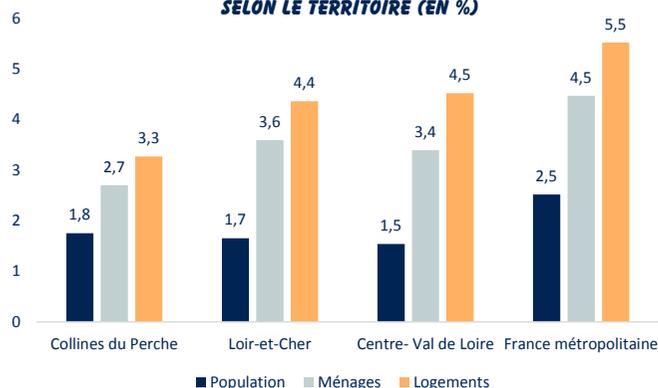
Carte de synthèse réalisée à partir d'un ensemble d'indicateurs : Niveaux de revenus, taux de pauvreté, allocataires CAF à bas revenu, taux d'activité et taux d'activité des femmes, population à faible niveau de formation, part des jeunes de 15 à 17 ans non scolarisés, familles monoparentales, proportion de salariés précaires, indicateur de chômage, bénéficiaires du RSA, bénéficiaires de la CMU complémentaire, bénéficiaires du minimum vieillesse, évolution de l'emploi salarié sur 10 ans.



LE PARC DE LOGEMENTS / URBANISATION

LE NOMBRE DE LOGEMENTS CROÎT PLUS VITE QUE CELUI DES MÉNAGES

ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION, DU NOMBRE DE MÉNAGES ET DE LOGEMENTS SUR LA DERNIÈRE PÉRIODE INTERCENSITAIRE SELON LE TERRITOIRE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

131 logements et 76 ménages supplémentaires en 5 ans

> À l'image de la tendance nationale, la **croissance du nombre de ménages** dans les Collines du Perche entre 2008 et 2013 (+ 2,7 %) a été plus rapide que celle de la **population** (+ 1,8 %), conséquence du phénomène de **desserrement des ménages**.

> Ce dernier est lié au vieillissement de la population (davantage de personnes vivant seules), à l'éclatement familial (séparations) et à la décohabitation des jeunes adultes.

> Globalement, la **croissance du parc** a été observée **dans les communes enregistrant des gains de population**. Mais ce n'est pas toujours le cas : à Souday par exemple le parc a continué de croître (+ 20 logements) alors que le nombre d'habitants diminuait (- 10 habitants), mais le nombre de ménages était encore en progression (+ 9).

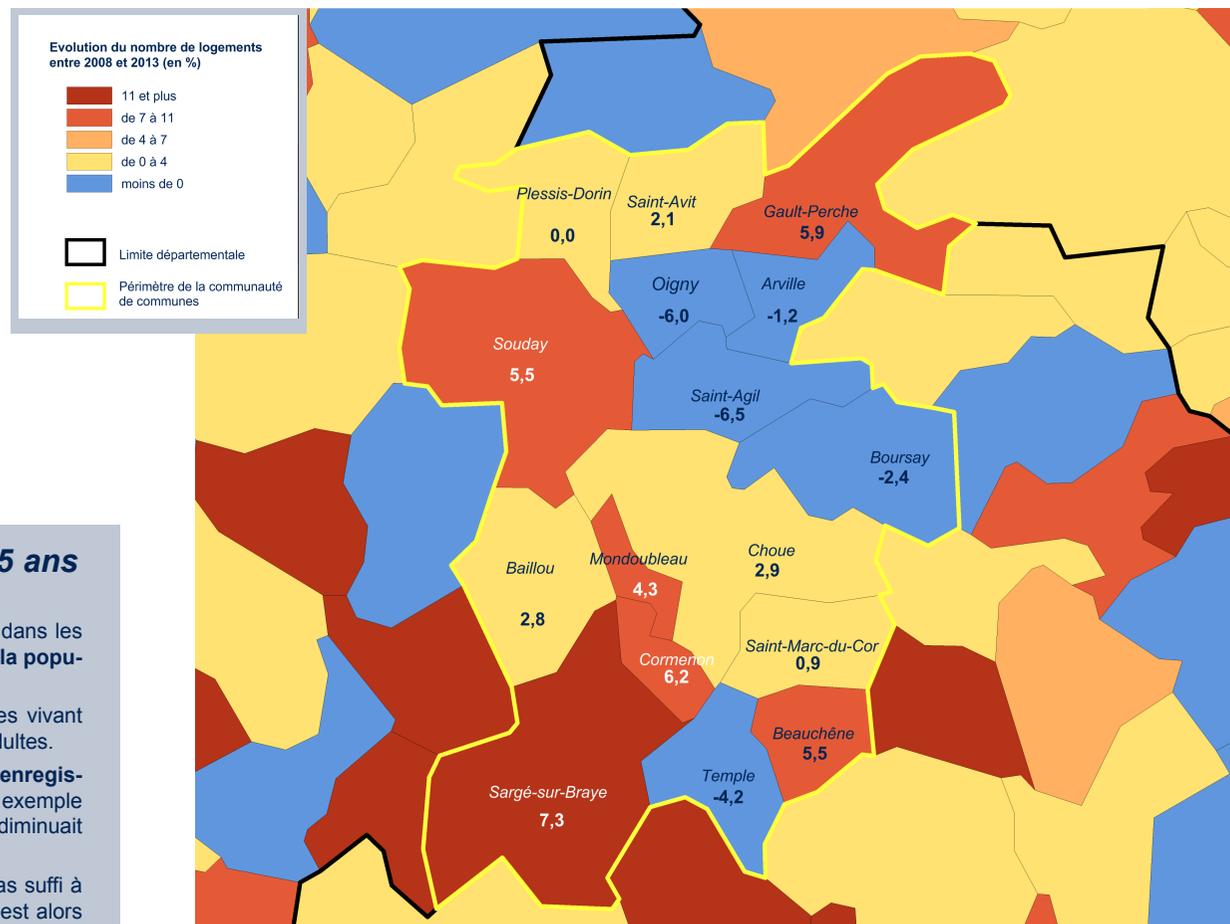
> Dans d'autres communes cependant, le rythme de progression du parc n'a pas suffi à couvrir les besoins nés de la croissance du nombre des ménages. L'équilibre s'est alors opéré par la transformation de résidences secondaires en résidences principales (Le Gault-du-Perche par exemple).

> La communauté totalise à présent **près de 4 150 logements**.

> **La proportion de résidences secondaires** et de logements occasionnels apparaît **très élevée**. La communauté en compte 791 (à titre de comparaison, davantage que la Communauté du Grand Chambord), soit **19,1 % du parc** ; ce ratio la situe au **2^{ème} rang départemental**. Leur nombre a un peu reculé entre 2008 et 2013 (de 3,1 % contre 4,1 % pour le département).

> **La vacance demeure importante**, surtout dans la moitié nord du territoire, touchant **près de 11 % du parc** (assez proche du taux départemental : 9,8 %). Elle concerne **445 logements** selon l'INSEE. Elle a **fortement progressé** entre 2008 et 2013 (+ 22 %, soit 80 logements supplémentaires), comme c'est aussi le cas pour le Loir-et-Cher (+ 21 %) et la région (24 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- **séparé**, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...)

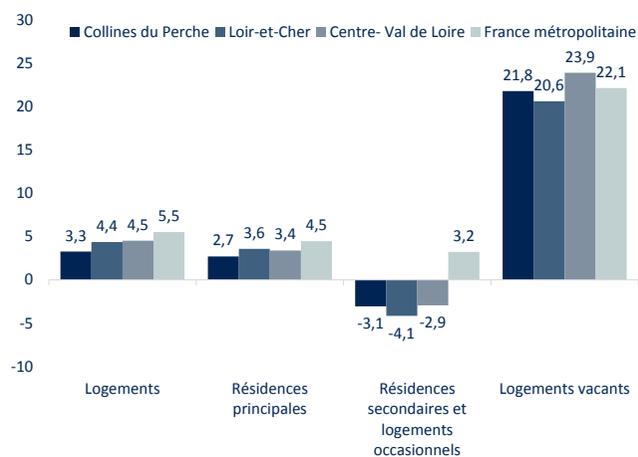
- **indépendant**, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 SELON LE TERRITOIRE (EN %)

**EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS
PAR TYPE DE RÉSIDENCE ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)**



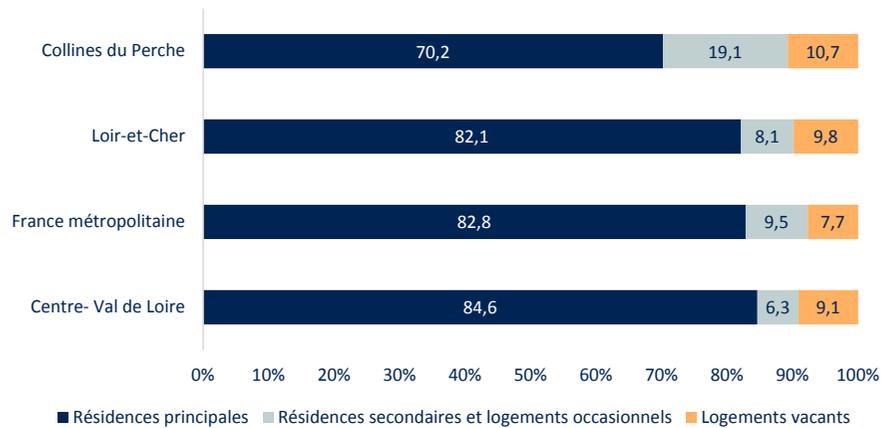
D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

	Logements			Résidences principales			Résidences secondaires et logements occasionnels			Logements vacants		
	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)
Arville	80	79	-1,2	46	36	-21,7	28	25	-10,7	6	18	200,0
Baillou	145	149	2,8	99	104	5,1	36	34	-5,6	10	11	10,0
Beauchêne	109	115	5,5	76	76	0,0	26	26	0,0	7	13	85,7
Boursay	172	168	-2,4	96	91	-5,8	59	59	0,0	16	18	9,4
Choue	313	322	2,9	225	233	4,0	65	57	-12,8	23	32	36,5
Cormenon	378	401	6,2	319	332	4,1	27	22	-17,9	32	47	48,0
Gault-Perche	265	280	5,9	138	160	15,9	109	99	-8,8	18	21	18,4
Mondoubleau	857	894	4,3	711	719	1,0	62	77	24,0	84	99	17,9
Oigny	78	74	-6,0	38	37	-1,7	33	33	0,0	7	3	-57,2
Plessis-Dorin	196	196	0,0	96	95	-1,0	72	74	2,8	28	27	-3,6
Saint-Agil	191	179	-6,5	133	118	-10,9	37	32	-15,1	21	29	36,5
Saint-Avit	92	94	2,1	47	47	-0,1	29	29	2,7	17	18	7,4
Saint-Marc-du-Cor	125	126	0,9	82	87	5,8	35	31	-12,0	9	9	5,6
Sargé-sur-Braye	547	587	7,3	412	455	10,2	96	94	-2,0	39	38	-1,0
Souday	359	379	5,5	241	250	3,7	84	82	-2,0	34	47	36,3
Temple	107	103	-4,2	75	72	-4,3	18	16	-9,5	14	15	3,0
Collines du Perche	4 015	4 146	3,3	2 834	2 910	2,7	816	791	-3,1	365	445	21,8
Loir-et-Cher	171 970	179 465	4,4	142 245	147 354	3,6	15 113	14 488	-4,1	14 612	17 623	20,6
Centre-Val de Loire	1 282 672	1 340 702	4,5	1 097 234	1 134 388	3,4	87 315	84 748	-2,9	98 123	121 566	23,9
France métropolitaine			5,5			4,5			3,2			22,1

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

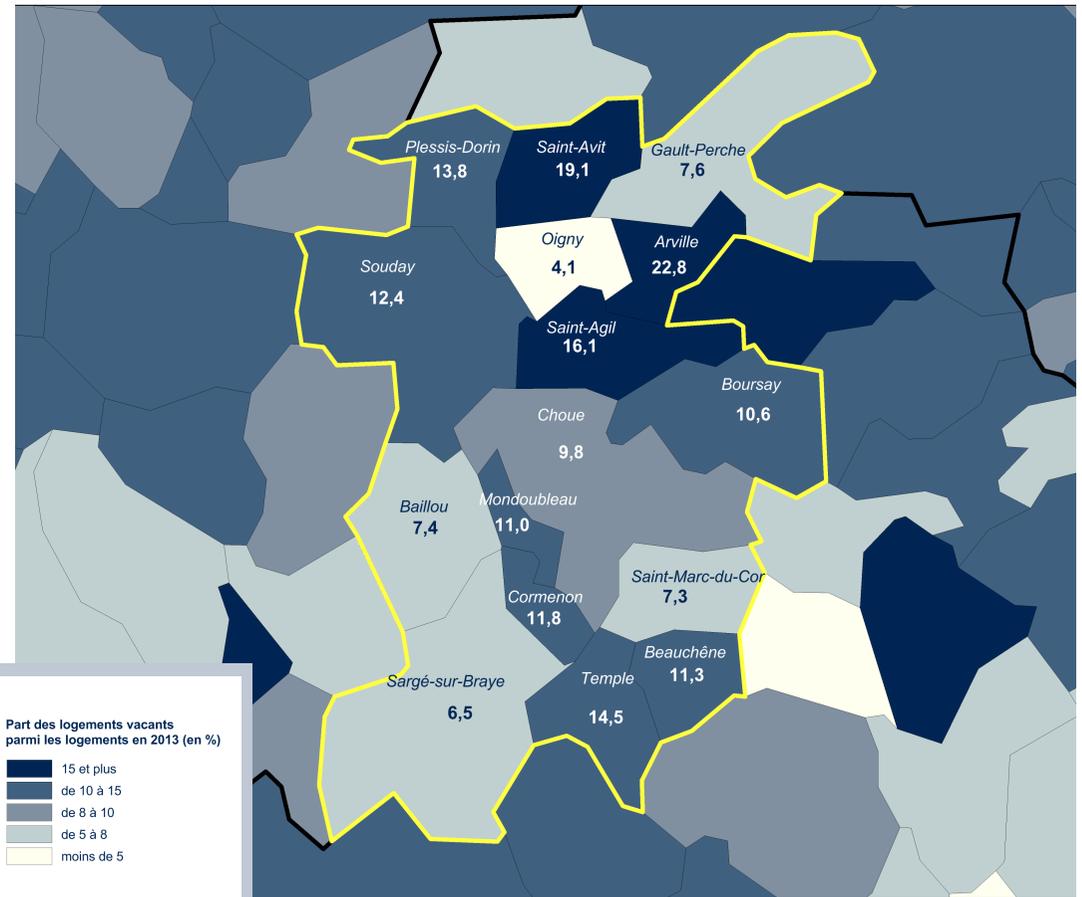
UNE VACANCE ASSEZ IMPORTANTE ET EN PROGRESSION

STRUCTURE COMPARÉE DU PARC DE LOGEMENTS EN 2013 (EN %)

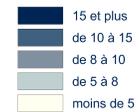


D'après source : INSEE - RP 2013

PART DES LOGEMENTS VACANTS
DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)



Part des logements vacants
parmi les logements en 2013 (en %)



D'après source : INSEE - RP 2013

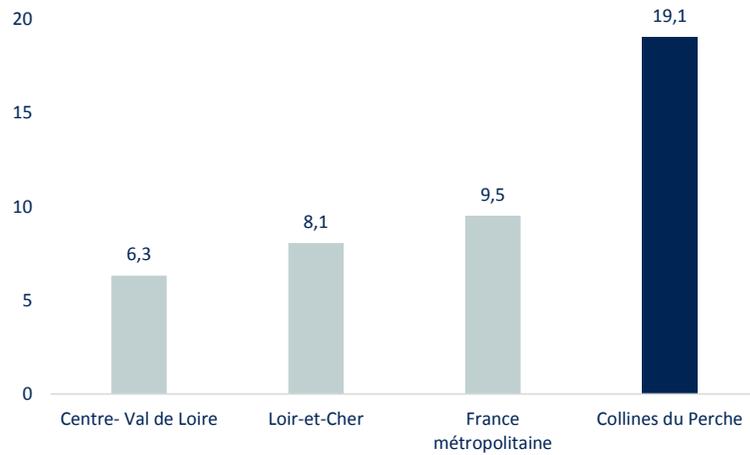
DÉFINITION

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

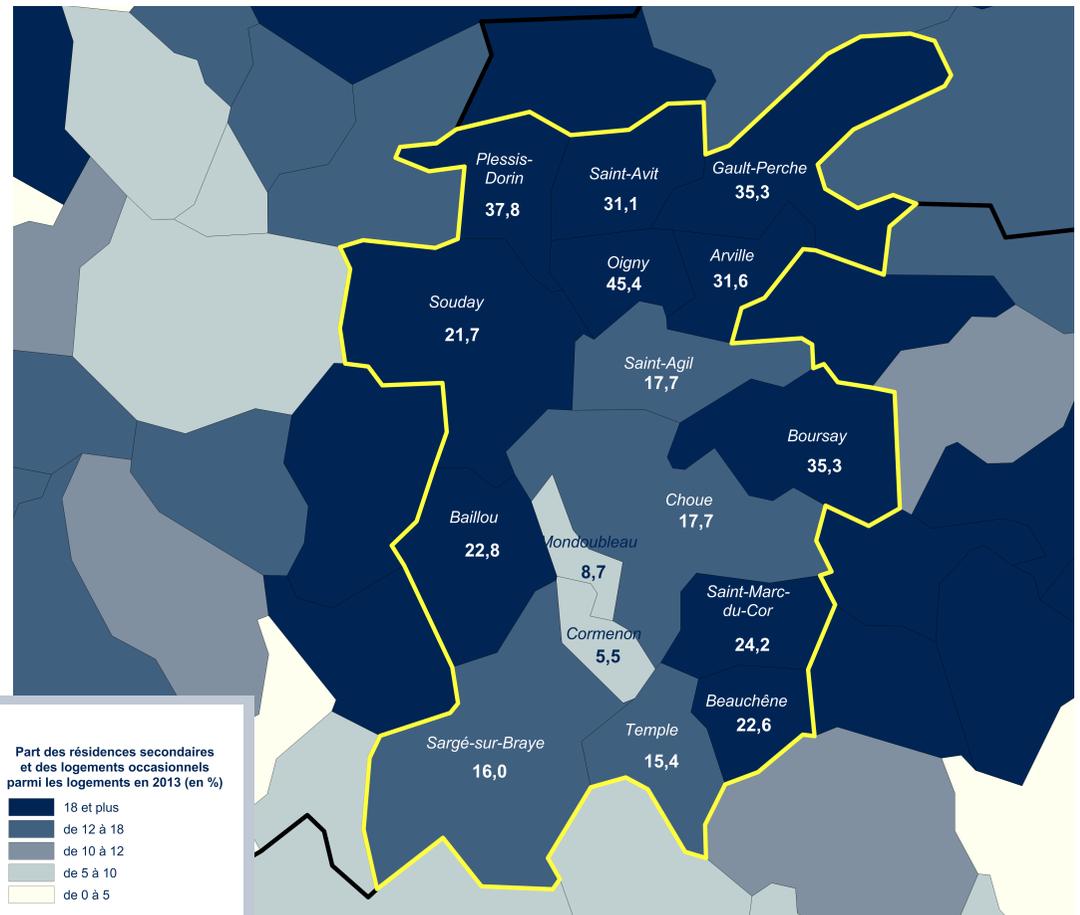
UN PARC TRÈS IMPORTANT DE RÉSIDENCES SECONDAIRES

**PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS
DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)**

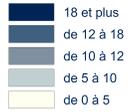


D'après source : INSEE - RP 2013 -
13 logements occasionnels sont recensés en 2013 dans la communauté des Collines du Perche

PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)



Part des résidences secondaires et des logements occasionnels parmi les logements en 2013 (en %)



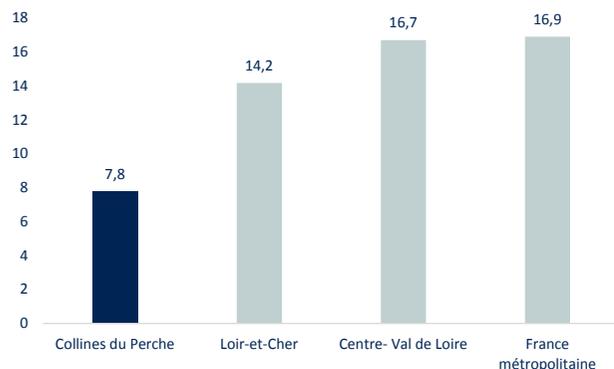
D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

Une **résidence secondaire** est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

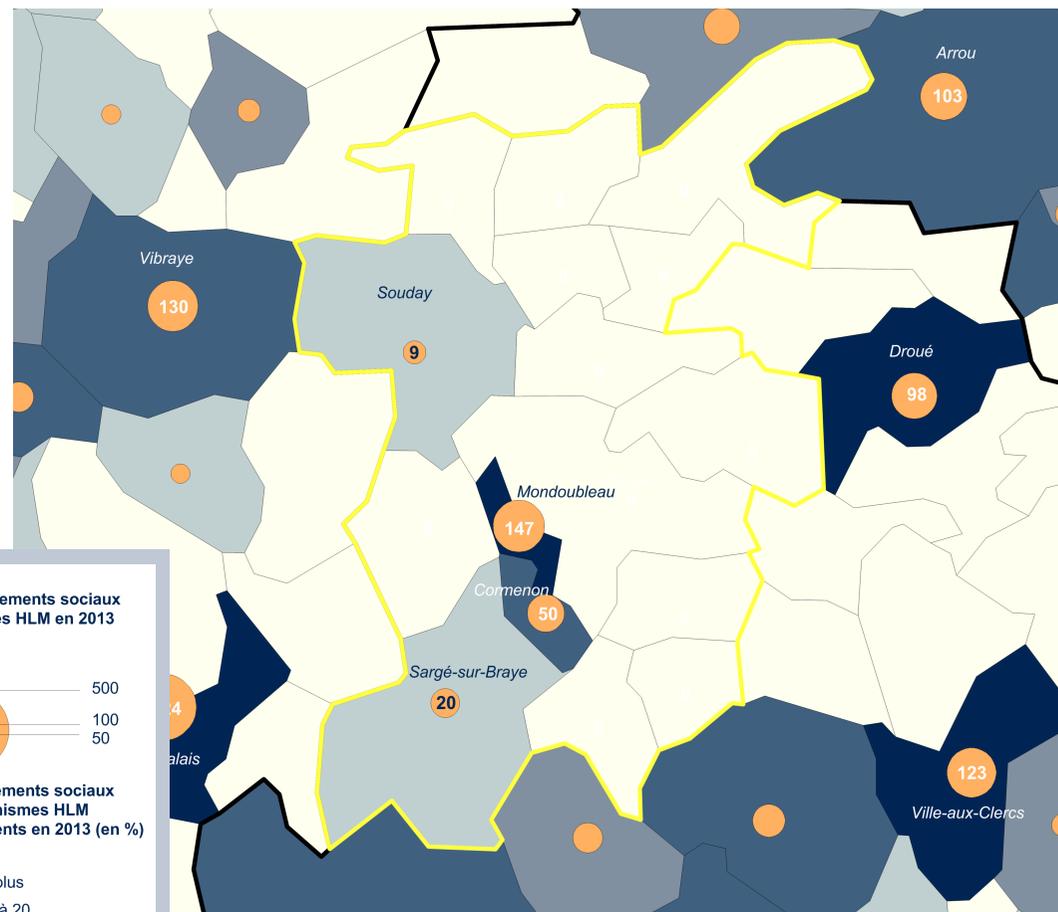
UN PARC SOCIAL PEU ÉTOFFÉ...

PROPORTION DE LOGEMENTS HLM
DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 (EN %)



D'après sources : RPLS au 1^{er} janvier 2015 et INSEE RP 2013

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DES ORGANISMES HLM AU 1^{ER} JANVIER 2015 ET PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013

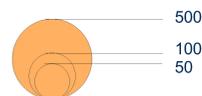


D'après sources : RPLS au 1^{er} janvier 2015 et RP 2013

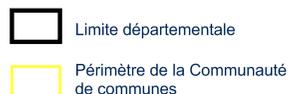
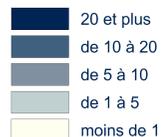
... et très concentré

- > 226 logements sociaux des organismes HLM recensés sur le territoire de la communauté de communes au 1^{er} janvier 2015.
- > Cela représente 7,8 % des résidences principales contre 14,2 % en Loir-et-Cher et 16,7 % en moyenne dans le Centre -Val de Loire.
- > Le parc est concentré pour les 2/3 à Mondoubleau.
- > Il est stable.

Nombre de logements sociaux
des organismes HLM en 2013



Part des logements sociaux
des organismes HLM
parmi les logements en 2013 (en %)



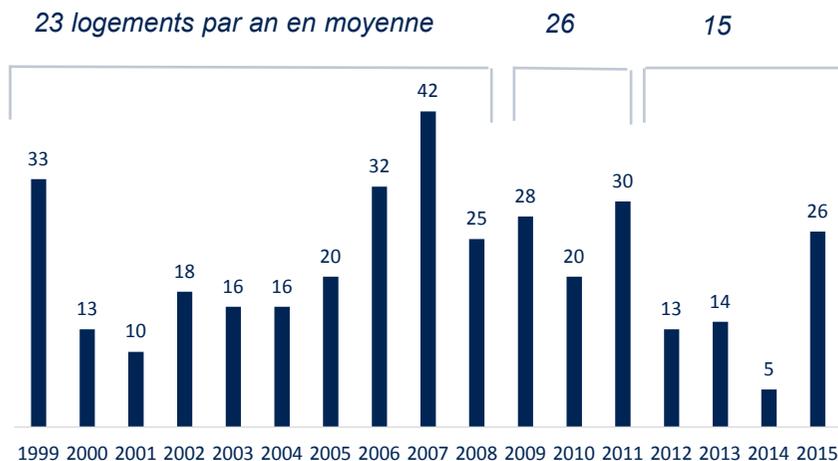
DÉFINITION

Le répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (RPLS) recense l'ensemble des logements appartenant aux bailleurs sociaux. Le parc locatif social désigne l'ensemble des logements, conventionnés ou non, pour lesquels le statut du bailleur contraint son activité (OPH, ESH) auquel s'ajoutent les logements conventionnés des autres bailleurs (SEM...).

Sont ainsi exclus les logements non conventionnés appartenant à une SEM dont les caractéristiques sont proches du secteur libre.

UNE FAIBLE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION

NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE DEPUIS 1999



Source : SITADEL2

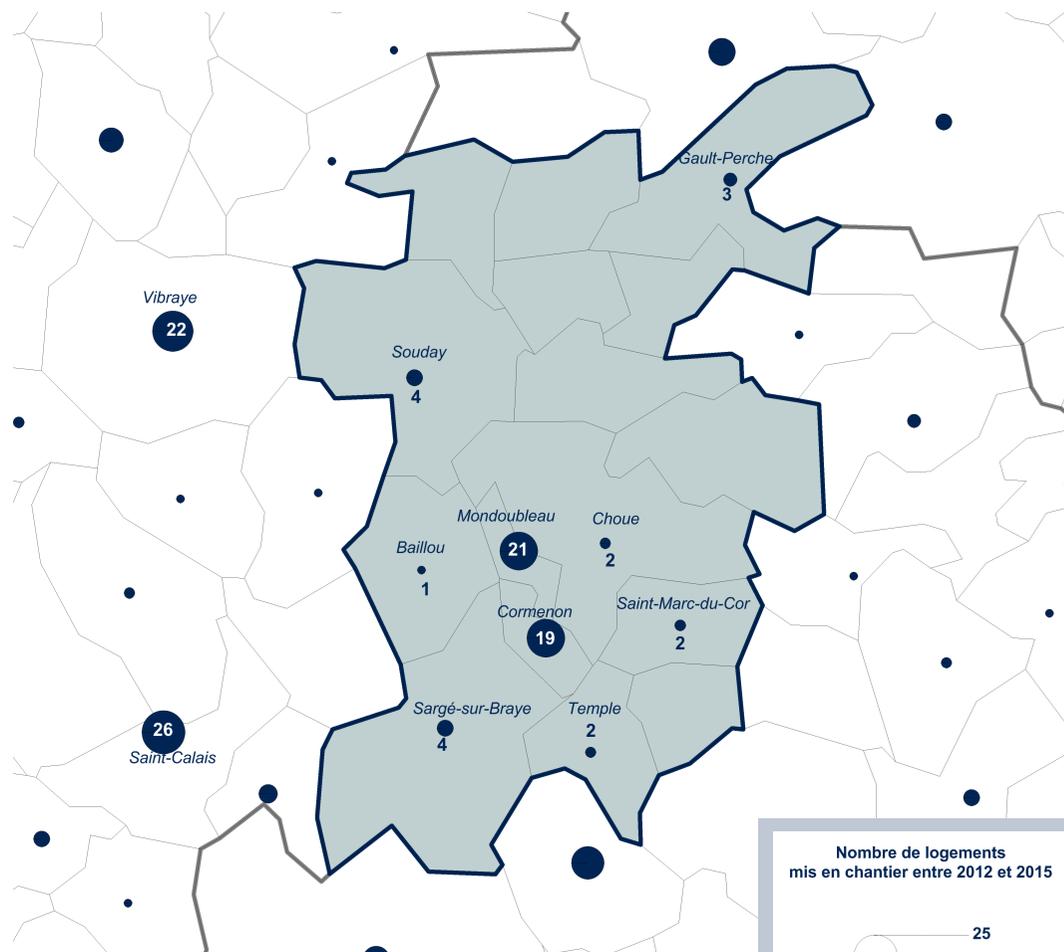
Le parc de logements croît très lentement

> 58 nouveaux logements ont été construits au cours de la période récente (2012-2015) dans la communauté des Collines du Perche. Les deux tiers des réalisations sont localisées sur 2 communes : Mondoubleau et Cormenon.

> Ces chiffres paraissent modestes. A peine plus d'un nouveau logement pour 100 logements existant en 2012, soit un taux très bas, parmi les plus faibles du département.

> Sur les 4 dernières années, le rythme de construction a nettement fléchi : 15 logements en moyenne par an contre 26 entre 2009/2011 (période de baisse généralisée, que n'a pas connue la communauté) et 23 entre 1999 et 2008.

NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER ENTRE 2012 ET 2015 PAR COMMUNE



D'après source : SITADEL2

Nombre de logements mis en chantier entre 2012 et 2015



Type de construction

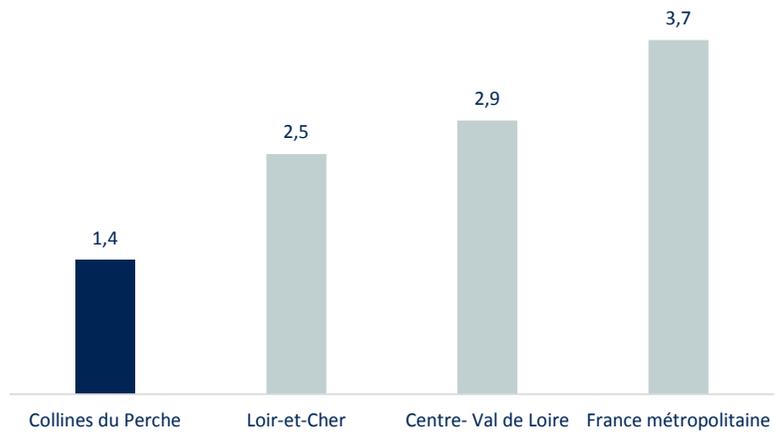
- individuel
- collectif

Limite départementale

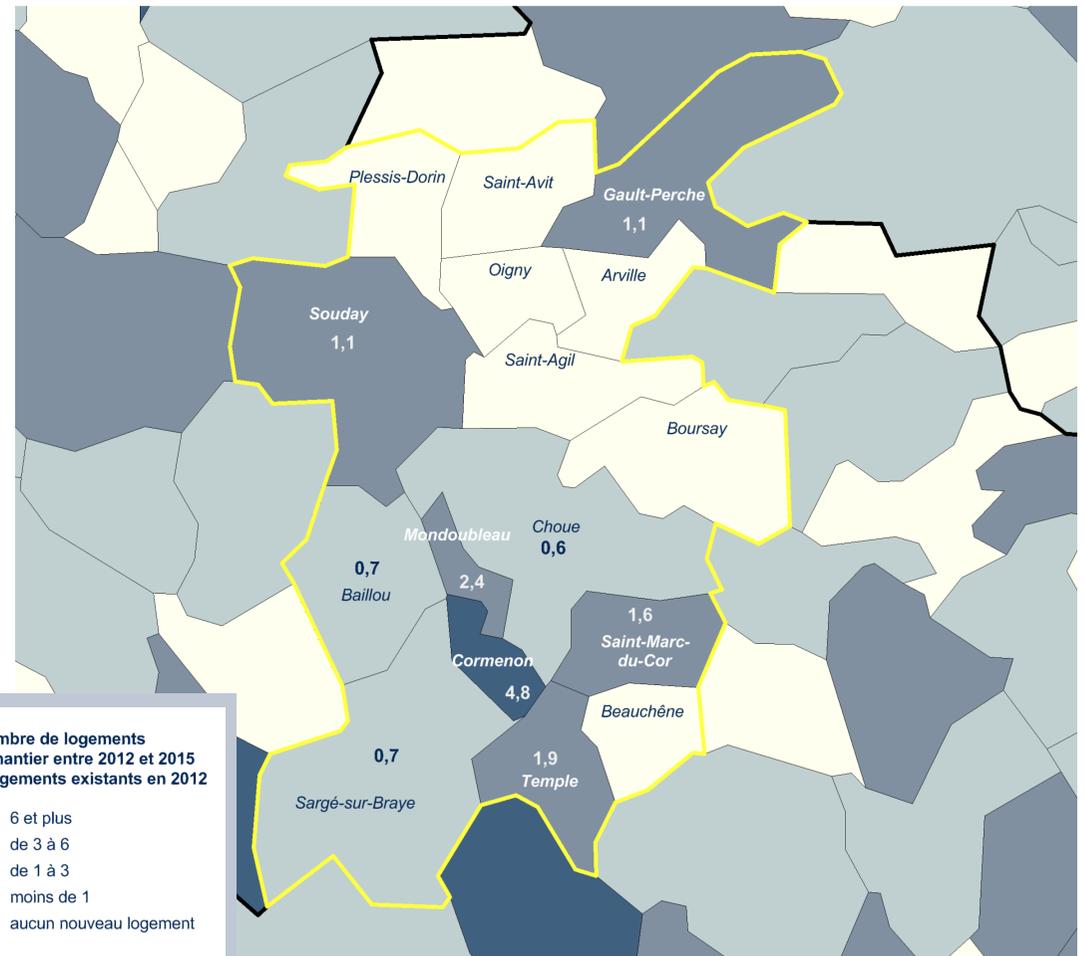
Périmètre de la communauté de communes

TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE 2012-2015

TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE PAR TERRITOIRE (EN %)

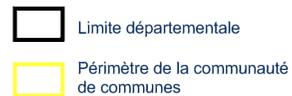
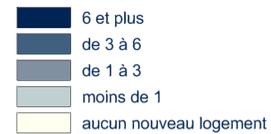


D'après sources : SITADEL2 et INSEE - RP 2012



D'après sources : SITADEL2 et INSEE - RP 2012

Nombre de logements mis en chantier entre 2012 et 2015 pour 100 logements existants en 2012



DÉFINITION

Taux de construction nouvelle 2012-2015 : rapporté au parc en début de période, le nombre des logements mis en chantier entre 2012 et 2015 permet de mesurer la dynamique de construction pour chaque territoire.

DES LOGEMENTS SURTOUT CONSTRUITS POUR DES BESOINS ENDOGÈNES

RÉPONSES AUX BESOINS DE LOGEMENTS SUR LE PÉRIMÈTRE DES COLLINES DU PERCHE ENTRE 2008 ET 2013



D'après source : SITADEL2 et INSEE RP 2008 et 2013

3 logements sur 5 construits pour répondre aux besoins de la population déjà en place

- > **116 logements** ont été construits entre 2008 et 2013 dans la communauté.
- > 60 % d'entre eux (soit **70 logements**) ont permis de **répondre aux "besoins endogènes"** de la population présente dans le territoire (sans considération de baisse ou de hausse du nombre d'habitants). Ce **"point mort"** correspond à la production de logements nécessaire à la stabilité démographique.
- > Parmi ceux-ci, 55 (soit **47 %**) ont compensé la variation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants ; ils sont indispensables au maintien de la **fluidité du marché du logement** (temps de revente, de relocation, de rénovation...). **Un quart (30 logements)** a permis de **répondre au phénomène de desserrement des ménages** (augmentation du nombre de séparations ainsi que du nombre de ménages d'une seule personne). Parallèlement, une quinzaine de logements a disparu, probablement en raison d'un changement d'affectation ou de transformation de plusieurs unités en une seule (**renouvellement du parc**).
- > Les autres logements (46, soit **40 % des constructions nouvelles**) ont été destinés à **l'accueil des ménages venus s'installer dans le territoire**.

MÉTHODOLOGIE

La notion de « **point mort** » mesure a posteriori la production de logements qui correspond à la stabilité démographique (en l'absence de croissance de la population et sans pertes). La méthode dite du « **point mort** » permet de mettre en évidence les différents niveaux d'utilisation de la construction de logements.

En effet, un logement neuf ne permet pas uniquement la croissance de la population. Il contribue également, de manière indirecte, à couvrir des besoins dits « non démographiques », qui sont :

- compenser la diminution de la taille moyenne des ménages. Il s'agit du **desserrement** : si la taille moyenne des ménages ou le taux d'occupation des résidences principales diminue, il faut davantage de résidences principales pour loger le même nombre d'habitants,
- remplacer les logements détruits ou ayant changé d'usage. C'est le **renouvellement du parc de logements**,
- compenser l'augmentation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants, indispensables à la nécessaire **fluidité du marché**.

Le cumul de ces **besoins endogènes** est appelé « **point mort** » (cf. formule de calcul) et correspond donc au nombre de logements qu'il est nécessaire de construire pour maintenir la population existante.

Formule de calcul du « point mort » (période 2008-2013) :

Renouvellement (R) :

$R = \text{Total construction neuve (2008 - 2013)} - \text{variation du nombre de logements (2013 - 2008)}$

Desserrement (D) :

$D = (\text{population des ménages en 2008} / \text{taille moyenne des ménages 2013}) - \text{nombre de résidences principales de 2008}$

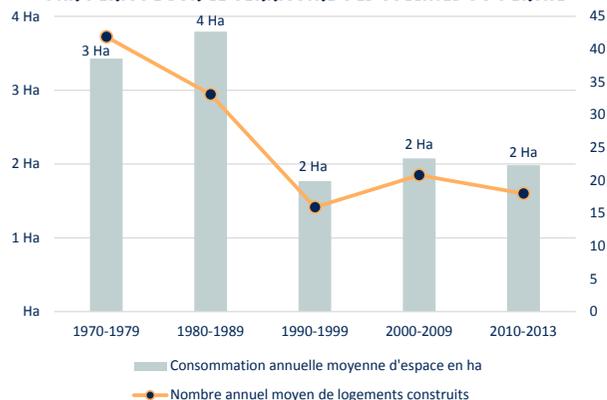
Variation résidences secondaires et logements vacants (RSLV)

$RSLV = \text{Variation du nombre de résidences secondaires et occasionnelles 2013 - 2008} + \text{variation du nombre de logements vacants 2013 - 2008}$

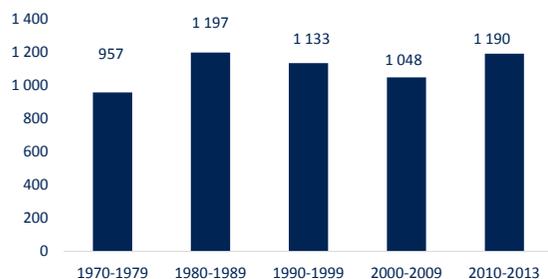
Point Mort = R + D + RSLV

UNE BAISSÉ DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

NOMBRE ANNUEL MOYEN DE LOGEMENTS CONSTRUITS ET CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE D'HECTARES DÉDIÉS À LA CONSTRUCTION PAR PÉRIODE SUR LE TERRITOIRE DES COLLINES DU PERCHE

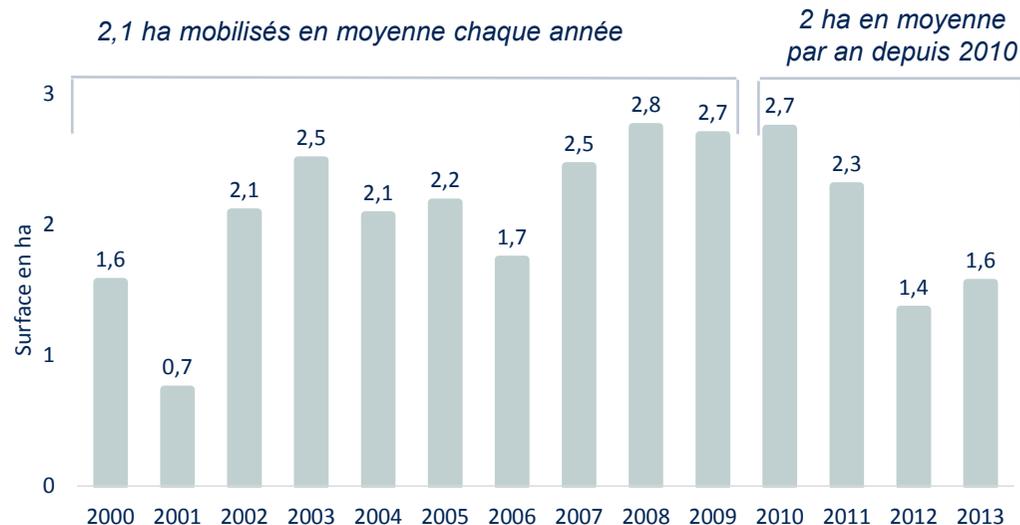


ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES TERRAINS DES MAISONS PAR PÉRIODE (EN M²)



D'après source : DDT 41/SCTP - décembre 2015 - Majic 01/01/2014

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HECTARES DÉDIÉS À LA CONSTRUCTION DE MAISONS ET D'APPARTEMENTS SUR LE PÉRIMÈTRE DES COLLINES DU PERCHE DEPUIS 2000



D'après source : DDT 41/SCTP - décembre 2015 - Majic 01/01/2014

ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES TERRAINS DES MAISONS (EN M²)



D'après source : DDT 41/SCTP - décembre 2015 - Majic 01/01/2014

Un faible impact foncier de la construction neuve

- > Environ **28,5 ha** ont été consommés depuis 2000 pour la construction à vocation résidentielle.
- > On observe **une stabilité de la consommation foncière liée au logement** sur longue période : **2 ha** mobilisés en moyenne **chaque année** depuis 2000. En revanche cette superficie est variable selon les années.
- > La **taille moyenne des parcelles évolue aussi assez peu** sur le long terme (1 048 m² dans les années 2000, **1 190 m²** sur les quatre premières années 2010), mais elle oscille assez fortement d'une année à l'autre.



DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES / ZONES D'ACTIVITÉS

UNE ÉCONOMIE MARQUÉE AU "FAIRE"

Fabrication, production, construction : 1 emploi sur 2

- > La communauté comptait **près de 2 200 emplois** en 2013 (toutes catégories confondues).
- > L'**économie locale** est dominée par les **activités relevant du « Faire »**, ce qui constitue sans doute l'une des singularités les plus fortes du territoire : industrie, agriculture et construction. Celles-ci concentrent **47,5 % des emplois**, quand le **Loir-et-Cher en totalise 30 %**, proportion déjà considérée comme élevée.
- > Conséquence logique, d'autres activités sont **moins ou peu présentes** : certains services, transports, administration publique... En revanche, les services de proximité sont bien représentés localement.

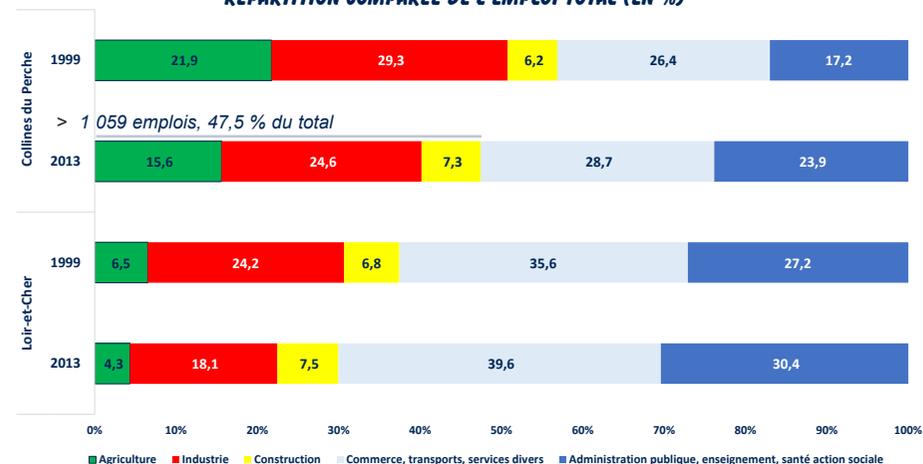
L'économie se transforme rapidement

- > La structure de l'économie locale évolue, et même relativement rapidement si on se compare à l'ensemble du Loir-et-Cher ou à la région.
- > Ici comme ailleurs l'**industrie** recule, mais elle représente encore **près de 25 % des emplois**. On mesure son importance en se remémorant que pour le Loir-et-Cher, lui-même classé au 19^{ème} rang des départements industriels, celle-ci totalise 18 % des emplois (France 13 %).
- > L'**agriculture** a vu **son poids se réduire sensiblement** (6 points de moins en 15 ans). Elle offre **encore 16 % des emplois du territoire**, ce qui est très élevé (département 4 %, France moins de 3 %).
- > Le poids de la **construction est semblable à celui du département** ; il s'est même **renforcé**, tout au moins **jusqu'en 2012** car cette branche a connu d'importantes difficultés depuis, non encore prises en compte dans ces statistiques.
- > **Ces trois secteurs réunis ont perdu 10 points** au sein de l'économie communautaire en moins de 15 ans. Signe que la **mutation de l'économie locale s'opère rapidement**.
- > En revanche **l'emploi dans les activités de commerce et de services est plutôt limité**, en particulier dans les services non marchands (24 % des emplois contre 30 % pour le département) et il a aussi évolué plus lentement.

DÉFINITION

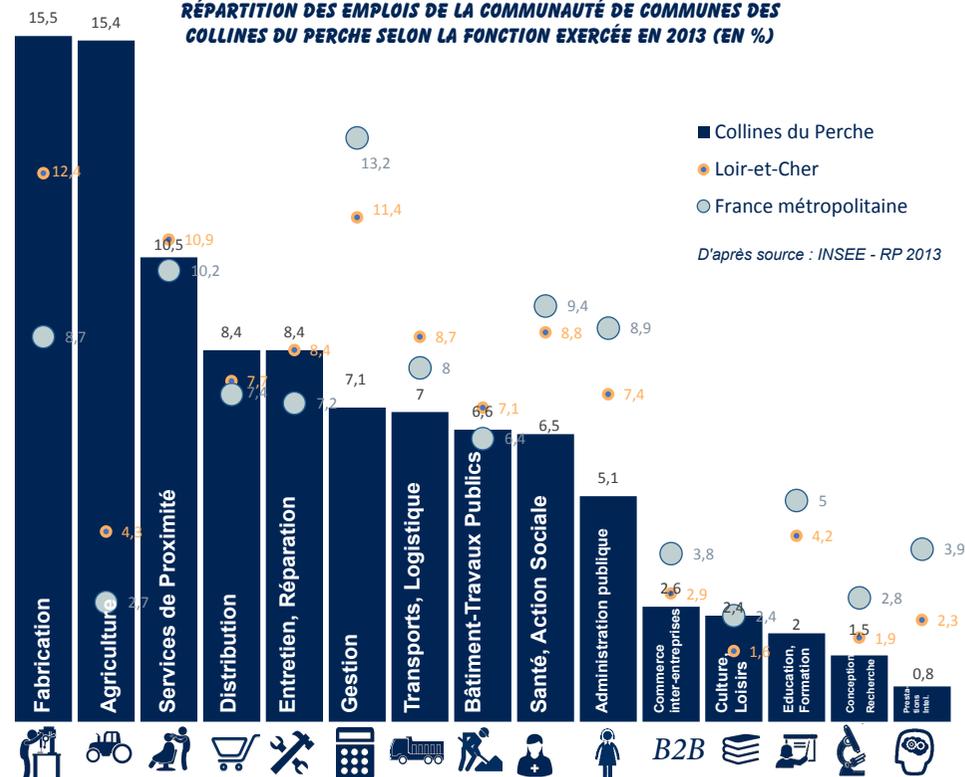
L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à travers la nomenclature PCS, pour faire apparaître **15 grandes fonctions**, transversales aux secteurs d'activité. Elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

RÉPARTITION COMPARÉE DE L'EMPLOI TOTAL (EN %)



D'après source : INSEE - RP

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE SELON LA FONCTION EXERCÉE EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

UN RECUIL IMPORTANT DE L'EMPLOI...

150 emplois perdus entre 2008 et 2013...

> Les données du recensement de population permettent d'obtenir une vision globale de l'emploi dans le territoire. Les dernières disponibles datent de 2013.

> **Entre 2008 et 2013**, Les Collines du Perche ont enregistré un **recul de 6,4 % de l'emploi** (toutes catégories confondues). Celui-ci paraît particulièrement marqué : durant la même période, la baisse était de 0,4 % pour le Loir-et-Cher et de 1,7 % pour la région. En revanche, la France enregistrerait une croissance de 0,7 %.

> Au total près de **150 emplois ont été perdus** au cours de ces cinq années, ce qui correspond à plus du tiers des pertes du **Loir-et-Cher** dans son ensemble (**420**).

> La plupart des communes du territoire ont subi cette évolution négative. Mais la moitié des **pertes** est cependant **concentrée à Choue**.

> Les deux principaux pôles d'emplois du secteur n'ont pas connu de recul ; Cormenon gagne même une dizaine d'emplois.

... et une quarantaine d'autres depuis 2013

> **Cette tendance s'est poursuivie depuis 2013**, si l'on se réfère aux données publiées par l'URSSAF pour le secteur privé (hors agriculture).

> Le territoire enregistre une **disparition nette d'une quarantaine d'emplois** au cours des trois années **2013 - 2015**, essentiellement dans les services (une vingtaine) et la construction (une quinzaine), soit un **recul de 3,7 %**. Dans le même temps, le Loir-et-Cher en perdait près de 1 900 (- 2,4 %).

Lourd tribut payé par l'industrie et la construction

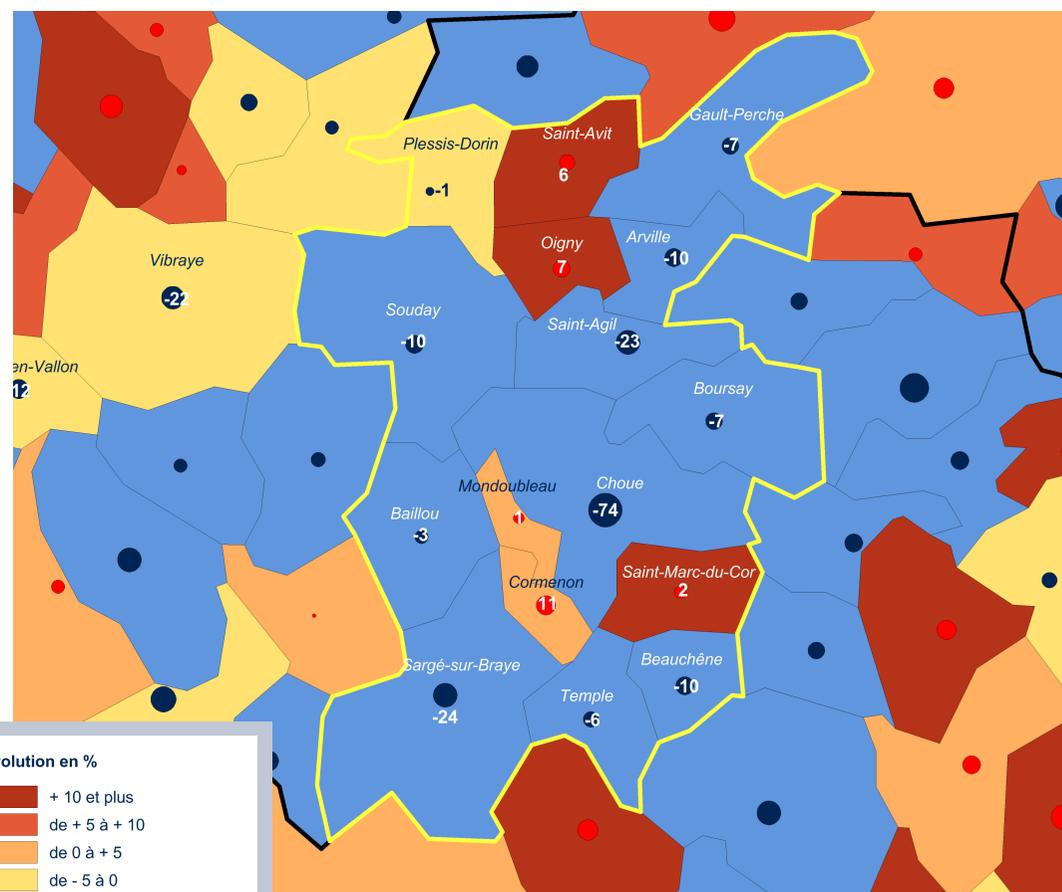
> Globalement, sur longue période, c'est l'industrie qui subit les plus lourdes pertes (notamment dans l'agro-alimentaire) : **plus de 200 postes supprimés depuis le début des années 2000** dont près d'une centaine depuis 2008. Elle offre encore 500 emplois actuellement.

> Le secteur de la **construction** souffre également, ici comme ailleurs, de la **chute généralisée des mises en chantier de logements** et dans une moindre mesure de locaux d'activité. Il a **supprimé 55 % de ses effectifs depuis 2000** (76 postes).

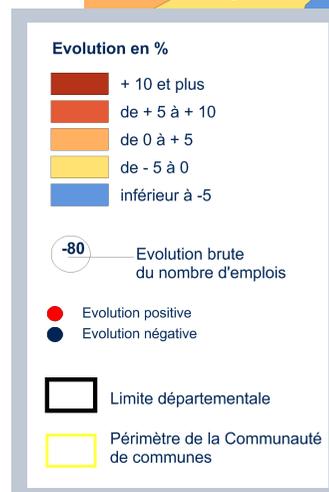
> La situation est différente pour **les services et le commerce**. La période récente est assez défavorable mais les **pertes sont relativement limitées, respectivement 7 et 24 emplois depuis 2008**. Mais des gains avaient été enregistrés dans les périodes précédentes.

> Globalement, le territoire compte **1 023 emplois salariés** privés (hors agriculture) fin 2015.

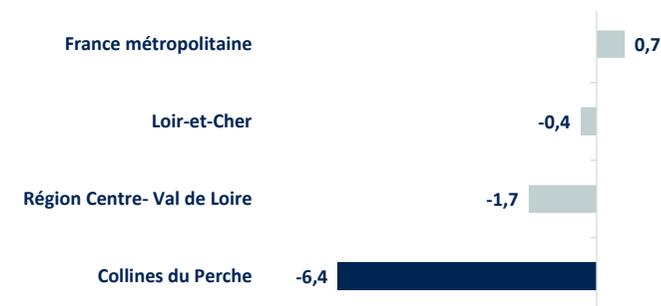
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 2008 ET 2013



D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013



ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

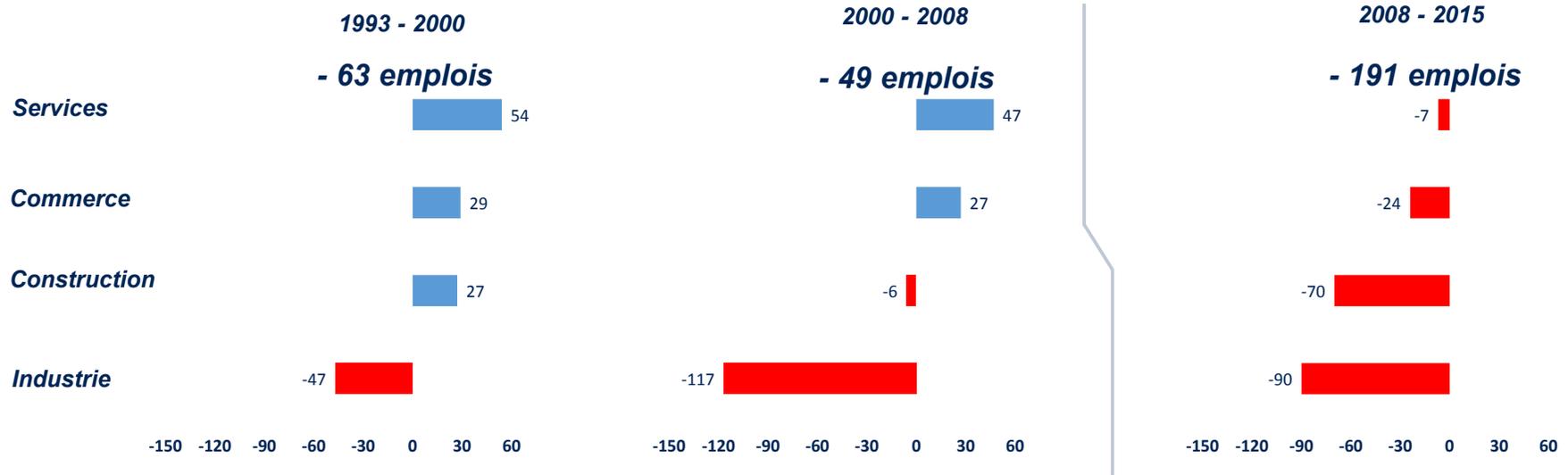


* Seules les communes ayant un nombre d'emplois > à 0 ont été prises en compte.

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

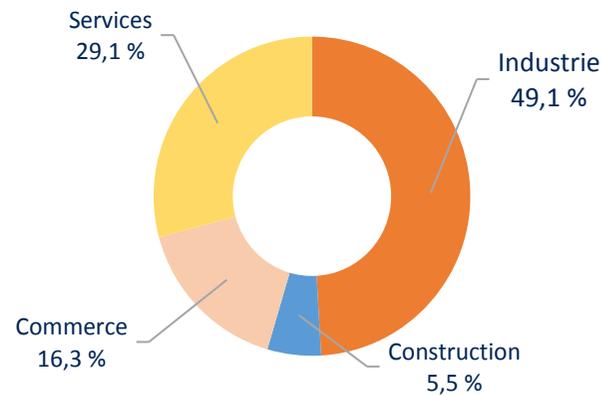
ZOOM SUR L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) PAR PÉRIODE (EN %)



D'après source : Pôle Emploi (de 1992 à 2008) et URSSAF (2008 à 2015)

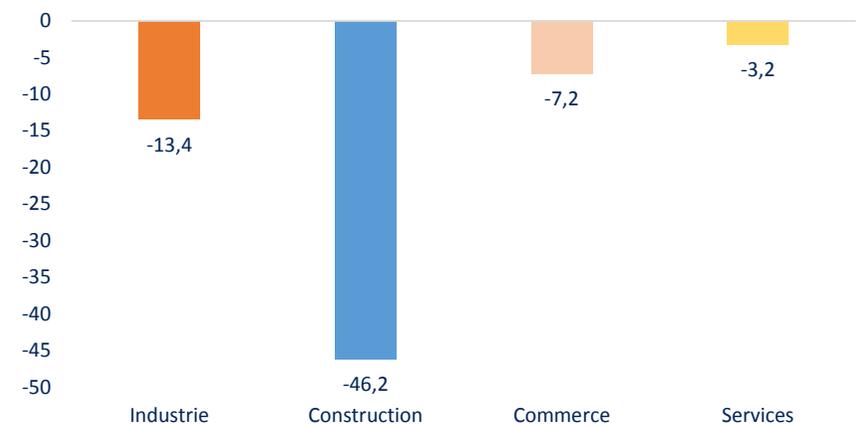
RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ DES COLLINES DU PERCHE (HORS AGRICULTURE) PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015 (EN %)



> 1 023 emplois en 2015

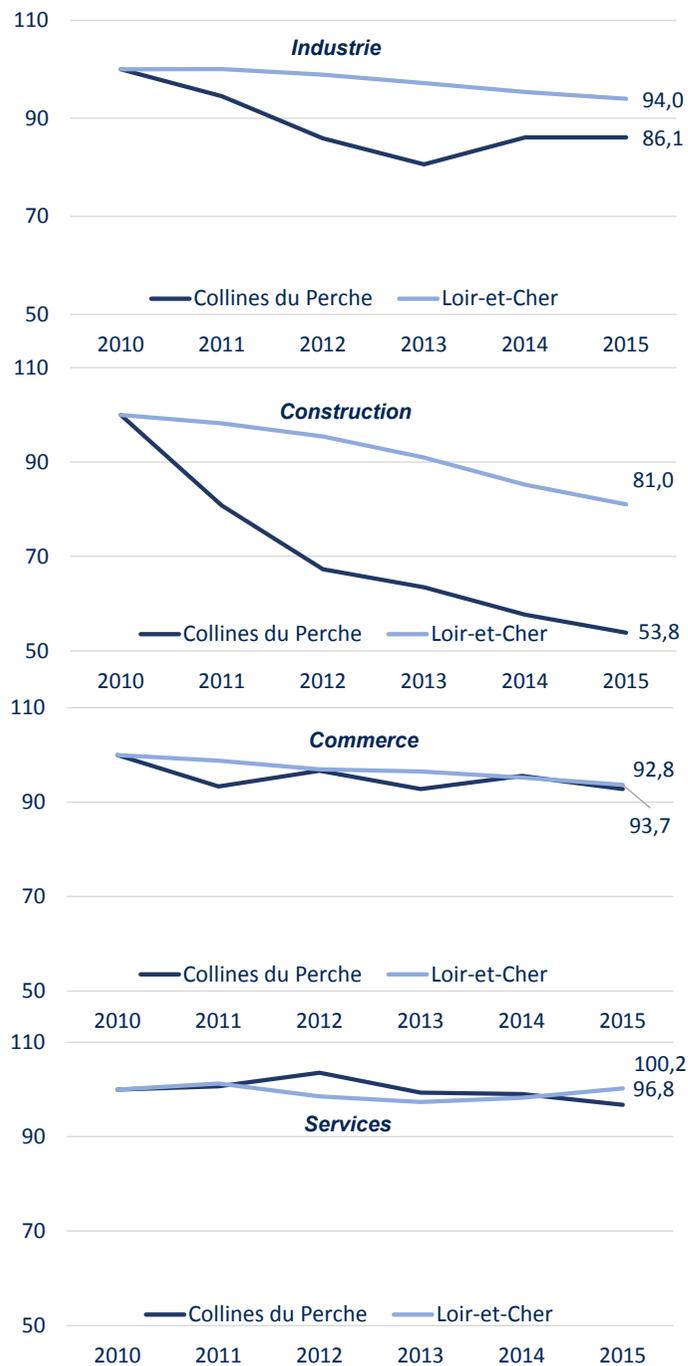
D'après source : URSSAF

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DES COLLINES DU PERCHE (HORS AGRICULTURE) PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2010 ET 2015 (EN %)

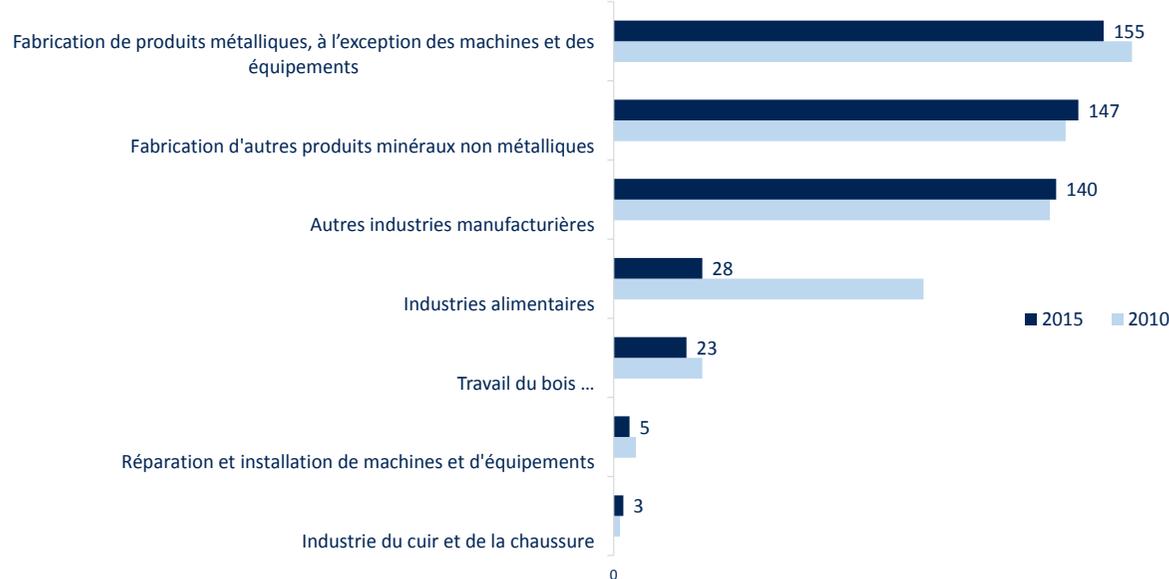


D'après source : URSSAF

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR GRAND SECTEUR (BASE 100 EN 2010)



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES PRINCIPALES BRANCHES INDUSTRIELLES DE LA COMMUNAUTÉ DES COLLINES DU PERCHE ENTRE 2010 ET 2015



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES PRINCIPALES BRANCHES DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DES COLLINES DU PERCHE ENTRE 2010 ET 2015 (EFFECTIF > 10)



PRINCIPALES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE LOCALE (SECTEUR PRIVÉ)

INDICE DE SPÉCIFICITÉ DES ACTIVITÉS DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) EN 2015

Activité	Nb d'établissements	Nb d'emplois	Part en % dans le total	Indice de spécificité	Evol 10-15 (en nb)
Industries alimentaires	5	28	2,7	1,1	-70
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	1	23	2,3	6,2	-5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	2	147	14,4	16,9	4
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	6	155	15,2	5,6	-9
Autres industries manufacturières	1	140	13,7	31,8	2
Total INDUSTRIE	18	502	49,1	2,2	-78
Travaux de construction spécialisés	25	56	5,5	0,8	-48
Total CONSTRUCTION	25	56	5,5	0,7	-48
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	7	16	1,6	0,7	1
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	7	60	5,9	1,2	0
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	14	91	8,9	0,9	-14
Total COMMERCE	28	167	16,3	1,0	-13
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	1	7	0,7	1,0	2
Transports terrestres et transport par conduites	4	16	1,6	0,4	1
Activités de poste et de courrier	1	25	2,4	1,5	-6
Restauration	9	13	1,3	0,4	-6
Activités juridiques et comptables	2	11	1,1	0,9	2
Enseignement	5	12	1,2	0,8	4
Activités pour la santé humaine	3	22	2,2	0,8	0
Action sociale sans hébergement	4	122	11,9	2,8	9
Activités créatives, artistiques et de spectacle	3	19	1,9	5,1	9
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1	9	0,9	7,4	-2
Activités des organisations associatives	4	9	0,9	0,7	-14
Autres services personnels	6	7	0,7	0,5	-1
Total SERVICES	66	298	29,1	0,6	-10
Total	137	1 023	100,0		

D'après source : URSSAF

Le calcul des indices de spécificité permet d'identifier les activités sur- ou sous-représentées dans le territoire.

Principales spécificités

- > diverses activités industrielles (hors agro-alimentaire)
- > Action sociale (sans hébergement)
- > Activités récréatives et culturelles

Principaux déficits

- > Hébergement, restauration
- > diverses activités de service

MÉTHODOLOGIE

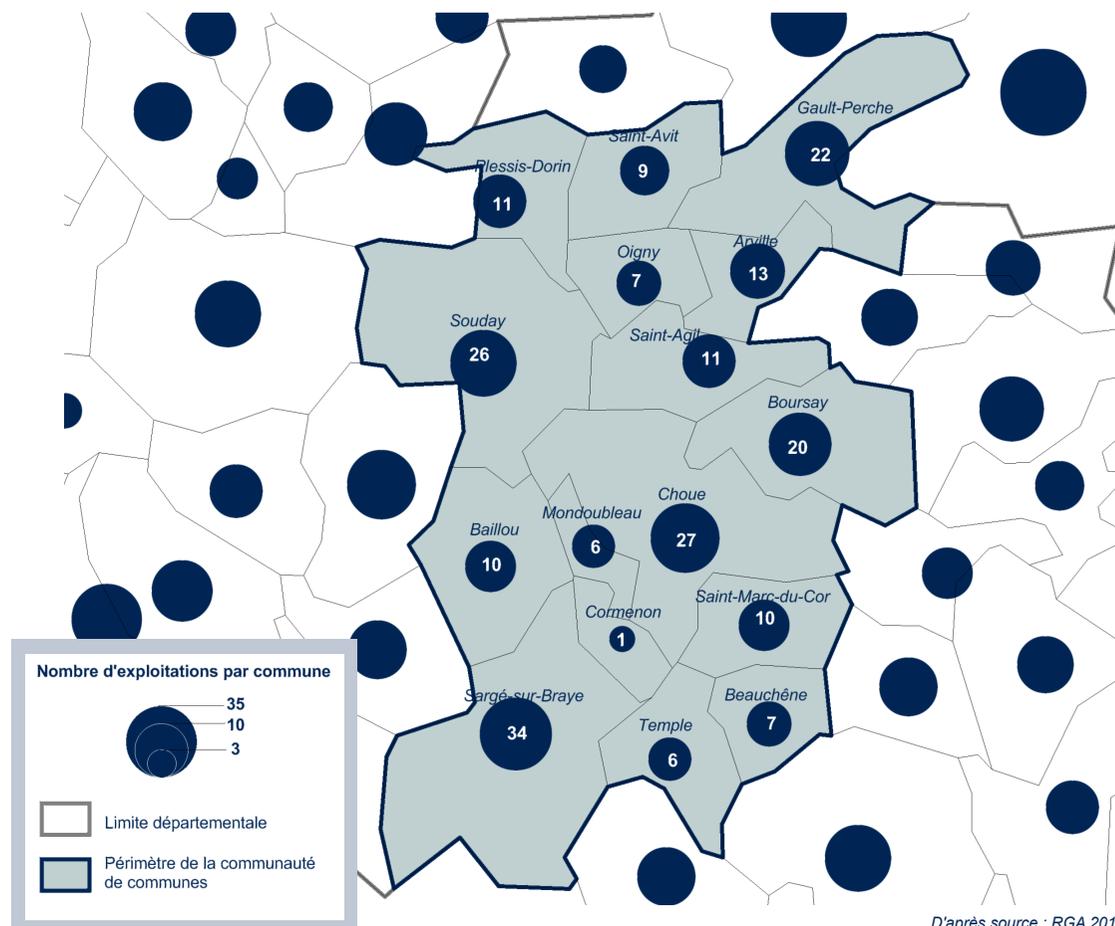
La spécificité se mesure par l'intermédiaire d'un indice calculé ainsi : part de la branche N dans le total des emplois du périmètre / part de la branche N dans le total des emplois de la région. Les données utilisées sont celles de l'Urssaf au 31/12/2015, correspondant à l'emploi salarié du secteur privé (hors agriculture) uniquement. Un indice supérieur à 1 est signe d'une spécificité du périmètre dans l'activité concernée.

LA SPÉCIFICITÉ AGRICOLE SE RENFORCE

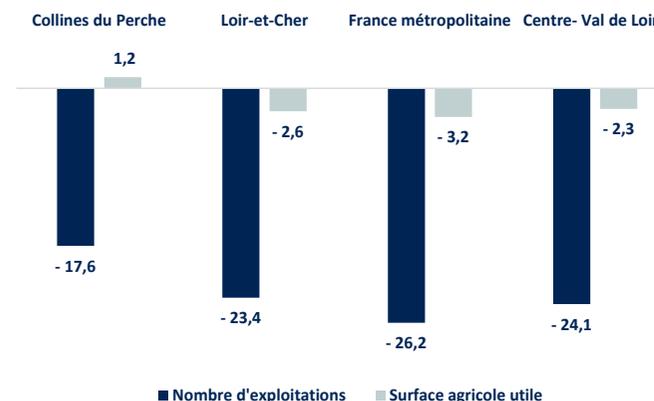
Disparitions d'exploitations mais maintien de la SAU

- > L'agriculture représentait 348 emplois en 2013, soit 15,6 % du total.
- > Le nombre d'exploitations diminue rapidement, passant de 267 en 2000 à 220 dix ans plus tard, soit près de 18 % de moins. Le recul est cependant nettement inférieur à celui du Loir-et-Cher, de la région ou du pays tout entier durant cette même période.
- > La communauté se distingue aussi par le maintien de la superficie agricole cultivée par les exploitations de son territoire (en progression de 1 %), alors que celle-ci se contracte partout ailleurs (de 2 à 3 % durant la décennie 2000 pour le Loir-et-Cher ou la France).
- > La taille moyenne des exploitations augmente donc logiquement. Elle est de 100 hectares en 2010 (+ 19 ha en 10 ans). Elle varie aussi considérablement d'une commune à l'autre (de 74 ha au Plessis-Dorin à 150 ha à Baillou).
- > La spécificité agricole des Collines du Perche se renforce donc nettement par rapport aux autres territoires.
- > Elle est structurée essentiellement autour de l'élevage (gros bétail principalement : plus de 16 000 têtes en 2010) et de la polyactivité. La culture céréalière est importante, elle est présente dans toutes les communes ; environ la moitié de la SAU lui est consacrée.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2010



EVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ENTRE 2000 ET 2010 (EN %)



PRINCIPALES DONNÉES AGRICOLES PAR COMMUNE

	Superficie agricole utilisée (en ha)	Evolution 2010-2000 (en ha)	SAU moyenne par exploitation, 2010 (ha)	Part des céréales dans la SAU* 2010 (%)	Orientations technico-économiques des exploitations (2010)	Nombre d'exploitations agricoles (2010)	dont moyennes et grandes exploitations (2010)	dont ayant des bovins (2010)	Les cheptels (en unité gros bétail - 2010)
Arville	1 453	129	112	56,1	Polyculture et polyélevage	13	13	7	1 736
Baillou	1 498	12	150	50,9	Polyculture et polyélevage	10	10	6	1 006
Beauchêne	779	65	111	46,2	Polyculture et polyélevage	7	6	5	639
Boursay	1 664	303	83	59,9	Polyculture et polyélevage	20	16	7	1 230
Choue	2 906	-6	108	50,5	Polyculture et polyélevage	27	22	15	1 476
Cormenon	99	-130	99	63,3 (donnée estimée)	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	1	1	s	11
Gault-Perche	1 692	103	77	48,4	Polyculture et polyélevage	22	16	13	1 324
Mondoubleau	432	77	72	58,1 (donnée estimée)	Polyculture et polyélevage	6	3	s	201
Oigny	918	126	131	47,3	Polyculture et polyélevage	7	7	5	745
Plessis-Dorin	809	53	74	48,3	Granivores mixtes	11	8	4	1 244
Saint-Agil	1 068	-118	97	52,6	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	11	7	s	205
Saint-Avit	1 030	-203	114	51,2	Polyculture et polyélevage	9	8	7	952
Saint-Marc-du-Cor	913	-199	91	52,5	Polyculture et polyélevage	10	10	4	556
Sargé-sur-Braye	3 271	203	96	46,7	Polyculture et polyélevage	34	29	22	2 593
Souday	2 476	-155	95	46,3	Polyculture et polyélevage	26	20	23	1 961
Temple	919	8	153	56	Cultures générales (autres grandes cultures)	6	5	3	289
Collines du Perche	21 927	268	100	46 %* *		220	181		16 168

D'après source : RGA 2000 et 2010 * hors Superficie agricole utilisée hors arbres de Noël - ** hors secret statistique à Mondoubleau et Cormenon s : secret statistique

UN POTENTIEL LIÉ AU TOURISME DE NATURE

Les Collines du Perche ne se situent pas au cœur d'une zone fortement touristique mais elles n'en sont guère éloignées, qu'il s'agisse de la Vallée du Loir ou bien sûr du Val de Loire. De fait, le territoire ne manque pas de potentiel, dans le domaine du tourisme nature par exemple où les projets sont nombreux. Il a aussi bénéficié d'initiatives heureuses qui lui ont permis de valoriser son patrimoine et d'émerger dans la cartographie des sites les plus courtisés du département.

Une orientation vers l'accueil des groupes

> Les Collines du Perche totalisent **16 structures d'hébergement classées tourisme** et **plus de 700 lits touristiques marchands**. Cela représente **11,2 lits touristiques pour 100 habitants**. La communauté se classe au 6^{ème} rang des communautés de communes du département et affiche un ratio identique à celui du Loir-et-Cher (11,5 lits).

> Son parc d'hébergements comprend :

- **5 structures collectives** parmi lesquelles deux offrent plus de 100 lits (le **Centre d'hébergement de la commanderie d'Arville** et le **Domaine de Boisvinet** au Plessis-Dorin) et 2 gîtes de groupe.
- 1 hôtel classé 2 étoiles à Mondoubleau
- 3 campings municipaux
- et 7 structures locatives labellisées (chambres d'hôtes et gîtes).

Un site touristique majeur...

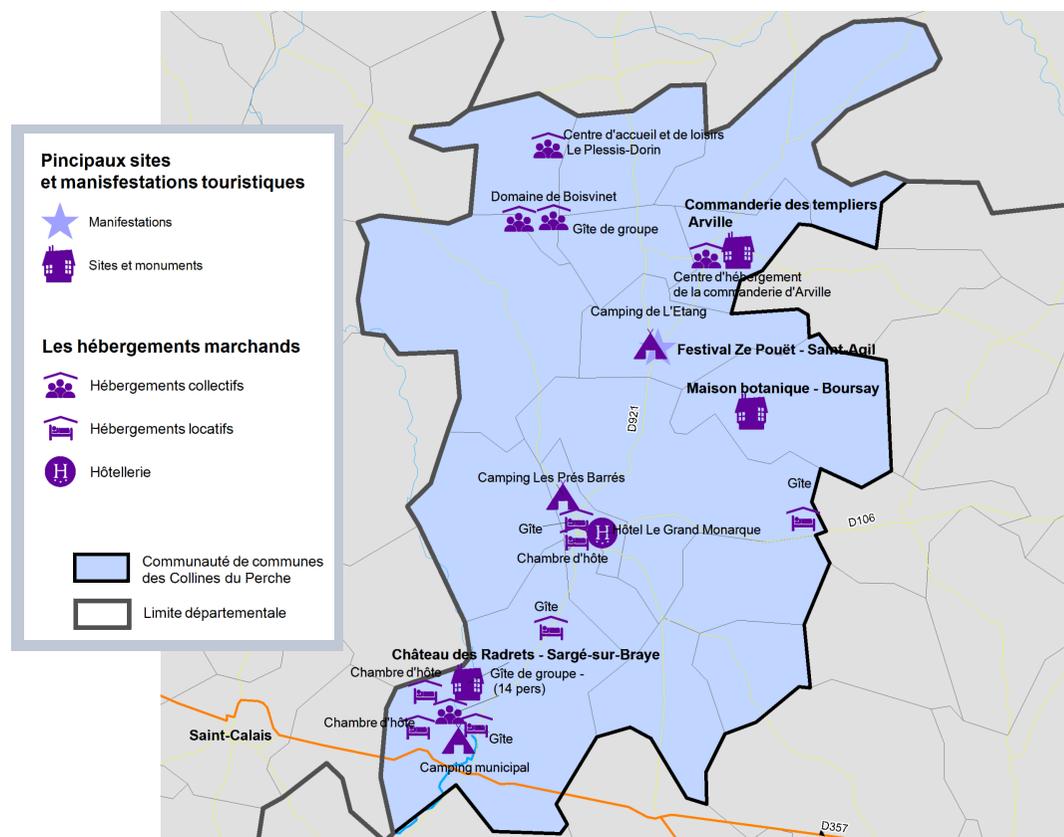
> Un site touristique important est situé sur le territoire : la **Commanderie d'Arville** qui avoisine selon les années les 20 000 entrées (18 580 environ en 2015). Avec l'ouverture de son centre d'hébergement en 2008 et son agrandissement en 2013, le site a développé des formules à la carte pour les groupes qui sont de plus en plus nombreux.

> Ouverte en décembre 2000, la **maison botanique de Boursay**, plus confidentielle, accueille entre 6 000 et 7 000 visiteurs par an. Elle abrite un centre de découverte et de ressources sur le végétal sauvage et cultivé ; un chemin des trognes et un sentier d'interprétation.

... et un potentiel lié au tourisme de nature

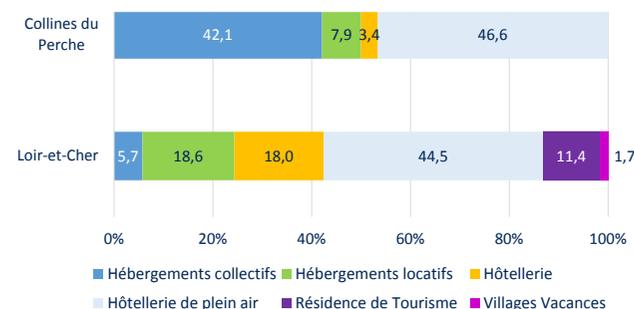
- > De nombreux circuits de randonnées parcourent le territoire.
- > La randonnée pédestre et équestre a également encore un grand potentiel à valoriser.
- > Les initiatives et les projets se multiplient.

PRINCIPAUX SITES ET HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DES COLLINES DU PERCHE



D'après sources : Fichier Tourinsoft ADT / CRT (2016) - Hébergements classés ou labellisés

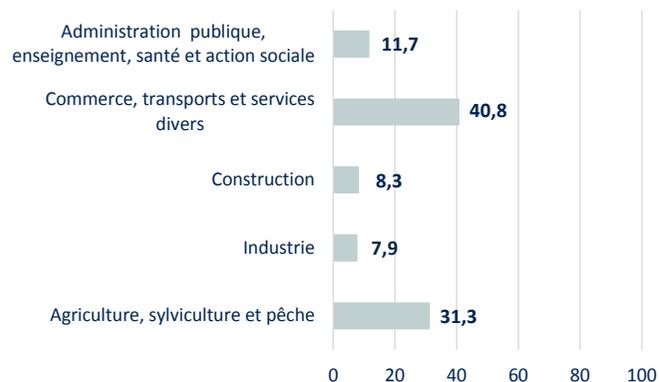
RÉPARTITION COMPARÉE DU NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS ESTIMÉS PAR TERRITOIRE SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT (EN %)



D'après sources : Fichier Tourinsoft ADT / CRT (2016) - Hébergements classés ou labellisés

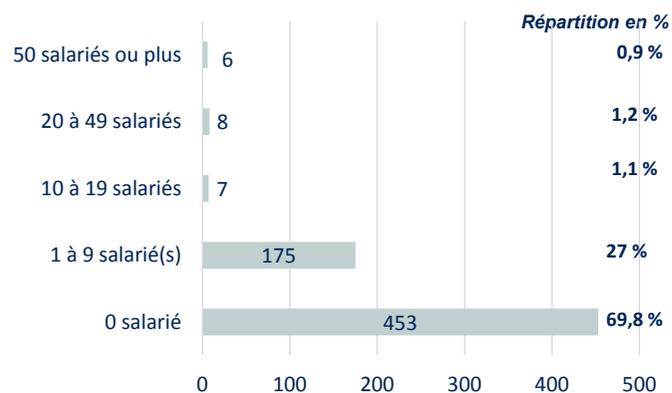
UN TISSU DE PETITES ENTREPRISES

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LES COLLINES DU PERCHE (EN %)



Source : Insee, CLAP. Champ : ensemble des activités au 31 décembre 2013

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR TRANCHE D'EFFECTIF SALARIÉ DANS LES COLLINES DU PERCHE



Source : Insee, CLAP. Champ : ensemble des activités au 31 décembre 2013

> 649 établissements actifs (tous secteurs d'activités confondus) recensés par l'INSEE sur le territoire de la communauté au 31 décembre 2013.

RÉPARTITION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2014

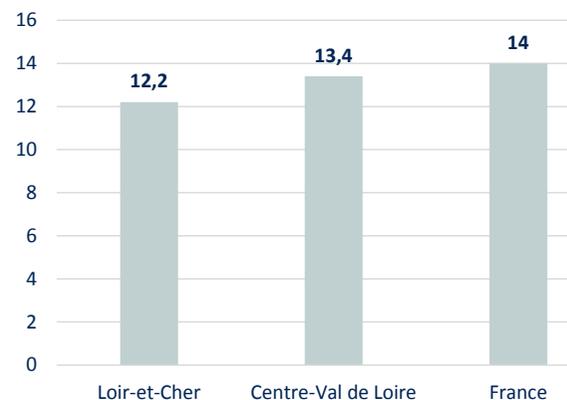
	CC Collines du Perche		Loir-et-Cher	Taux de création comparé	
	Nombre	%	%	CC Collines du Perche	Loir-et-Cher
Ensemble	26	100,0	100,0	9,6	12,2
Industrie	3	11,5	6,0	7,7	7,8
Construction	3	11,5	15,4	6,3	11,8
Commerce, transports, services divers	17	65,4	67,7	11,1	13,3
dont commerce et réparation automobile	4	15,4	25,2	8,2	14,6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	3	11,5	10,9	9,7	10,5

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene). Champ : activités marchandes hors agriculture.

DÉFINITION

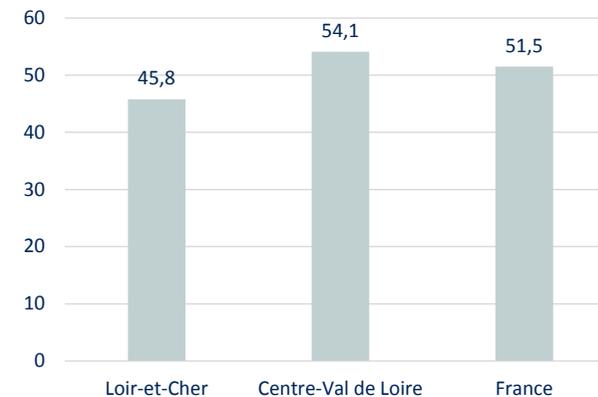
Taux de création : rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année

Taux de création d'entreprises en 2014 (EN %)



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).
Champ : activités marchandes hors agriculture.

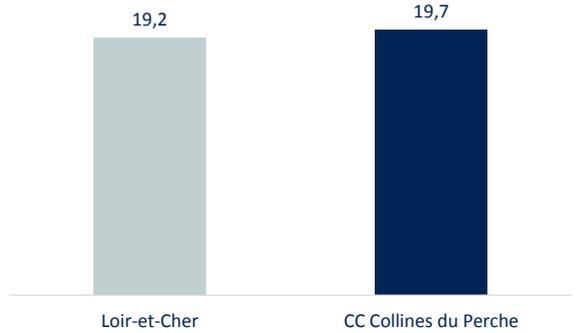
Taux de survie à cinq ans des entreprises créées en 2006 (EN %)



Source : Insee, Enquêtes Sine 2006.
Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006.

DENSITÉ ARTISANALE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DENSITÉ ARTISANALE SELON LE TERRITOIRE AU 31/12/2015



D'après source : CMA (31/12/20015) et INSEE RP 2013

> **125 établissements artisanaux** inscrits au répertoire des Métiers recensés sur le territoire de la communauté au 31 décembre 2015.

Un faible renouvellement du tissu des entreprises

> La communauté des Collines du Perche comptait **649 établissements fin 2013** (source Insee).

> 7 sur 10 ne comptent aucun salarié, les autres correspondant essentiellement à de petites, voire très petites, entreprises.

> 14 établissements proposaient plus de 20 emplois.

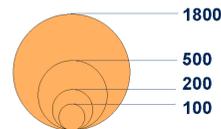
> La **densité artisanale** est très **proche de celle du département**. On relève une proportion plus importante d'artisans exerçant dans l'alimentaire et le travail du bois.

> 26 entreprises ont vu le jour en 2014 dans la communauté, soit un **taux de création d'entreprises assez faible de 9,6 %**, bien en deçà des taux des territoires de référence. D'une manière générale, le Loir-et-Cher souffre de longue date d'un faible renouvellement de son tissu d'entreprises, et cela d'autant plus que le taux de survie des entreprises nouvellement créées y est plus faible qu'ailleurs.

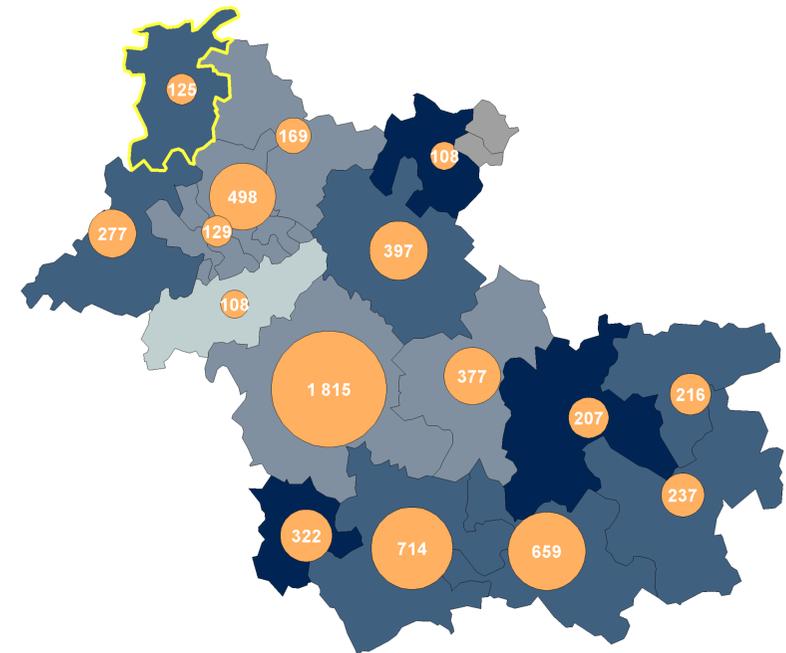
Nombre d'établissements artisanaux pour 1000 habitants



Nombre d'établissements artisanaux

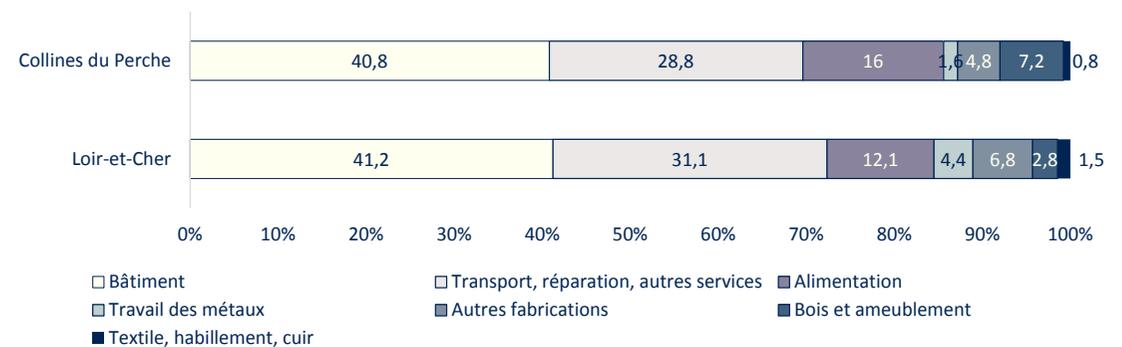


Périmètre des Communautés de Communes janvier 2016



D'après source : CMA (31/12/20015) et INSEE RP 2013

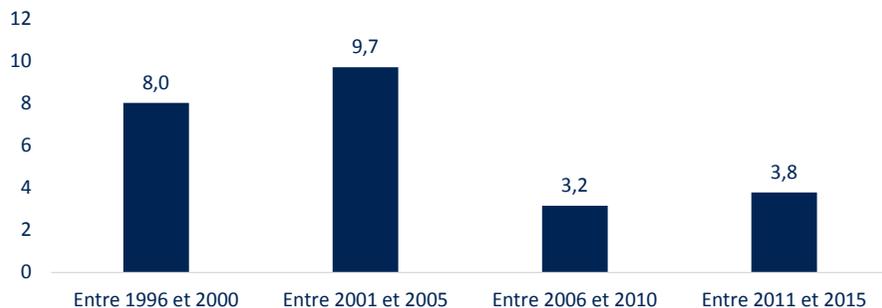
RÉPARTITION COMPARÉE DES ENTREPRISES ARTISANALES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015 (EN %)



D'après source : CMA (31/12/20015)

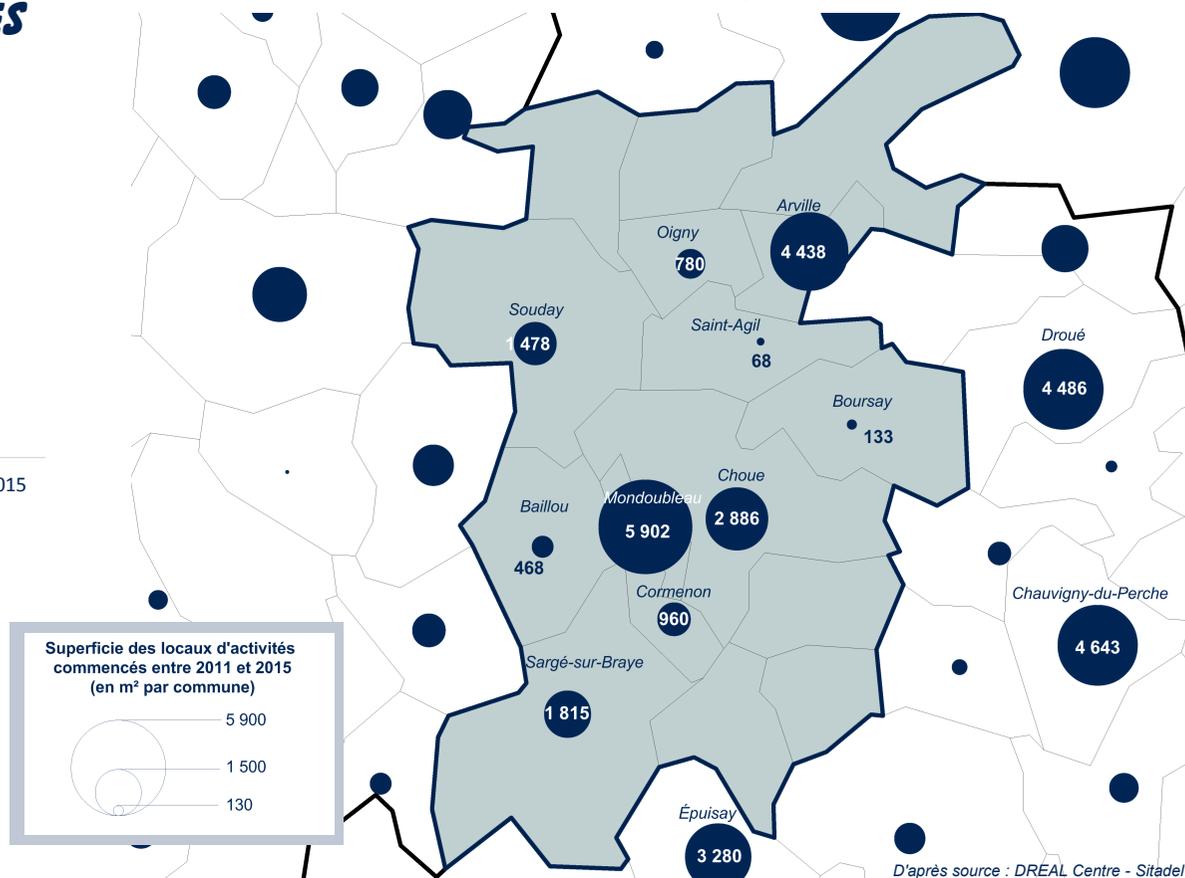
UN RYTHME ENCORE RALENTI DE CONSTRUCTION DE LOCAUX D'ACTIVITÉS

SUPERFICIE ANNUELLE MOYENNE DES LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS
DANS LES COLLINES DU PERCHE (EN MILLIERS DE M²) PAR PÉRIODE DE 5 ANS



D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

SUPERFICIE DE LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS ENTRE 2011 ET 2015 (EN M²) PAR COMMUNE



D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

Des constructions à vocation agricole

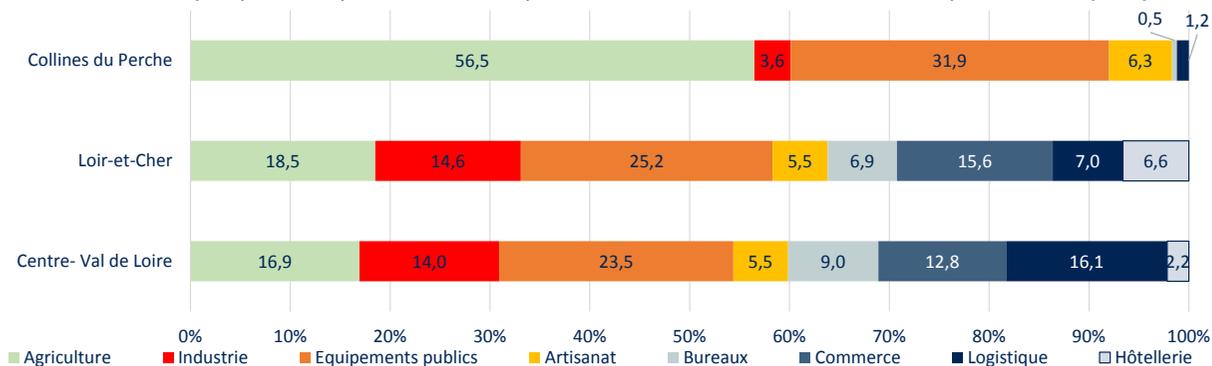
> Près de 19 000 m² de locaux destinés aux activités ont été mis en chantier au cours des 5 dernières années, soit un volume annuel moyen en hausse par rapport aux 5 années précédentes, mais se situant nettement en dessous des niveaux antérieurs.

> Ces constructions ont été initiées pour plus de la moitié pour répondre à des besoins agricoles ; c'est une singularité et cela traduit bien la spécificité agricole de l'économie locale.

> Un tiers correspond à des équipements publics.

> Ces réalisations sont concentrées dans quelques communes (Mondoubleau et Arville principalement).

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DES SUPERFICIES DE LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS ENTRE 2011 ET 2015 (EN %)

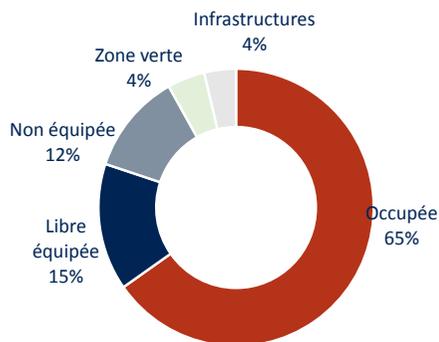


D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

5 PARCS D'ACTIVITÉS

VENTILATION DE LA SURFACE TOTALE DES PARCS D'ACTIVITÉS

DES COLLINES DU PERCHE



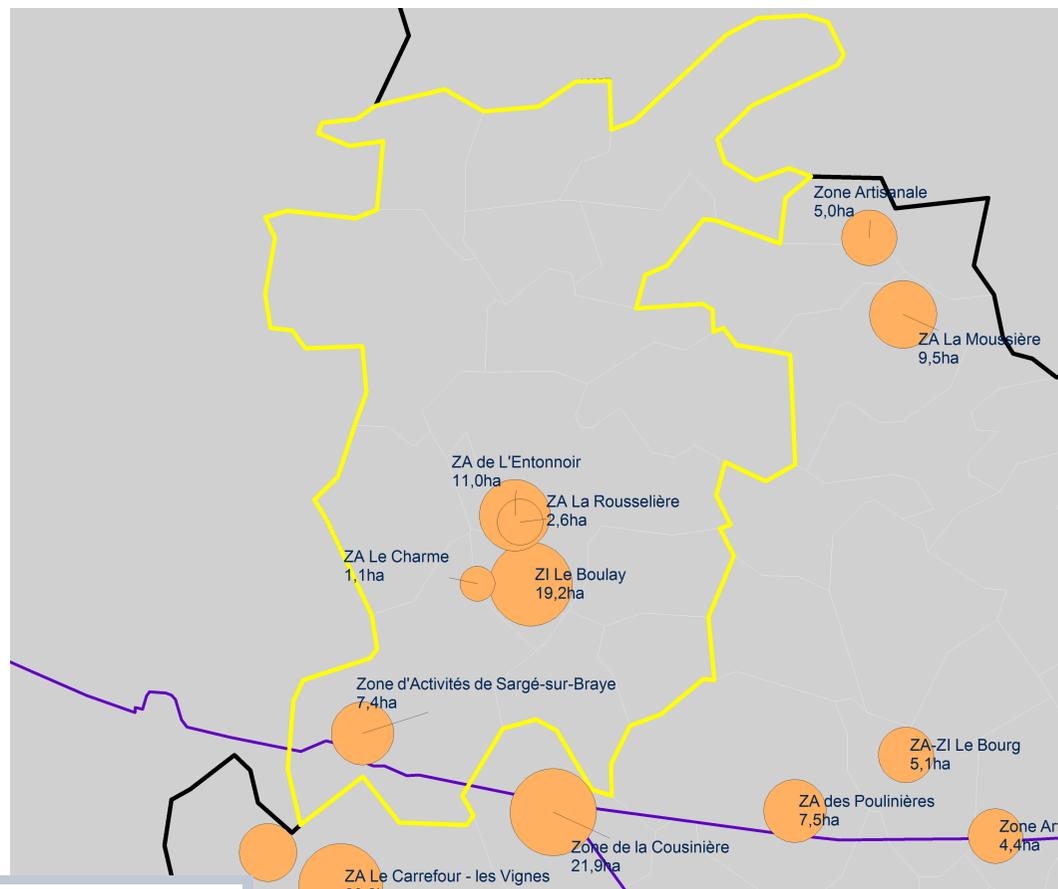
D'après source : Observatoire de l'Economie et des Territoires (mai 2016)

11 ha de superficies disponibles

0,2 ha commercialisé en moyenne par an

- > 5 zones d'activités.
- > 41 ha dont 27 ha occupés
- > 38 établissements et 290 emplois, soit un peu moins de 30 % des emplois salariés privés de la communauté (secteurs non agricoles), un ratio plutôt faible comparé à celui du Loir-et-Cher (49 %). Cela signifie que les entreprises et les emplois qu'elles proposent sont plutôt disséminés dans le territoire.
- > Un taux d'occupation de 71 % (part entre superficies occupées et celles réellement cessibles), sensiblement supérieur à celui constaté pour l'ensemble du Loir-et-Cher (64 %).
- > 11 hectares disponibles dont 6 sont déjà équipés, principalement à Cormenon (ZI le Boulay) mais aussi à Sargé-sur-Braye (2,3 ha). Les deux zones de Mondoubleau sont totalement occupées (13 ha).
- > Une commercialisation annuelle moyenne très faible de 0,2 ha au cours de la période 2000-2014. Elle est relativement stable et est orientée vers la satisfaction des besoins des entreprises locales.
- > Au rythme moyen de commercialisation de ces 15 dernières années, et à titre indicatif, les réserves représentent un stock théorique de 55 années (mais la commercialisation durant cette période est trop peu importante pour rendre ce ratio significatif).

LOCALISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DES COLLINES DU PERCHE



D'après sources : Observatoire de l'Economie et des Territoires (mai 2016)

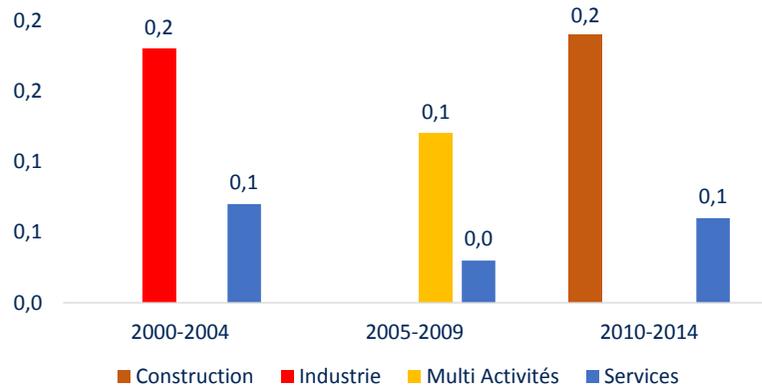


RYTHME MOYEN DE COMMERCIALISATION EN HA PAR AN SELON LE TERRITOIRE

	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2000-2014
Collines du Perche	0,3	0,2	0,3	0,2
Loir-et-Cher*	38,6	39,6	26,9	35,0

D'après sources : Observatoire de l'Economie et des Territoires (mai 2016) * Ensemble des 5 pays

RYTHME MOYEN DE COMMERCIALISATION EN HA PAR AN OBSERVÉ DANS LES PARCS D'ACTIVITÉS DES COLLINES DU PERCHE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



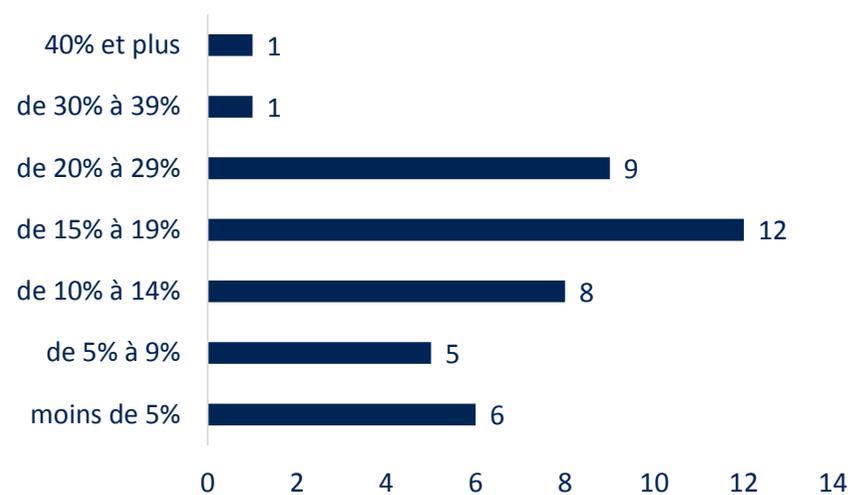
D'après sources : Observatoire de l'Economie et des Territoires (mai 2016)

SURFACES DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE

	Nombre de parcs	Surface (en ha)						Taux d'occupation en %	
		occupée	libre équipée	non équipée	zone verte	Infra-structures	Totale		Disponible
Cormenon	2	11,5	3,8	4,9	0,0	0,1	20,3	8,6	57,1
Mondoubleau	2	12,6	0,0	0,0	0,0	1,1	13,6	0,0	100,0
Sargé-sur-Braye	1	2,9	2,3	0,0	1,8	0,3	7,4	2,3	55,2
Collines du Perche	5	26,9	6,1	4,9	1,8	1,5	41,2	11,0	71,0

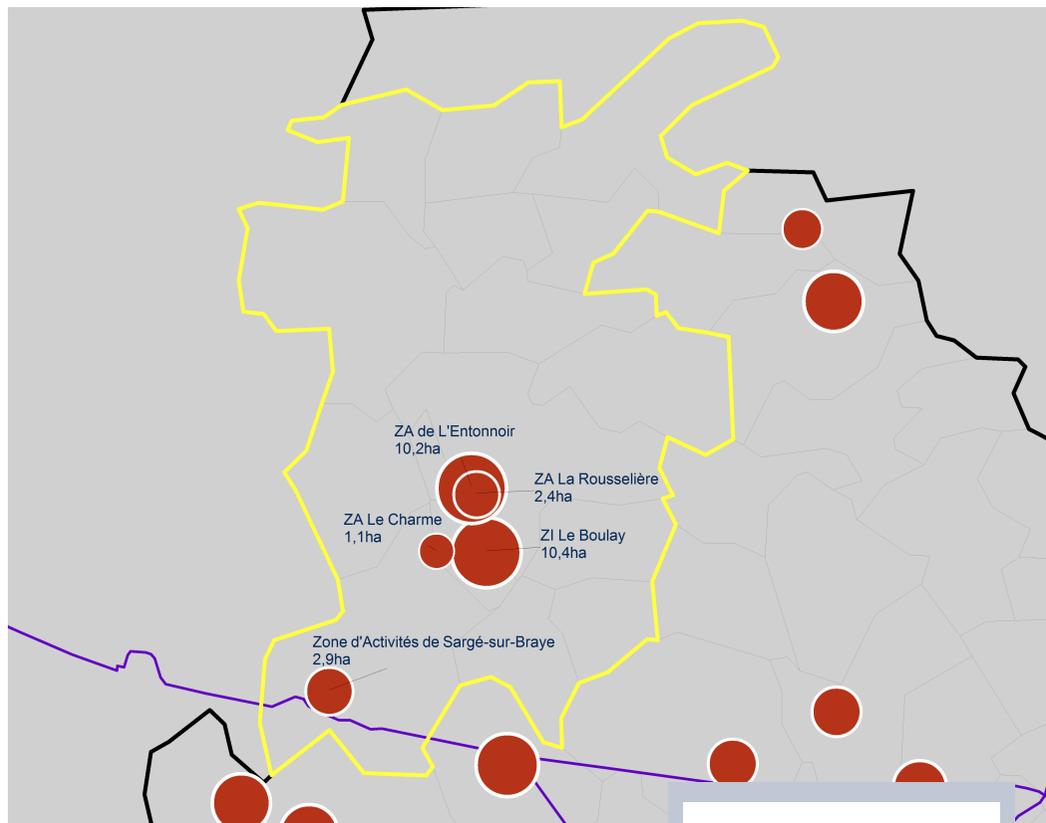
D'après source : Observatoire de l'Economie et des Territoires (mai 2016) hors zones de fait

RÉPARTITION DES LOTS BÂTIS SELON L'EMPRISE DU BÂTI

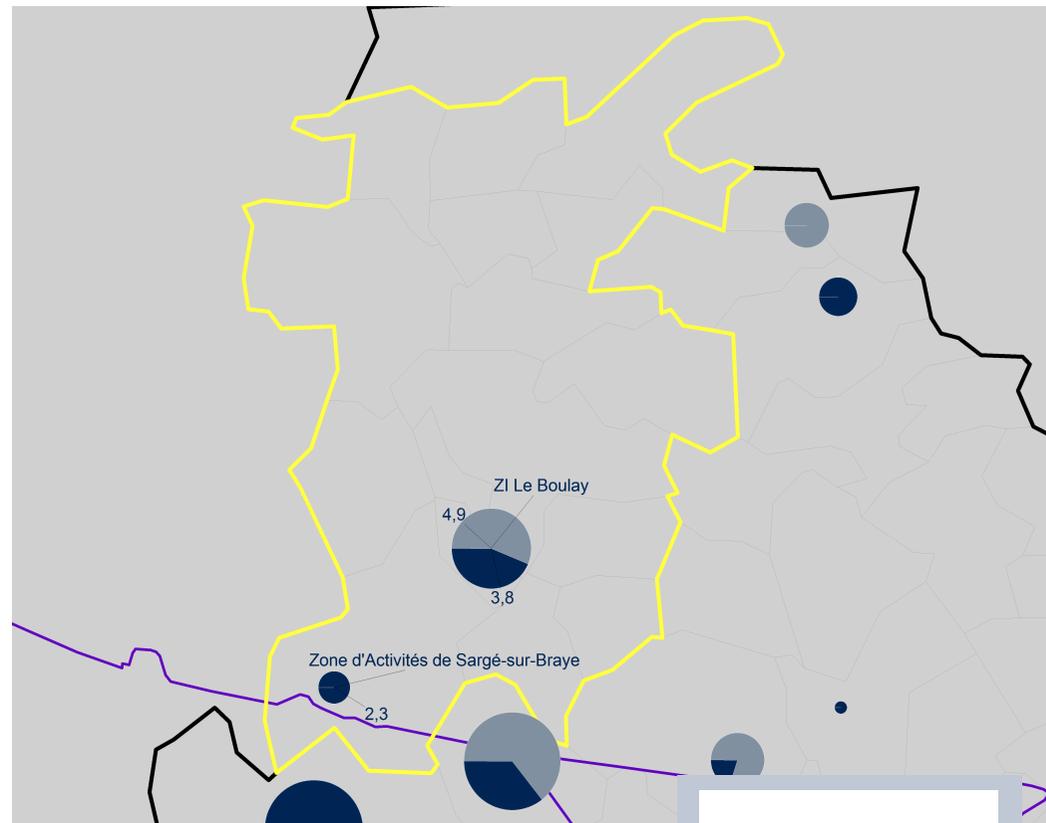


D'après sources : Observatoire de l'Economie et des Territoires (mai 2016) - Les lots pour lesquels la surface du bâti n'est pas connue ne sont pas pris en compte

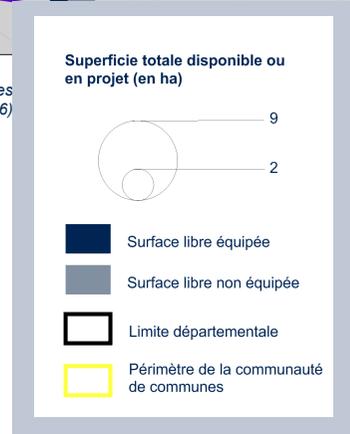
SURFACES OCCUPÉES DES PARCS D'ACTIVITÉS DES COLLINES DU PERCHE



SURFACES DISPONIBLES ET PROJETÉES DES PARCS D'ACTIVITÉS DES COLLINES DU PERCHE



D'après source : Observatoire de l'Economie et des Territoires
(Juin 2016)





DÉPLACEMENTS

Un territoire relativement autonome

> La Communauté de communes des Collines du Perche possède un **indice de concentration de l'emploi plutôt élevé**, la situant au 6^e rang des communautés du Loir-et-Cher : **78 emplois pour 100 actifs**.

> Un ratio légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la région Centre et du Loir-et-Cher.

> La communauté apparaît de ce point de vue comme un **territoire relativement autonome**.

> **Mondoubleau et Cormenon** enregistrent sans surprise les taux les plus élevés, respectivement **152 et 209 emplois pour 100 actifs**. Les autres communes paraissent davantage résidentielles, à l'exception d'Arville qui équilibre presque emplois et actifs.

> Conséquence directe : la proportion d'**actifs travaillant hors de leur commune de résidence** n'est guère élevée (**65 %**, soit un point de moins que pour le département).

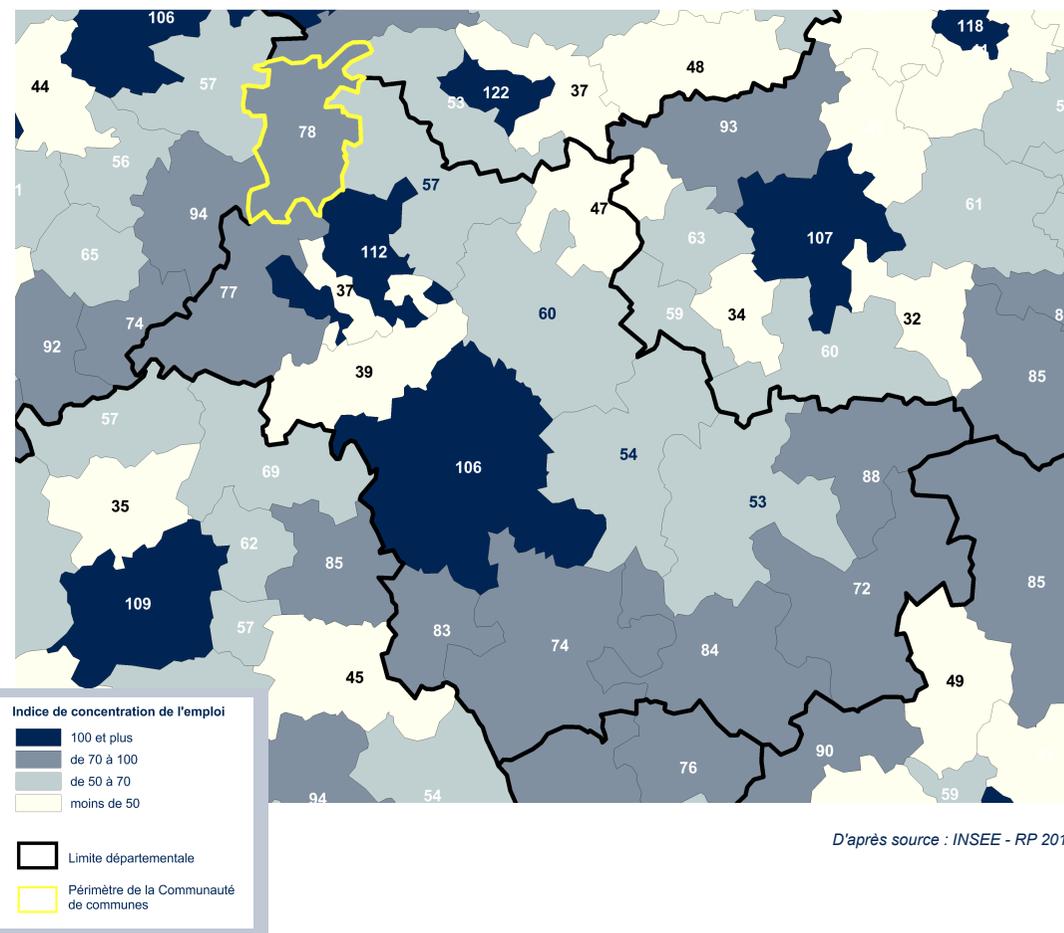
> **Les flux domicile-travail restent malgré tout importants**. Ils s'effectuent sur des distances qui ne diffèrent guère de celles parcourues par l'ensemble des Loir-et-chériens : **52 km A/R en moyenne par jour** pour les personnes travaillant hors de leur commune de résidence contre 51 km pour le département (région 54 km).

> Le fait que les Collines du Perche se trouvent à bonne distance des grands **pôles économiques voisins** explique sans doute qu'aucun d'eux n'exerce une influence déterminante sur le territoire. L'Eure-et-Loir et la communauté voisine du Perche et Haut-Vendômois attirent seulement chacun 5 % des actifs communautaires ; la Sarthe et la communauté Vallées Loir-et-Braye 6 %, le **pôle vendômois moins de 8 %**.

> **Les Collines du Perche sont aussi attractives pour les actifs résidant dans les secteurs voisins**. Les flux sont globalement un peu inférieurs à ceux des sortants, mais les échanges restent souvent géographiquement assez équilibrés. On remarque aussi que **les flux entrants en provenance de la Sarthe sont plus importants que celui des sortants** (10 entrants pour 8 sortants).

> **Globalement, on compte 4 entrants pour 5 sortants**.

> **1 524 personnes travaillent au sein même de la communauté, soit près des deux tiers des actifs occupés (61 %)**. Les déplacements domicile-travail sont alors essentiellement orientés vers **Mondoubleau ou Cormenon**.



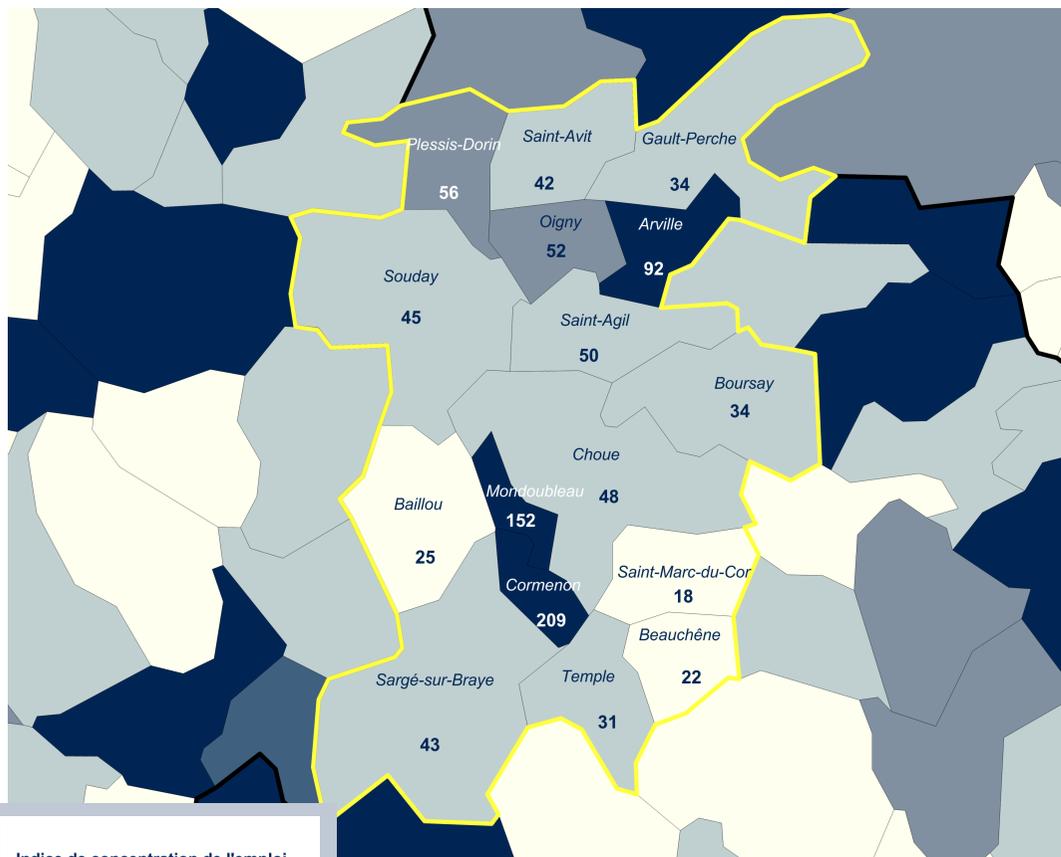
D'après source : INSEE - RP 2013

MÉTHODOLOGIE

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire donné et la population active (de 15 à 64 ans) qui y réside. Un pôle attractif génère un nombre d'emplois supérieur à celui de ses actifs.

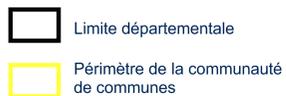
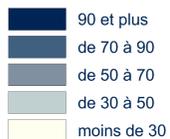
Distance domicile-travail : Le champ est restreint aux actifs qui occupent un emploi en dehors de leur commune de résidence et qui parcourent au maximum 250 kilomètres entre leur commune de résidence et la commune de leur lieu de travail. Les distances sont calculées sur le réseau routier à partir du distancier Chronomap (trajet le plus court en km).

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR COMMUNE EN 2013

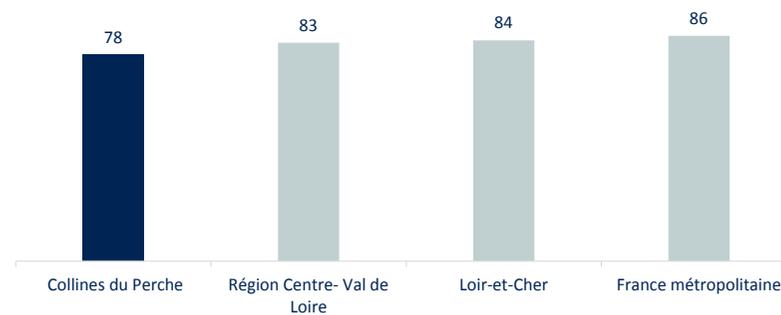


D'après source : INSEE - RP 2013

Indice de concentration de l'emploi



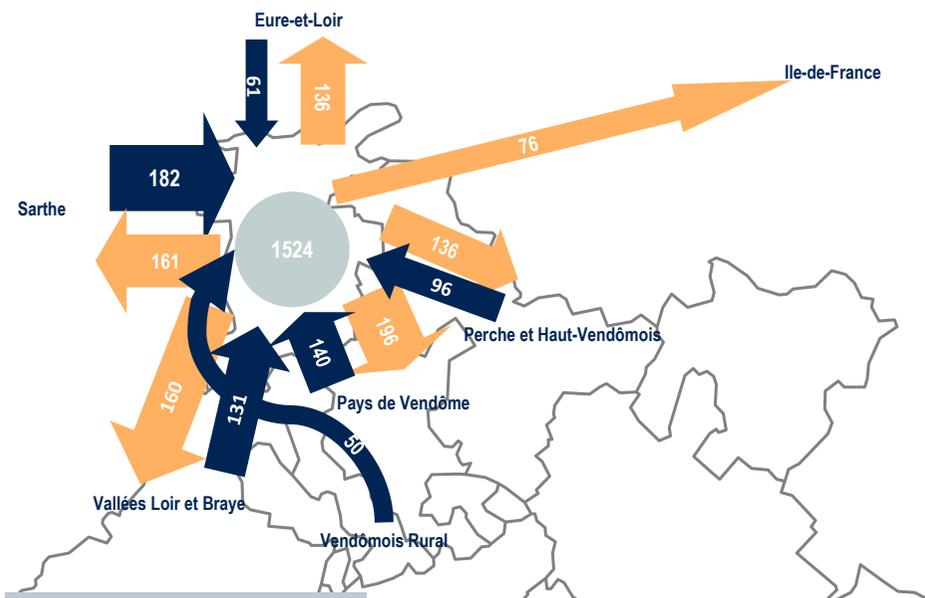
INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR TERRITOIRE EN 2013



D'après source : INSEE - RP 2013

DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

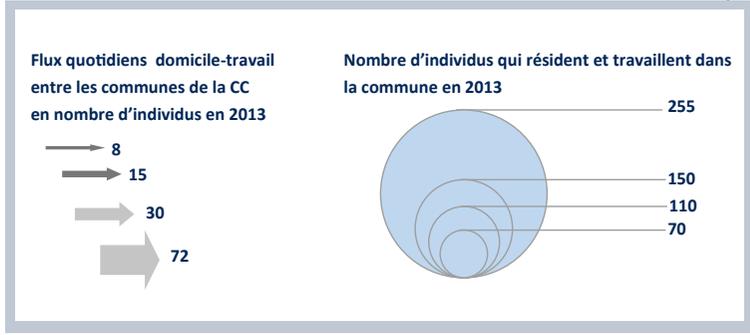
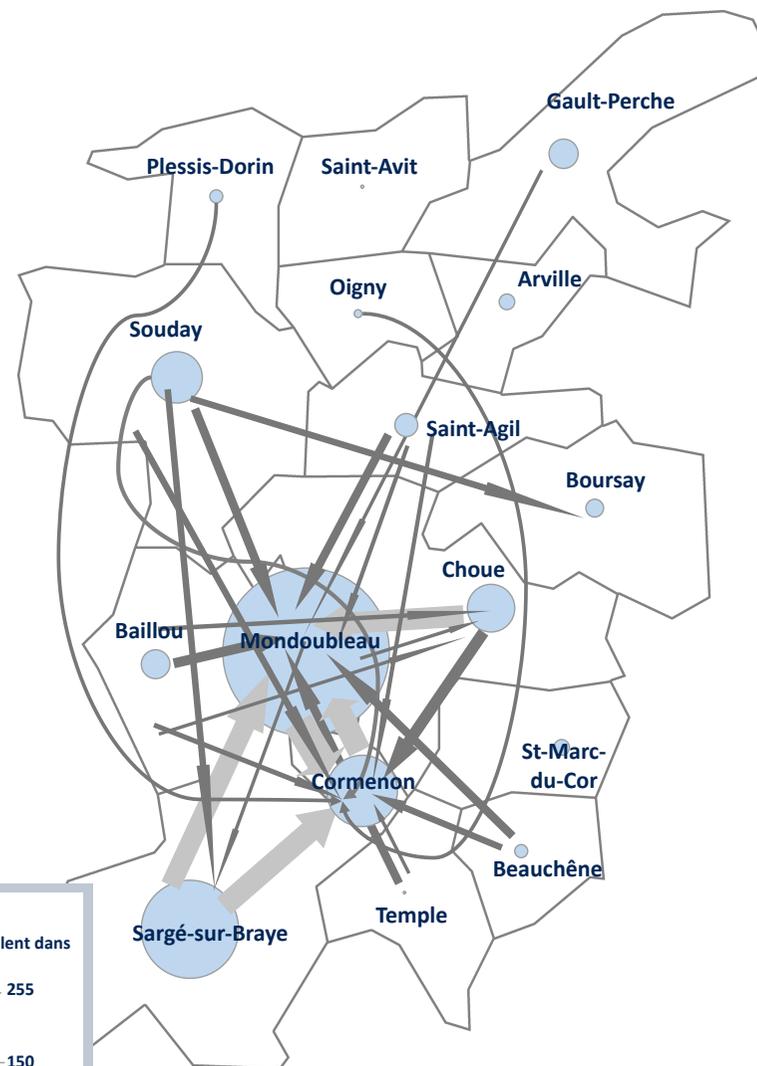
LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ENTRE COLLINES DU PERCHE ET LES AUTRES TERRITOIRES



D'après source : INSEE – RP 2013 (flux >50)

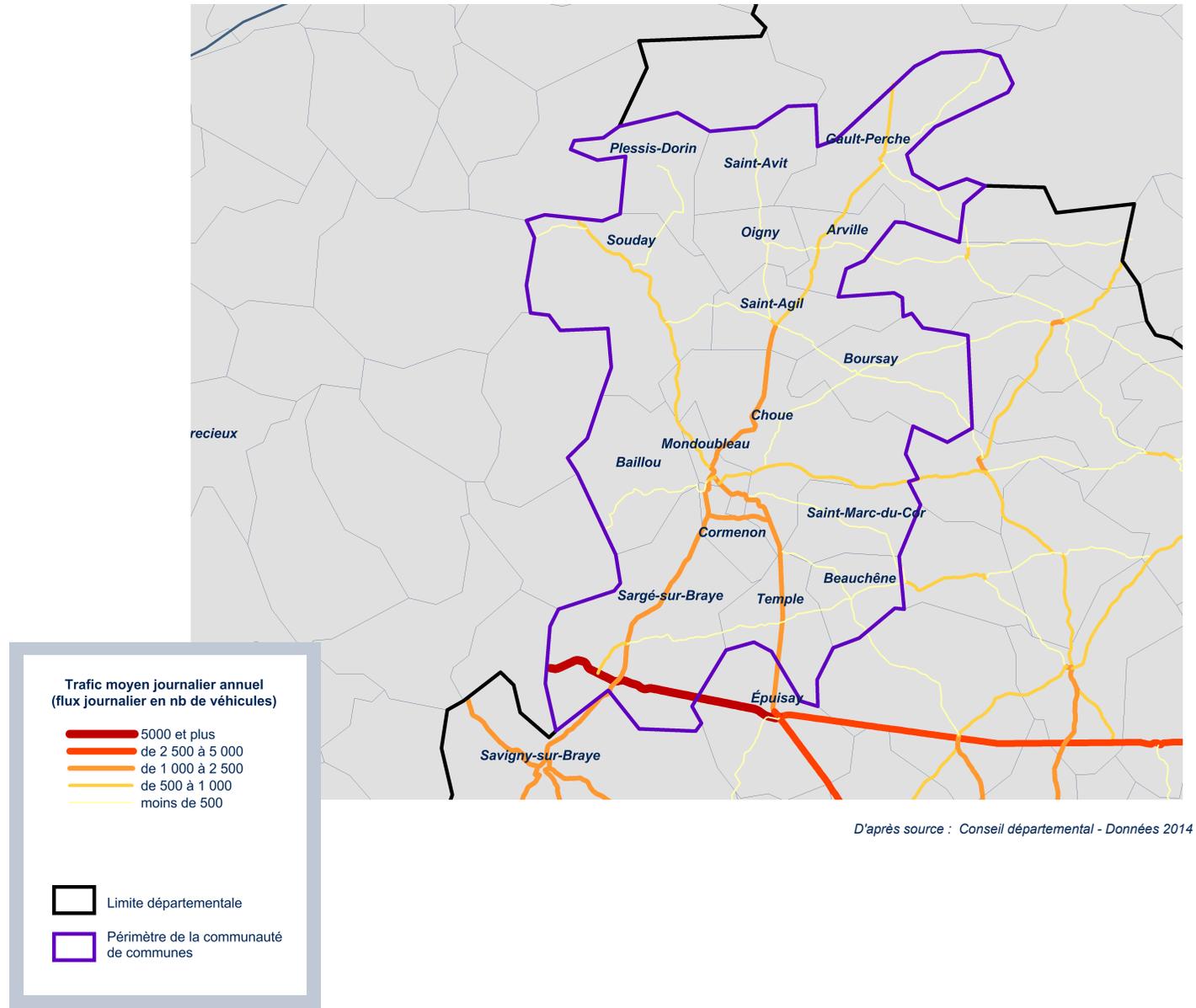


LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL AU SEIN DU TERRITOIRE



D'après source : INSEE – RP 2013 (flux >= 8)

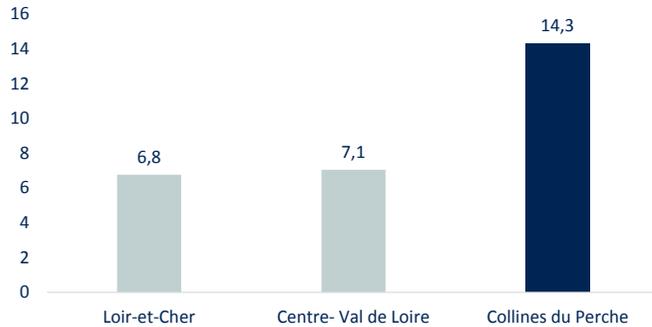
TRAFIC MOYEN JOURNALIER EN 2014 SUR LES PRINCIPAUX AXES



DES ÉMISSIONS TRÈS ÉLEVÉES DE GAZ À EFFET DE SERRE

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR HABITANT (EN TONNES ÉQUIVALENT CO2 PAR AN PAR HABITANT)

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR HABITANT
(EN TONNES ÉQUIVALENT CO2 PAR AN PAR HABITANT)



Source : Lig'air - 2010 et Insee RP 2013

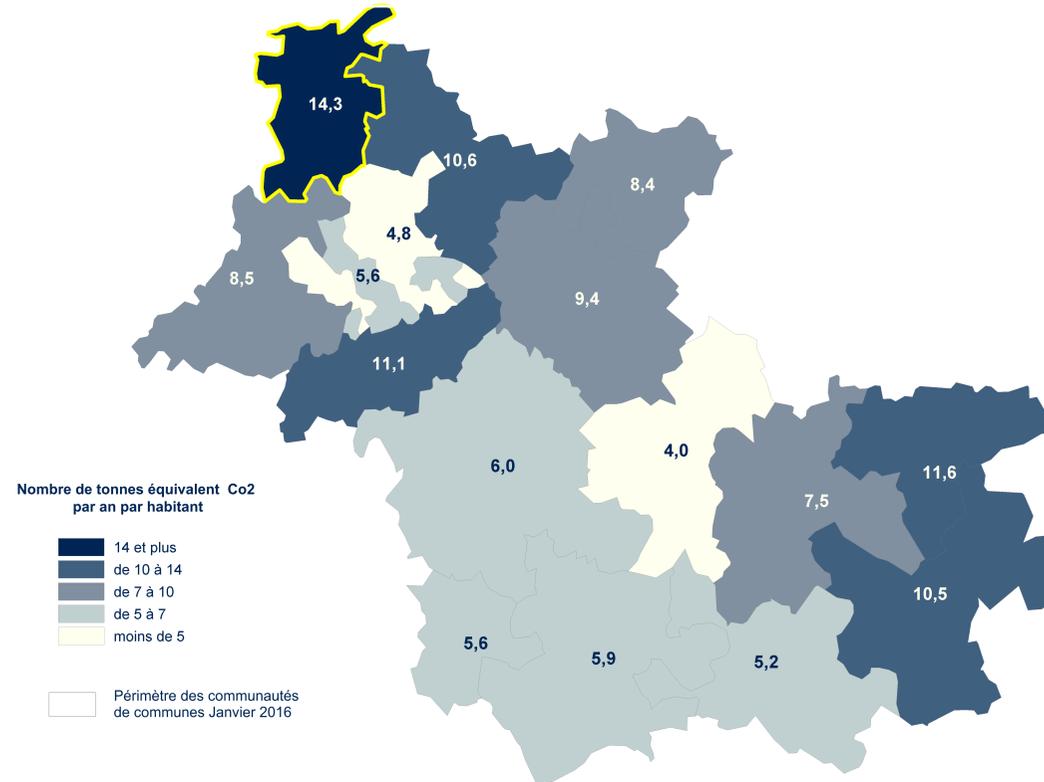
Des émissions principalement liées à l'activité agricole

> Selon les dernières données de Lig'air (2010), les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont estimées à 90 000 tonnes eqCO2 sur l'ensemble du territoire de la communauté, soit **14 tonnes équivalent CO2 par an et par habitant**. Ce ratio est très largement supérieur à ceux constatés aux niveaux départemental et régional. Il se situe aussi au **1er rang des communautés de communes** du département.

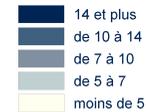
> Dans son profil d'émission par secteur, la communauté des Collines du Perche se différencie avant tout par **la contribution vraiment très élevée du secteur agricole** (69 % des émissions GES contre moins d'un quart à l'échelle départementale ou régionale). Celle-ci est très largement influencée par **l'élevage**, très répandu au sein du territoire, dont on sait qu'il est naturellement à l'origine de gros volumes d'émission.

> Le **transport routier** est le **second secteur émetteur de gaz à effet de serre** avec 13 % des volumes émis par la communauté. Le fait que le territoire soit peu peuplé et relativement autonome (bassin de vie couvrant le territoire) explique sans doute cette faible proportion (40 % pour le Loir-et-Cher).

> Les autres sources d'émission sont peu importantes.



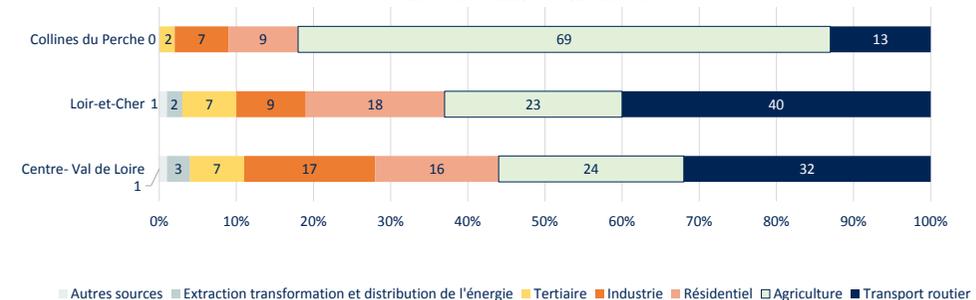
Nombre de tonnes équivalent Co2 par an par habitant



□ Périmètre des communautés de communes Janvier 2016

Source : Lig'air - 2010 et Insee RP 2013

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2010 PAR SECTEUR SELON LE TERRITOIRE (EN %)



■ Autres sources ■ Extraction transformation et distribution de l'énergie ■ Tertiaire ■ Industrie ■ Résidentiel ■ Agriculture ■ Transport routier

Source : Lig'air - 2010

